
3 1761 06561902 5

NOTRE-DAME

DE

ROC-AMADOUR

EN

PORTUGAL



(Son Culte, Hôpitaux et Hôtelleries)

MÉMOIRE HISTORIQUE

PAR

José-Julio-Gonçalves COELHO

Chevalier et Officier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques de l'Epée du Mérite Scientifique, Littéraire et Artistique

Membre d'honneur à perpétuité de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Vendôme

Avec 25 Illustrations
d'après des dessins et des photographies de l'auteur

ET UNE PRÉFACE

PAR

L'Abbé Edmond ALBE

Chanoine honoraire de Cahors



BRIVE

IMPRIMERIE ROCHE
27, avenue de la Gare

1912

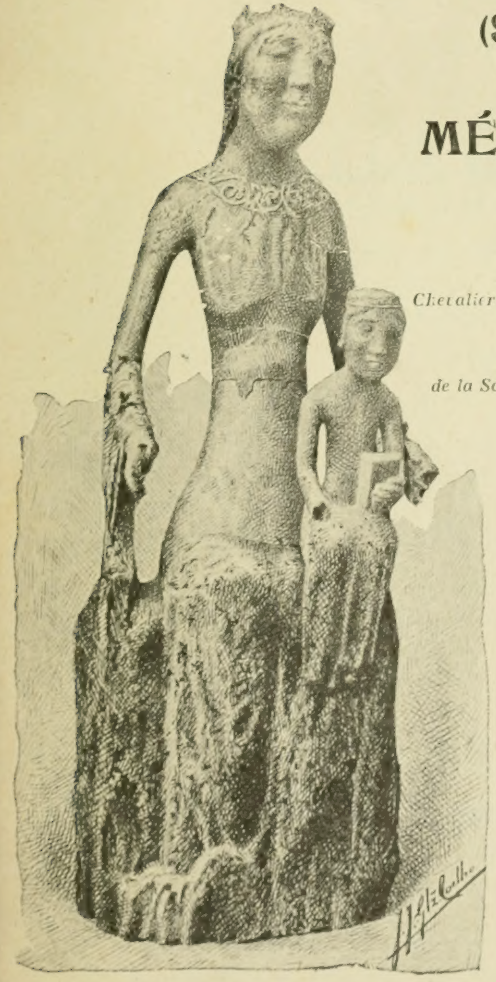
NOTRE-DAME

DE

ROC-AMADOUR

EN

PORTUGAL



(Son Culte, Hôpitaux et Hôtelleries)

MÉMOIRE HISTORIQUE

PAR

JOSÉ-JULIO-GONÇALVES COELHO

Chevalier et Officier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques de l'Epée du Mérite Scientifique, Littéraire et Artistique

Membre d'honneur à perpétuité de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Vendôme

Avec 25 Illustrations

d'après des dessins et des photographies de l'auteur

ET UNE PRÉFACE

PAR

L'ABBÉ EDMOND ALBE

Chanoine honoraire de Cahors



BRIVE

IMPRIMERIE ROCHE

27, avenue de la Gare

—

1912

Extrait du *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.*

« Ounl moun espada toumbara,
Roc-Amadour se noumara. »
(dicton quercynois.)

A LA TRÈS NOBLE, TRÈS ANCIENNE
ET TRÈS ILLUSTRE

VILLE DE PORTO

ET

à l'histoire glorieuse de son sublime cœur

J'ose dédier spécialement
quelques pages de ce livre.

(J.-J.-G. Coelho)
1908

Ao seu m.to querido e inolvidavel Amigo:
Ex.mo Sr. Doutor Manuel Joaquim Teixeira,
como recordação saudosa e testemunho
de indelevel gratidão,

off. O author

Vigo 1912.

PRÉFACE

Il y a quelques années, au moment où je préparais la publication d'un curieux document sur un saint Amadour, encore aujourd'hui vénéré à Lucques (1), je fus amené, par le manuscrit même que je voulais publier, à m'occuper d'un autre Amadour, vénéré celui-là en Portugal, et que personne en Quercy ne connaissait, bien que sa légende ressemblât singulièrement à celle que M. Lieutaud, bibliothécaire de Marseille, avait éditée en 1878 (2). Ayant eu l'occasion de parler de mes recherches à M. l'abbé Layral, curé du Bourg, celui-ci voulut bien me donner l'adresse d'un aimable Portugais, qui s'était mis en relation avec lui depuis quelque temps, et qui préparait, me dit-il, quelque chose sur le culte de Notre-Dame de Rocamadour en Portugal. J'écrivis à M. Coelho pour lui demander des renseignements sur l'Amadour portugais et le résultat des relations qui s'ensuivirent fut qu'il m'envoya le manuscrit de son travail en me priant de le revoir, si c'était nécessaire, et en me donnant l'autorisation de le publier dans le bulletin historique ou archéologique de mon choix.

Il m'a paru que le Bulletin de la Société archéo-

(1) Ed. Albe, *La Vie et les Miracles de saint Amator*, dans les *Analecta Bollandiana*, tome XXXVIII, pp. 57-90.

(2) V. Lieutaud, *La Vida de saint Amador*, Paris et Marseille, 1878, in-8° de 23 pp. et pl.

logique de Brive était tout désigné pour une telle publication, et la Société a bien voulu faire à l'œuvre du savant Portugais le même accueil bienveillant qu'elle avait fait il y a quatre ans au recueil des Miracles de Roc-Amadour (1).

Le travail de M. Coelho est d'une forme un peu spéciale. L'auteur s'occupait depuis longtemps des œuvres de charité de Porto, sa ville natale. Il envoyait sur ce sujet un mémoire des plus documentés au Congrès d'assistance publique qui s'est tenu à Paris au cours de l'Exposition internationale de 1900 (2). Et voilà qu'en remontant dans l'histoire du passé charitable de son pays il était intéressé par les dévotions populaires qu'il trouvait à l'origine de ses diverses institutions de bienfaisance, notamment par le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour. C'est en effet, ainsi qu'il le dit dans le mémoire cité plus haut, à l'hôpital et à l'hôtellerie hospitalière des confrères de Roc-Amadour qu'il faut marquer le point de départ du développement extraordinaire des œuvres de charité et d'assistance publique de la ville de Porto (3). L'étude de cet hôpital et de la confrérie dont il dépendait l'amenait à trouver dans le Portugal d'autres institutions analogues : de là le petit travail que nous sommes heureux de présenter au public.

---

(1) Ed. Albe, *Les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIIe siècle*, dans le Bulletin des 4e trimestre 1906 et 1er, 2me et 3e trimestres 1907. Tirage à part : Paris, Champion, in-8° de 350 pp., avec miniatures, d'après les manuscrits, dessinées par M. Ernest Rupin.

(2) *Memoria sobre a misericordia do Porto*. Porto, in-8°, pp. 40 avec grav., mémoire présenté au Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée qui s'est tenu à Paris du 30 juin au 6 août.

(3) C'est ce qui explique la grosse part donnée dans ce travail à l'histoire de Porto.

Une première partie est consacrée aux origines et au développement du culte de Notre-Dame de Rocamadour en Portugal; une seconde partie intéresse exclusivement la ville de Porto ; la troisième se rapporte aux diverses cités portugaises où le culte de Notre-Dame de Rocamadour avait laissé des traces plus profondes. Je n'ai rien à dire de ces deux dernières parties.

La première est, à mon avis, la plus intéressante pour des Quercynois et des Limousins. Il y est question plus spécialement du grand pélerinage du Quercy, et les notes fournies par l'auteur semblent bien confirmer les conclusions auxquelles j'étais arrivé dans mon Introduction du Recueil des Miracles, à savoir que la réputation de notre cher sanctuaire de Roc-Amadour était déjà bien répandue hors de France avant la date de 1166, autrefois acceptée comme le point de départ de sa gloire mondiale (1). Mais l'auteur voudrait arriver par voie d'hypothèse à des dates encore plus éloignées. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord.

M. le docteur Coelho attribue la connaissance du pélerinage de Roc-Amadour aux personnages venus de France, qui occupèrent de hautes situations religieuses en Portugal, à la fin du XIe siècle et au début du XIIe Et l'on sera bien tenté d'accepter son hypothèse quand on constatera avec lui que plusieurs de ces personnages étaient originaires du Quercy ou du Limousin. C'était saint Géraud, moine de Moissac, archevêque de Braga de 1096 à 1109. C'était son suc-

(1) *Miracles de Rocamadour*, pages 16 et suiv.

cesseur, le trop célèbre Maurice Bourdin, moine d'Uzerche, évêque de Coïmbre, Lamego et Viseu, de 1097 à 1110, archevêque de Braga de 1110 à 1119, antipape sous le nom de Grégoire VII par la faveur de l'empereur Henri V. C'était Bernard, venu de Moissac comme saint Géraud dont il fut archidiacre à Braga, et qui fut évêque de Coïmbre quelque temps après la mort du successeur de Bourdin, de 1128 à 1147.

Je n'ai aucune raison de repousser *a priori* l'hypothèse de M. Coelho qui ferait ainsi remonter jusqu'aux dernières années du XIe siècle, avec saint Géraud, ou du moins aux premières années du XIIe, avec Bourdin ou Bernard, la réputation en Portugal du sanctuaire de Roc-Amadour. Cette hypothèse, si elle était appuyée sur quelque document, confirmerait ce que l'abbé de Foulhiac lui-même, en 1682, acceptait sur la foi d'une charte, peu sûre cependant, à savoir que deux évêques de Cahors, du nom de Bernard, qui étaient en même temps abbés de Tulle, y firent assez longue résidence, *magnam residentiam*, après 1050 (2). Rien ne s'oppose à ce qu'on admette l'existence du pèlerinage à Roc-Amadour vers cette époque (3) et donc à ce que des religieux du Quercy, comme saint Géraud ou Bernard, du Limou-

(1) Première partie, § 4.

(2) Lettre de l'abbé de Foulhiac sur les *Origines de Roc-Amadour* (1682), dans Champeval, *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, Brive, 1903, p. 650.

(3) M. Rupin a montré que les itinéraires de pèlerins des premières années du XIIe siècle ne mentionnent pas Roc-Amadour, ce qui laisse supposer qu'il n'était pas encore célèbre : *Roc-Amadour*, Paris, 1904, p. 80.

sin, comme Bourdin, aient pu faire connaître ce pèlerinage en Portugal.

Mais tout cela n'est qu'hypothèse. Et M. Coelho ne prouve pas que Roc-Amadour fût connu en Portugal au XIe siècle (1). Sa première date, et encore n'est-elle pas très précise, est postérieure à 1147. Mais déjà Roc-Amadour était connu au loin et le héros de Santarem, Pedro Escuro, qui fonda dans cette ville un hôpital de Roc-Amadour, pouvait avoir fait un pèlerinage à Roc-Amadour, comme tant d'autres chevaliers dont nous parle le Recueil des Miracles et s'être fait recevoir à son tour confrère de l'archiconfrérie de Notre-Dame. L'épitaphe sur laquelle s'appuie M. Coelho dit seulement que Escuro prit part à la prise de Santarem sur les Maures (ce fut en 1147), et qu'il fonda un hôpital de Roc-Amadour pour les pèlerins (2). Quant à Porto, nous n'avons, comme preuve d'ancienneté (3), qu'un témoignage de 1498 que les établissements de la confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour en cette ville existaient « depuis plus de trois cents années ».

Pour nous, les diverses fondations dont parle

---

(1) Il ne cite rien au sujet de Coïmbre. — Pour Braga il y aurait eu (3me partie, § 6, et 1re partie, § 4) un ermitage, sous l'invocation au Saint-Esprit, avec un hôpital fondés entre 1119 et 1137 par l'évêque Mendez : cet hôpital aurait été sous la garde et confié aux soins de la confrérie de Notre-Dame de Rocamadour, mais rien ne prouve que cette confrérie fût contemporaine de la fondation, et d'ailleurs nous arrivons aux dates du XIIe siècle indiquées dans le Recueil des Miracles.

(2) Première partie, § 3. et 3me partie, § 3.

(3) On ne peut pas faire cas de l'argument tiré du fait que de 1114 à 1136 l'évêque de Porto était Breton d'origine, c'est-à-dire d'un pays où Notre-Dame de Roc-Amadour était vénérée ; ni de cet autre fait que l'évêque de Porto, Hugues Ier (1030-1064), avait fondé à Moreïra un monastère sous le vocable de Saint-Sauveur. Ce n'était pas seulement à Roc-Amadour qu'il y avait des églises sous ce vocable.

M. Coelho (Lisbonne, Torres-Vedras, Guimaraens, Soza, Lamego, Braga), comme Santarem où le fondateur est connu, doivent avoir la même origine : la charité et la piété d'anciens pélerins de Roc-Amadour. M. Coelho ne veut pas accepter cette origine, parce qu'elle lui paraît disproportionnée avec l'importance des œuvres charitables qui dérivèrent, surtout à Porto, de ces premières fondations. Il semble ne voir dans les pélerins que de pauvres gens sans importance. Avec notre Recueil de Miracles en main il est facile de montrer que de très hauts personnages, évêques, princes, abbés, etc., beaucoup de chevaliers notamment, faisaient le pélerinage de Roc-Amadour et que plusieurs d'entre eux sont mentionnés comme confrères de Notre-Dame, dès le milieu du XIIe siècle (1).

Ces pélerins et ces confrères étant fort nombreux, il leur était facile, surtout dans les centres un peu populeux, de se connaître et de se grouper en confréries, pour prier, pour susciter de nouveaux pélerins de Roc-Amadour, pour créer des œuvres de protection en faveur des pélerins pauvres. La charité la plus ardente et la plus compréhensive existait partout à cette époque, toute de barbarie d'après certains auteurs. C'est pourquoi les confrères bâtissaient et organisaient des chapelles, des hôpitaux, des hôtelleries hospitalières pour les pélerins qui allaient à Roc-Amadour ou qui en revenaient. Nous avons trop peu de docu-

(1) *Miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour*, livre I, n°s 8, 9, 12, 14, 15, 17, 22, 25, 29, 32, 35, 45, 48, 49, 50, 52 ; livre II, n°s 2, 4, 6, 7, 13, 17, 24, 40, 41, 42 ; livre III, n°s 2, 3, 11, 22, 24. — La confrérie est mentionnée aux pages 130, 143, 232, 234. M. Coelho lui-même cite deux personnages qui se font confrères de Notre-Dame de Rocamadour (1re partie, § 2).

ments sur cet usage charitable, et il faut remercier M. Coelho de ses découvertes. M. Rupin nous parle de fondations analogues, par exemple au bourg d'Auguy, paroisse de Notre-Dame de La Couture, au faubourg du Mans (1). Des rentes étaient assignées à ces établissements. Ainsi furent fondées les confréries des diverses villes que mentionne M. Coelho, avec leurs chapelles ou ermitages (de l'ermite Amadour), leurs hôpitaux pour les pèlerins malades, leurs hôtelleries pour les pèlerins pauvres. Il paraît ressortir de divers documents que ces confréries furent longtemps dépendantes de la confrérie fondée dans la ville de Soza, près d'Aveiro.

Cette dépendance a été, pour les auteurs portugais qui se sont occupés du culte de la Sainte-Vierge, l'occasion d'une assez grosse erreur. Comme dans les documents la confrérie est appelée *orden* (ce nom se retrouve dans des documents espagnols analogues), ils ont cru à l'existence d'un ordre spécial de religieux, et, comme presque partout il y avait, au moins à l'origine des établissements dédiés à Notre-Dame de Roc-Amadour, un ermitage avec ou sans ermites, ils ont conclu que ces religieux étaient des ermites de Saint-Augustin et ils les ont fait arriver en Portugal à la suite des croisés de France venus pour combattre les Maures. M. Coelho fait bonne justice de cette erreur (2). Nous avons pu lui signaler, avec l'aide

---

(1) *Roc-Amadour*, p. 192, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Mans. Il est probable qu'il y en avait aussi en Bretagne, notamment à Camaret, près de Brest, où existe encore aujourd'hui une chapelle de Rocamadour. (Chanoine Téphany, *Camaret-sur-Mer*, Quimper, 1902, et supplément, 1904.)

(2) Première partie, § 3.

du Cartulaire de Tulle et de Roc-Amadour, des documents espagnols, qui éclairent d'une vive lumière, par analogie, les commencements un peu obscurs du culte de Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal.

C'est d'abord la donation à l'abbé et au couvent de Tulle et à Notre-Dame de Roc-Amadour, de deux villes voisines situées en Espagne pour y fonder un prieuré du même ordre que les religieux bénédictins du sanctuaire. Ce sont ensuite les donations ou confirmations de privilèges en faveur de ce prieuré de Hornillos et Orbanella (1). Or, nous trouvons dans le premier paragraphe du travail de M. Coelho, qu'il y avait à Soza, en cette ville où était la confrérie d'où dépendaient les autres, un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, qui fut fondé et doté par le roi Sanche Ier (2). Il est très probable que d'anciens pèlerins et confrères de Notre-Dame de Roc-Amadour avaient organisé en ce lieu la première confrérie de ce nom en Portugal. Peut-être, à son retour de Compostelle, l'abbé de Tulle, Géraud d'Escorailles (3), vint-il à Soza pour voir leur établissement et obtint-il du roi la fondation du prieuré. Mais on ne peut douter que ce fut à l'existence de ce prieuré bénédictin dépendant des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour que la confrérie de Soza dut sa prééminence sur les autres. Nous pensons qu'on comprendra mieux ainsi le premier paragraphe du travail de M. Coelho. L'auteur a bien voulu reconnaître que notre comparaison avec ce qui se fit en Espagne

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, n° 8. — Cf. au numéro 9, une donation d'un roi de Navarre.

(2) Première partie, § 1. — *Pièces justificatives*, n° 1.

(3) Ed. Albe, *Miracles de Notre-Dame de Rocamadour*, page 135 et note.

était « fort juste et lumineuse » et il nous a prié de joindre aux pièces justificatives la copie des documents espagnols.

Il nous a également écrit qu'il *acceptait* et *admettait* nos conclusions relatives aux diverses donations en faveur de Roc-Amadour. Il semblait croire tout d'abord qu'elles étaient faites à la confrérie existant en Portugal, avec ses divers membres; il a reconnu avec nous qu'il s'agissait en réalité de donations et de legs en faveur de notre sanctuaire français : la forme même de ces donations ne laisse pour un esprit averti aucune place au doute. La première donation mentionnée (1), celle du roi Alfonse II, est citée aussi dans un historien quercynois (2). S'il n'en indique pas davantage, c'est que les documents lui ont fait défaut. Les archives de Roc-Amadour ont été si souvent pillées et ravagées qu'il nous reste fort peu de chose des temps anciens. C'est une raison de plus de remercier M. Coelho qui nous a fourni à son insu une page de plus de l'histoire de Roc-Amadour. Outre le don d'Alfonse II on remarquera celui de sainte Élisabeth dont le testament unit le nom de Roc-Amadour à celui de Ronceveaux (3) (la légende de Roland visitant notre sanctuaire aurait-elle là son origine?). On remarquera aussi le legs de ces braves gens des environs de Lamego (4) qui se firent recevoir confrères de la confrérie de Notre-Dame de Rocamadour à laquelle ils laissent leurs biens; ceux de l'infant don Juan,

---

(1) Première partie, § 2.
(2) Guillaume Lacoste, *Histoire générale de la province du Quercy*, Cahors, 1884, tome II, p. 216, sans référence.
(3) Voir aussi 3me partie, § 2 (Torres Vedras).
(4) Cf. 3me partie, § 5, Lamego.

d'Elvira Michaelis, de Juiao Duraes, de Guimaraes (1), de Nicolas Giraldes, aussi de Guimaraes, qui envoient à leurs frais un pélerin à Rocamadour pour prier à leur intention et apporter leur offrande.

La seconde partie de ce paragraphe parle des biens possédés par les associations de confrères de Notre-Dame de Rocamadour, dans le Portugal. Nous y voyons que certains villages portaient ce nom de Roc-Amadour ou un nom très approchant, ce qui nous permet de supposer non seulement que les confréries y avaient des possessions, mais sans doute aussi que des confréries y avaient été jadis érigées par d'anciens pélerins (2).

Tout cela montre bien quelle fut jadis la popularité de notre pélerinage dans le Portugal. Et tout cela était ignoré, tout cela serait encore ignoré si M. Coelho avait été moins curieux du passé charitable de sa ville natale. Grâce à lui nous aurons, nous gens du Quercy et du Limousin, une idée plus juste, parce que plus complète, de l'antique gloire de notre Roc-Amadour, et les Portugais retrouveront un nom sans doute bien oublié aujourd'hui, un nom qui existe à l'origine de bon nombre de leurs anciens établissements de charité. Puisse Notre-Dame de Rocamadour, que leurs ancêtres aimaient à invoquer et dont ils visitaient souvent le sanctuaire, obtenir de son divin Fils la fin aux maux affreux qui tourmentent leur Église !

Ed. Albe.

---

(1) Cf. 3me partie, § 4, Guimaraes.

(2) Il ne faut pas confondre ces villages avec d'autres appelés de *Sao Amador*, qui prennent leur nom du saint portugais dont j'ai parlé en commençant. Un de ces villages se trouve dans la province de Alemtejo.

Le Culte de Notre-Dame de Roc-Amadour

EN PORTUGAL

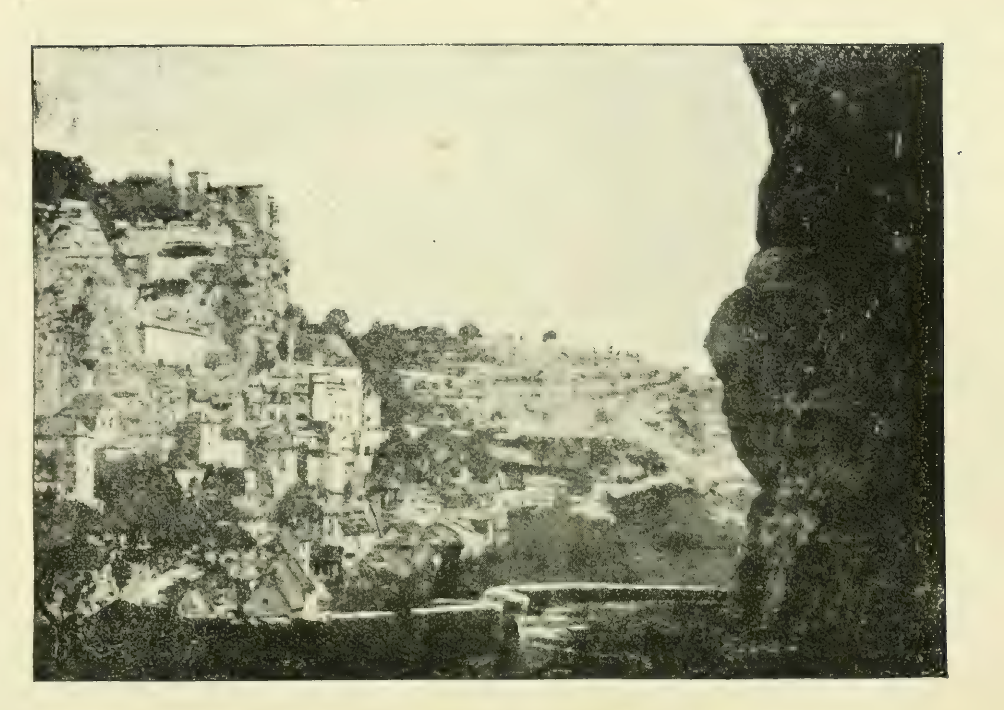


Fig. 1. — Vue générale de Roc-Amadour

INTRODUCTION

De même que les premières lueurs de l'instruction en Portugal nous sont venues des primitifs monastères de Saint-Benoît, Saint-Bernard et Saint-Augustin, de même c'est dans ces monastères que nous trouvons le berceau d'où est sortie en des variées et multipliées manifestations, la plus belle, angélique et glorieuse des vertus chrétiennes, celle qui a levé le plus haut et plus a ennobli l'âme et les sentiments humains, cette vertu sublime et auguste que l'on nomme la charité !...

Si l'histoire de cette divine vertu à travers les temps, toute seule pouvait constituer le plus beau des livres, le Portugal et spécialement la fière et glorieuse ville de Porto, certainement y aurait le plus éclatant, le plus incontestable et le plus sublime de ses chapitres.

En Portugal le peuple, les nobles, les princes, rois et reines, tous se sont parfois rencontrés dans un commun effort par le même idéal altruiste.

Le peuple, de ses deniers, et toujours de son dévouement, de sa persévérance et de ses sacrifices, ses membres fermement unis dans la pratique du bien et se donnant les mains sur le chemin de cette charmante vertu, était constamment occupé à recueillir et à secourir les abandonnés, à soulager les douleurs, à essuyer les larmes et à faire de son mieux pour construire de solides édifices ou créer d'immortelles institutions, démontrant ainsi toute la générosité de sa manière de sentir. Les princes et les reines, élevés dans le même caractère et s'y identifiant entièrement, ont aussi fondé, construit et puissamment soutenu des établissements et des institutions de bienfaisance entièrement remarquables.

Mais ce fut à Porto qu'en tous les temps on a hébergé le mieux et de la forme la plus merveilleuse cette grande vertu, et c'est ce qui démontre bien clairement et bien indestructiblement, toute la grandeur, la noblesse de ses sentiments, ce qui fait son auréole de gloire! car un peuple qui sait soutenir si longtemps une âme à ces hauteurs magnanimes et qui sait si bien et si constamment écouter les palpitations d'un cœur entièrement ouvert aux douleurs, à l'abandon, au malheur et aux souffrances des autres, ce peuple a certainement acquis une des premières places dans les pages immortelles de l'histoire de l'humanité.

Et qu'il est grand ce peuple! car se faisant remarquer brillamment dans les guerres, dans les luttes, dans les privations et les souffrances il a su comme aucun autre s'élever, se faire distinguer et ennoblir, dans le vaste champ de l'effort humain, par la gloire, le développement et l'exercice constant de la bienfaisance.

Voilà comment il obtient son plus grand titre de gloire, quelles que soient les détresses et les malheurs qui puissent l'attendre à l'avenir, quelque grand et radical que puisse être aujourd'hui son anéantissement, ce que l'on ne pourra jamais détruire ni effacer, c'est l'histoire toute brillante de son passé où se trouve placée et sertie, comme le plus pur et le plus étincelant des diamants, l'auguste et incomparable magnanimité de son généreux, intarissable et sublime cœur!

La ville de Porto a fait représenter de façon incomparable deux sentiments sublimes par deux images placées sur ses autels : Notre-Dame de Vendôme et Notre-Dame de Roc-Amadour.

Si l'on voit en Notre-Dame de Vendôme que la ville, justement reconnaissante, a si gracieusement dessinée et peinte sur ses armoiries, la synthèse de la foi, de l'effort et de la persévérance qui à travers toutes les vicissitudes des siècles lui ont donné son origine, sa stabilité et son développement, nous trouvons en Notre-Dame de Roc-Amadour le symbole qui représente le mieux dans sa source sacrée cette

sensibilité qui produisit, qui alimenta, qui nous transmit à un degré qu'aucune autre ville du pays n'a égalé ni surpassé, son infinie et incomparable charité. Et dès lors si l'une a créé et sauvé ta ville, l'autre a fait encore davantage car elle a, d'après elle-même, formé son âme et modelé son cœur ! (1).

Le célèbre sanctuaire, où encore de nos jours se vénère Notre-Dame de Roc-Amadour, est situé au S.-O. de la France dans le haut Quercy, actuel département du Lot, terrain excessivement montagneux, au sol rougeâtre tout parsemé de châteaux et jadis fréquenté par ceux qui pleins de foi et de dévotion religieuse y faisaient leur chemin pour se rendre à Roncevaux, Montserrat et Saint-Jacques de Compostelle.

Tous ceux qui passaient visitaient la fameuse église de Notre-Dame de Roc-Amadour — ce célèbre Rocamadour, si fréquenté par les pélerins de tous rangs, même par les guerriers du moyen âge dans leur pélerinage à Rome et à Jérusalem ; — Rocamadour, le plus vénéré parmi les anciens pélerinages ; Rocamadour, ce Lourdes du moyen âge, que les pélerins contemplaient les yeux remplis de larmes de foi et d'espérance, les mains jointes, l'âme en contemplation et en extase devant ce rocher énorme escarpé et surplombant, d'aspect sauvage, criblé de fissures, parsemé de bouquets d'arbres chétifs, où, croyait-on (2), *Zachée,*

---

(1) M. Coelho a fait sur *Notre-Dame de Vendôme et les armoiries de la ville de Porto* un mémoire qui a paru dans le Bulletin de la Société du Vendômois. Tirage à part, Vendôme, imp. Vilette, 1907.

(2) La parenthèse « croyait-on », n'est pas de l'auteur. Elle a été ajoutée *sur sa demande*, pour rendre avec plus de précision son idée. Il ne prétendait pas ici donner son opinion personnelle, mais seulement résumer cette légende qu'il trouve, m'écrivait-il, « vraiment poétique, suggestive et originale ». Il a cru bon de la résumer en tête de son travail pour faire connaître en son pays l'histoire « de la vénérable et miraculeuse image de *Notre-Dame de Roc-Amadour*, mais son opinion sur la légende de Zachée est « la même que celle de M. Ernest Rupin et de tous les esprits éclairés. »

le petit homme du sycomore de Jéricho, le disciple et l'ami de Jéricho, le disciple et l'ami de Jésus, avait apporté après la tragédie du Golgotha, la première image de la Vierge Sainte Marie.

C'est cette légende, ou tradition immémoriale, qui a fait acquérir à Roc-Amadour, en ces temps d'ignorance et de crédulité comme de superstition, une telle célébrité, qui lui a donné une telle importance aux regards des pèlerins, qu'il est presque devenu un sanctuaire apostolique. Quand les trois Marie après la mort de Jésus avaient quitté la Judée pour se diriger vers l'ancienne Provence, Zachée, disait-on, marié avec Véronique, Zachée, le plus fidèle des soixante-douze disciples du Christ, y était aussi allé avec sa femme, sous l'ordre ou inspiration d'un ange. Le voyage fut fait par mer; Zachée et sa femme Véronique se livrèrent à la merci des flots, mais fut si grande la tourmente, que mille fois les deux époux invoquèrent la protection de la Vierge Sainte Marie.

A la fin une tempête les jeta sur la côte du Médoc, en un lieu nommé Soulac, où devait bientôt mourir Véronique, la compagne de la Sainte Vierge après la mort de Jésus. Zachée se mit de nouveau en route, tout seul cette fois, se dirigeant vers la Provence, recherchant la rencontre des Trois Marie; il suivit la vallée de la Dordogne et à la fin s'arrêta dans la gorge âpre et sauvage de l'Alzou, alors peuplée de bêtes féroces qu'il éloigna par ses prières, vers l'année 70 après Jésus-Christ.

Ce fut ce lieu que Zachée choisit pour y vivre avec sa douleur solitaire, n'ayant d'autre abri et demeure, qu'une caverne qui lui servait d'ermitage et qui fut plus tard son tombeau. Il y ensevelit aussi son nom pour prendre celui de l'amant des rochers, Rupis Amator; *et de ce nom fut dès lors nommé et connu ce lieu de dévotion.*

Voilà en résumé la légende, ou la tradition, sur l'origine de ce village français et de ce fameux sanctuaire que l'art combla de merveilles, dues à la foi de bien des siècles successifs et aux extraordinaires miracles et prodiges qui s'ac-

complirent là, dans ce Rocamadour, au milieu de cet énorme amas de rochers où le bon publicain de Jéricho passa, disait-on, le reste de ses jours ; Zachée, le bon disciple qui avait touché le Christ de si près, qui, un jour, chez lui, dans la Judée, avait eu l'honneur d'héberger Jésus-Christ, et que le Divin-Maître nomma son ami.

La fameuse image de Notre-Dame de Roc Amadour jadis entourée du plus grand culte en France, en Espagne et en Portugal, [à laquelle, d'après la légende, Roland, neveu de Charlemagne, avait offert en argent le poids de son épée et plus tard en mourant à Roncevaux, son épée elle-même, la célèbre Durandal], cette miraculeuse image que les pélerins se faisaient une grande gloire de posséder gravée sur leurs sportelles *de pélerinage, des sportelles qu'ils fixaient comme un signe distinctif et respectable sur leurs* galerus *ou*



Fig. 2. — Sportelle des Pélerins de Saint-Jacques (1)

chapeaux, et sur la pélerine ou romeïra, *de leurs* sclavines *à côté des* vieiras *de Saint-Jacques de Compostelle, des clefs de Saint-Pierre de Rome ou de la* palme bénite *de Jérusalem ; elle existe encore dans sa basilique. De même existent*

(1) Sportelle des pélerins de Saint-Jacques (d'après un dessin à la plume de M. Coelho).

encore les ruines de l'hôpital de Rocamadour sur le haut du côteau, en face des sanctuaires de la Sainte Vierge, dernière halte des pélerins, qui pouvaient, en cet édifice construit par la charité, après leur visite aux édifices sacrés, renouveler leurs forces perdues de manière à entreprendre le retour dans leurs foyers.



Fig. 3. — Un Pélerin (1)

La miraculeuse et très ancienne image est profondément suggestive et impressionnante.

Elle est taillée dans un seul tronc d'arbre de soixante-

(1) Un pélerin, pélerin de Saint-Jacques de Compostelle, de Rome et de Roc Amadour (dessin à la plume de M. Coelho, d'après une ancienne gravure). Remarquer les trois sportelles.

seize centimètres de hauteur et trente centimètres de largeur à sa base. La Vierge est assise. Les vêtements tombent



Fig. 4. — Statue de Notre-Dame de Roc-Amadour (1)

droit et unis au corps, laissant bien voir les formes amaigries de tous ses membres. Les cheveux sont séparés au

(1) Statue de Notre-Dame de Roc-Amadour (dessin de M. Coelho, d'après une photographie de M. Rupin).

milieu et doucement ondés sur les tempes, ils tombent jusqu'au milieu du dos. La Vierge ne porte pas de voile. Jadis elle avait le front diadémé d'une couronne à fleurons : ces fleurons ont disparu; mais soit qu'ils aient été enlevés pour maintenir une autre couronne ou diadème en métal précieux, soit qu'ils aient été effrités par suite de l'ancienneté de l'image, ce qui est certain, c'est que l'on n'en trouve aucun.

Les regards sont baissés; la face montre une certaine douceur calme et digne et on trouve sur ses lèvres un sourire particulier. Les bras s'écartent un peu du corps, les manches du vêtement sont justes sur les avant-bras; les mains ont presque disparu; l'on ne peut plus connaître quels étaient les attributs que la Vierge soutenait.

L'Enfant Jésus se trouve assis sur son genou gauche; lui aussi autrefois portait sur le front une couronne qui a de même presque disparu, comme celle de la sainte Vierge. Sur sa main gauche il soutient le livre des Évangiles; la main droite manque.

L'image est presque totalement noircie, non seulement par l'action du temps, mais aussi par l'atmosphère où elle se trouve, constamment illuminée par des cierges et par la fumée balsamique de l'encens que l'on brûle devant elle.

Le bois de cette célèbre statue est si ancien qu'il s'émiette et se réduit facilement en poussière.

Un jour, pour la préserver de l'action du temps et des vermoulures, on a couvert toute sa surface d'une couche d'argent. La feuille très mince de métal est devenue noire, et de nos jours on ne la retrouve qu'aux petits rinceaux qui ornent les poignets et l'encolure de sa robe, aux endroits où l'argent a été conservé par une légère couverture d'or. Cependant le métal tombé ici et là par suite de l'oxydation, laisse voir le bois qui est dessous. Sur la partie postérieure du siège où l'image repose, on trouve une cavité rectangulaire jadis fermée par une porte, dont on voit encore les feuillures. Certainement cette cavité (on est obligé de le supposer) était destinée à garder quelques reliques sacrées.

Et ainsi on est aussi obligé d'admettre que l'image de Notre-Dame de Roc-Amadour fut naturellement à une certaine époque convertie en Vierge-Reliquaire (1).

La Vénérable image, cela ne fait pas le moindre doute, est ultra-séculaire; tout l'ensemble montre entièrement le type primitif des images et c'est ainsi qu'elle a été considérée par les plus éminents archéologues et érudits (2).

---

(1) D'après une chronique provençale sous Louis le Bègue, vers 877 et 879, les précieuses reliques de Sainte-Marie de Pont-l'Abbé furent transportées à Rocamadour pour être soustraites au pillage des Normands. La cavité de l'image n'aurait-elle pas été ouverte à cette époque là ? (note de M. Coelho).

Ce n'aurait pas été la peine de venir de si loin pour cacher des reliques dans une cavité aussi petite que la base de notre statue. Malheureusement pour l'hypothèse de M. Coelho la prétendue chronique provençale du IXe siècle est tout simplement une interpolation insérée avec bien d'autres, par un saintongeois du XIIIe siècle, dans le texte d'une chronique bien connue : *Tote listoire de France.* Il y a six interpolations très visibles : la quatrième se rapporte au temps des Normands et renferme une liste, qu'on a le droit de qualifier de fantaisiste, d'églises, de trésors cachés et de reliques. A la suite de nombre d'églises citées sans aucun ordre géographique on trouve, tout à fait à la fin ceci : « *Li tresors de Caercin fut portez a Guaidon* (faut-il lire Gourdon?) *E cil de Tolose e daubugeis* (d'Albigeois) *fut portez al fois* (à Foix). *E les vertuz Sainte Marie la novele de Pont Labei furent portees a nostre dame Saincte Marie a Rocamador e outre partie a Orcivaus en Auvergnie. E a Balanzac joste pont labei en remest outre granz partie* ». [Texte du P. Darley : *Fragments d'anciennes chroniques d'Aquitaine...* Bordeaux 1906, p. 59]. Comprenne qui pourra pourquoi la peur des Normands qui a fait porter des reliques de Pont-l'Abbé (Charente-Inférieure) à Roc-Amadour et à Orcival n'aurait pas fait tout emporter, et pourquoi grande partie serait restée à Blanzac, près de Pont-l'Abbé ! On en pourrait dire autant de presque tout le reste : Par exemple on ne voit pas bien comment les reliques d'Uzerche étaient plus à l'abri des Normands à Turenne. Un éditeur anglais de *Tote l'istoire*, M. W. Bourdillon, semble bien croire que les textes interpolés sont de l'époque à laquelle ils se rapportent, mais c'est un peu difficile à accepter lorsqu'on voit l'interpolateur recourir aux chansons de geste ! (E. A.)

(2) Les archéologues comme MM. Ch. de Linas, J. Helbig, Barbier de Montault, J. Quicherat, V. Gray, A. Darcel, E. Molinier, R. de Lasteyrie, ont été unanimes à fixer la date de la statue, d'après tous les caractères extrinsèques, aux dernières années du XIIe siècle. Aux arguments qui ont déterminé ces déclarations et contre lesquels il est difficile de s'inscrire sérieusement en faux, M. Rupin a cru pouvoir en ajouter un autre. La statue de Roc-Amadour a été creusée en dessous par derrière, de façon à former une cachette pour des reliques (peut-être ces cheveux et ce fragment de voile de la Sainte Vierge

L'abandon après l'invasion des Huguenots de 1562 et la Révolution de 1793, qui renversa en France toutes les institutions religieuses, ont fait que cette très célèbre et miraculeuse image fut tout à fait oubliée chez les chrétiens. Il arriva de même qu'une ville telle que Rocamadour, bien peuplée, riche, florissante, pleine de vie, d'animation et de splendeur durant tout le moyen âge, se trouve aujourd'hui un pauvre village de moins de 1.000 habitants, un village campé tant bien que mal dans les ruines d'une ville antique, qui montre encore des portes fortifiées et des restes d'un fort et d'un mur d'enceinte qui témoignent de son importance passée.

Mais l'art et l'architecture ont rempli ce sanctuaire de nombreux chefs-d'œuvre, spécialement après la restauration qui fut commencée vers 1836 par la piété et le dévouement des peuples et particulièrement des évêques de Cahors, auxquels il se trouve subordonné ; et ainsi s'il n'y avait pas d'autre motif, ce bouquet de merveilles mériterait encore d'être visité.

---

dont il est question en divers endroits) ; c'est donc une vierge-reliquaire et l'on ne connaît pas de vierge-reliquaire antérieure au XIIIe siècle. Par deux fois dans la *Revue religieuse de Cahors* on a prétendu triompher, contre M. Rupin, d'un passage des miracles de Sainte Foi (1, 13) d'après lequel c'était l'usage, bien avant le XIIIe siècle, en Auvergne, en Rouergue, en Toulousain et dans les régions voisines, de faire des statues d'or, d'argent ou d'autre métal, de façon à y loger soit la tête, soit une partie importante du corps. Ce texte (que M. Rupin connaissait fort bien, lui qui a précisément décrit des statues-reliquaires dès XIe et XIIe siècles dans son *Œuvre de Limoges*), ce texte, dis-je, ne prouve pas que la statue de Roc-Amadour soit antérieure à la date fixée par les archéologues ; il prouve seulement la possibilité de vierges-reliquaires antérieures au XIIe siècle. Et de fait M. Coelho m'écrivait que l'on conserve en Portugal, tout près d'Aveïro, une vierge-reliquaire, la vierge de Marnel, « fameuse aux IXe, Xe et XIe siècles, et qui fut à ces époques l'objet d'un grand pélerinage, parce qu'elle contenait à la partie inférieure des fragments des sépulcres du Christ et de la sainte Vierge ». Si le renseignement est exact, j'entends si la statue de Marnel remonte vraiment au IXe siècle, on aura démontré l'existence de vierge-reliquaire à cette époque (et j'avoue que la chose me parait assez naturelle), mais on n'aura pas démontré pour cela que la statue de Roc-Amadour remonte elle-même au-delà du XIIe siècle. (E. A.)

NOTRE-DAME DE ROCAMADOUR EN PORTUGAL

Ire PARTIE

LES ORIGINES (*)

I

Le Prieuré de N.-D. de Rocamadour à Soza (1)

En 1192 le roi Dom Sancho Ier de Portugal fit donation de tout l'ancien village et de l'église des Templiers de

(*) Les titres et sous-titres ont été ajoutés par l'éditeur. Il est bon de dire que le texte, y compris naturellement l'introduction, a été rédigé par M. Coelho lui-même, qui s'exprime, comme on a vu, facilement en français. Il nous a demandé de faire disparaître de son manuscrit quelques défauts ou incorrections ; mais nous avons pensé que certains tours de phrase et certaines inversions ne devaient pas être modifiés, sans risquer de nuire à l'heureuse originalité du style. — E. A.

(1) Le village de Saint-Michel de Soza a actuellement 3,350 habitants, et il est situé à 8 kilom. 1/2 au sud d'Aveiro. La plus grande partie de l'ancienne ville de Soza fut détruite par la mer.

D'après ce qu'il semble, les Templiers n'étaient en Portugal qu'usufruitiers, amovibles au gré du souverain, des terres et édifices donnés par la Couronne. C'était assez fréquent de voir les rois s'emparer de quelques biens de l'Ordre, lequel, au lieu de se révolter ou de s'insurger, se soumettait volontiers et humblement en reconnaissant là l'exercice d'un droit imprescriptible. « Q. os lugares vilas et castellos q. os ditos Templeyros aviam ne Reyno de Portugal q. estava todos por del Rey et pera deo serviço et os Tempreyros no os podiam em alhearem outra pessoa mays, El Rey de Portugal cada vez q. queria lhis filhava os lugares q. aviam et os dava a seos filhos et aqueles q. queria et q. tinha por be. E fazia El Rey delles o q. tinha por be. E quando lhis El Rey filhava vilas ou castellos os ffreyres lhy dizia :

Soza (1), près la ville d'Aveiro, dans l'ancien diocèse de Coïmbre, à l'ordre ou confrérie hospitalière des Pélerins de Notre-Dame de Roc-Amadour qui y avait établi son siège et qui se répandit avec le but de soigner les malades, d'héberger et de secourir les pauvres voyageurs et pélerins dans les hôpitaux et hôtelleries hospitaliers de Torres-Védras, de Braga, de Coïmbre, de Santarem, de Chaves, de Lamêgo, de Leiria, de Guimaraes, etc., et spécialement dans ceux de Lisbonne et de Porto (2). Ce fut le même roi Dom Sancho Ier qui fit bâtir leur hôpital, leur hôtellerie à Soza (3).

L'image de Notre-Dame de Roc-Amadour qui existe encore dans l'église de Soza, et qui semble remonter à la même époque, était considérée comme très miraculeuse, et voilà le motif non seulement des innombrables visites qui

---

Senhor vosso he quanto nos avemos, ca vos et vossos avoos nolo destes, et en vos he de nolo dardes ou de nolo filhardes, ca de vossas maao teemos nos todo et por vosso o teemos. E as Rendas dos Lugares despendemolas e vosso serviço cotra Mauros et cotra outros lugares q. sam a defendimeto de vossa terra, ca vossa he toda a propriedade. » — (*Enquêtes du Roi Dom Diniz*, Enquête sur le 6e article : Herculano. *Hist. de Portugal*, tome IV, page 75, notes 147 et 225. Figueviedo, *Na Hist. da Ordem de Malta em Port.* — *Lisbonne*, 1800, tome I, § 105, page 199, note 99. Barros, *Hist. da Admao Publ. em Port.* aux XIIe et XVe siècles, Lisbonne, 1885, tome I, p. 364.

(1) La bulle d'Alexandre VI (voir *Pièces just.*, n° 1) indique en effet le prieuré de Soza comme ayant été au Temple « *cum jurisdictione Templi* ». — E. A.

(2) Agostinho de Sainte-Marie *Santuario Marianno*. Lisbonne, 1707, tome IV, liv. II, titre CXVII, page 708 seg. Viterbo. *Elucidario*. Lisbonne, 1789, verb. *Roca-Amador* ; — Moreïra, *Hist. généal. da Casa de Souza*, p. 771. Voir plus haut la préface.

(3) Pinho Léal *Port. ant. et mod. edicç*, 1874, verb. Soza, vol. IX, page 457-8, col. 2. [Pour bien comprendre comment le roi a pu donner l'église de la ville de Soza à l'église de Notre-Dame de Roc-Amadour établie à Soza, il faut savoir qu'il y avait deux églises à Soza : la plus petite, celle qui fut donnée, était dédiée à Saint-Michel ; la mer, qui a ruiné Soza en grande partie, ayant détruit l'église de Roc-Amadour, c'est l'église Saint-Michel qui est devenue la plus importante, la seule existant aujourd'hui. — E. A.] *D'après lettre de M. Coelho*. (Voir la Préface.)

lui étaient faites, mais aussi des immenses offrandes, aumônes et vœux qu'elle recevait des pélerins qui passaient par là (1).

L'église, l'hôpital et les hôtelleries adjointes faisaient partie de la donation du roi Dom Sancho Ier, de même que les

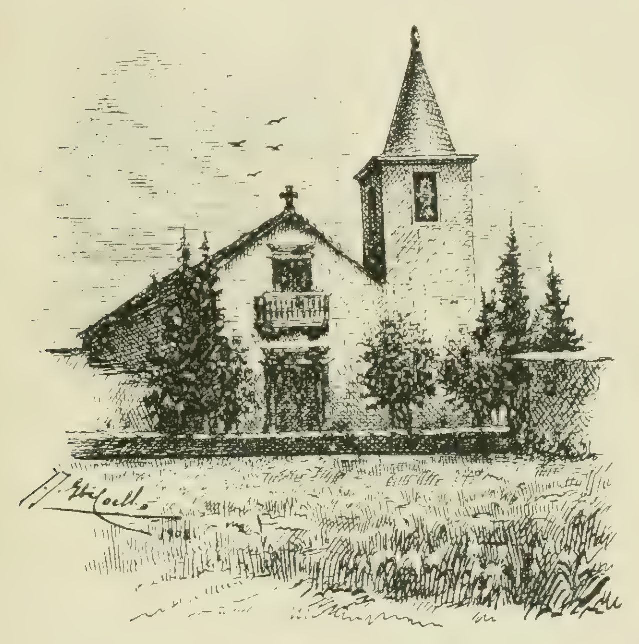


Fig. 5. — ÉGLISE ACTUELLE DE SAINT-MICHEL DE SOZA (2)

propriétés, domaines nouveaux et anciens, tout le village de Soza, les rentes des marines et les droits régaliens qui y étaient reçus (3).

(1) Augustin de Sainte-Marie (*Sancluario Marianno*, loc. cit. — Voir plus loin, 3e partie, § 8 : L'Image de Notre-Dame de Rocamadour à Soza.

(2) Église actuelle de Saint-Michel de Soza, près Aveiro, où l'on vénère l'image de Notre Dame de Roc-Amadour (d'après un dessin à la plume de M. Coelho).

(3) Voyez la bulle du pape Alexandre VI transcrite à la fin de ce travail. [La bulle dit seulement que le roi Sancho et sa femme dotèrent le prieuré. — E. A.]

La donation fut confirmée par plusieurs prélats et personnages de la cour et contenait les expressions suivantes : « *Ecclesiæ Sanctæ Mariæ de Rupe Amatoris de villa quæ vocatur Sosia et Fratribus ibidem Deo servientibus* (1). »

Le roi Dom Alphonse II de Portugal confirma cette donation.

Le roi Dom Sancho II, en 1242, lui fait donation de tout le très ancien domaine et petit village de Saint-Simon de Mamarosa, à 18 kilomètres au Sud-Est d'Aveiro (2).

Le roi de Portugal Dom Alphonse III, dès qu'il monta sur le trône, confirma la donation de l'église de l'hôpital et village de Soza à l'ordre ou confrérie des Pélerins de Roc-Amadour représentés par Dom Frey Hugues, Prieur du Monastère de Soza. Dans cette confirmation le roi employait les expresions suivantes : « *Ordinis Monasterii S. Mariæ de Rupe Amatoris...* » Le même roi, en 1260, confirma au même Prieur la donation de Mamarosa que le roi son frère lui avait faite (3). Encore il ordonna par sentence que tous les habitants du village de Soza reconnaîtraient le Prieur du monastère de Soza et de l'ordre et confrérie de Notre-Dame de Rocamadour, comme leur seigneur.

Le roi Dom Denis confirma toutes les donations faites par les rois antérieurs, et de plus tout ce qu'à ce temps-là l'ordre et confrérie possédait en Portugal, au Prieur du monastère de Soza Dom Frey Guillaume Morsel, et la sentence que son frère le roi Dom Alphonse III avait dictée en ordonnant que tous les habitants du village de Soza dorénavant

---

(1) Brandao, *Monarchia lucitana*. Lisbonne, 1650, tome V, page 272 et seq. — Augustin de Sainte-Marie, *ob. cit.*, lieu cit. [La formule ressemble beaucoup à celle que nous trouvons pour le prieuré de Hornillos en Espagne. Voir *Pièces justif.* n° VIII B. — E. A.]

(2) *Ouv. et lieu cit.* Cette paroisse de Mamarosa a aujourd'hui 1,985 habitants.

(3) Brandao, *idem*. — Augustin de Sainte-Marie, *idem*. — [On aimerait avoir les textes complets de ces donations ou confirmations, comme nous les avons pour l'Espagne (voir *Pièces justif.* n° VIII). M. Coelho n'a rien trouvé en dehors de ce qu'il cite. — E. A.]

devraient considérer les Prieurs du Monastère, Ordre e Confrérie comme leurs Seigneurs (1).

Le roi Dom Ferdinand I[er] confirma entièrement les donations de tous les monarques antérieurs, à la personne de Dom Frey Ponce, Prieur du monastère de Soza et de l'ordre et Confrérie de Notre-Dame de Rocamadour (2).

Le roi Dom Jean I[er] confirma de même toutes ces donations et donna la jurisdiction de Soza au Prieur du monastère et de la confrérie Dom Frey Vasco, confesseur et précepteur de l'Infant Dom Quarte, plus tard roi de Portugal (3).

L'ordre et confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour disparaissent à Soza, sous le roi Dom Alphonse V, presque à la fin du xv[e] siècle.

Le roi pria les Papes Pie II et Sixte IV, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome, Dom Jean de Soüza « le Romanisque » — chevalier de sa maison, conseiller de ce roi et de son successeur Dom Jean II, et ayeul des Ducs de Lafões, marquis d'Arronches et comtes de Miranda, — de faire tomber dans les mains de ce personnage le patronat héréditaire de l'église de Soza, et de le transformer en commanderie perpétuelle de l'ordre militaire de Saint-Jacques-de-l'Épée. Le roi lui-même avait donné le bénéfice, avec le patronat, en rémunération de services diplomatiques, *jure heredictario,* au susdit D. Jean de Soüza, par charte passée à Evora, vingt jours avant la mort du roi, le 8 août 1481 (4).

---

(1) Pinho Léal, *ouv. et lieu cités.* — Augustin de Sainte-Marie, *ouv. et lieu cités.*

(2) Augustin de Sainte-Marie, *ouv. et lieu cités.*

(3) Lib. 3[e] du roi D. Jean I[er], fl. 130, cité par Brandao, *Monarc. hist.*, tome V, liv. XVII, chap. XL.

(4) Soüza, *Hist. Généal. Da Casa Real Port.* Lisbonne, 1748. *Provas*, tome VI, page 201. — Cette donation était très importante. D'après l'opinion d'un écrivain (*Description genealogica de la Casa de Soüsa*), Madrid, 1770, page 438, n° 950-IV), elle était une chose si grande et extraordinaire que l'on n'en trouve d'autre en Portugal (traduction littérale). — Voir le texte après celui de la bulle (*Pièces justif.* n° 2).

La Bulle du Pape Sixte IV a été confirmée par une Bulle du Pape Innocent VIII, et encore par Alexandre VI (1).

Nul écrivain portugais ne se réfère à cette bulle, et nous ne pouvons découvrir les motifs qui ont influé sur l'esprit du roi Dom Alphonse V pour l'extinction de l'ordre et de la confrérie de Notre-Dame de Rocamadour en Portugal.

Seulement Viterbo, dans son « *Elucidario* » (2), nous dit

---

(1) Soüza, *Hist. généal. du Casa Réal Port*, lieu cité. (Voy. page 75 et *Pièces justif.* nos 1 et 2.)

[Voici l'analyse complète de la bulle d'Alexandre VI dont on trouvera le texte aux *Pièces justificatives* n° 1 :

Le prieuré de Soza, au diocèse de Coïmbre, de l'ordre de Saint-Benoît, prieuré que le roi Sanche et sa femme avaient doté de biens considérables et auquel ils avaient donné, avec toute la juridiction du Temple, la ville de Soza, fut érigé, après avoir été tenu quelque temps en *commende* (c'est-à-dire par des prieurs séculiers commendataires), en *commanderie* de l'ordre de Saint Jacques-de-l'Épée par le pape Pie II, au profit du commandeur Jean de Soza, pour tout le temps que vivrait ledit commandeur ; le pape supprimait l'ordre ou confrérie qui s'y trouvait et toute dépendance à l'égard d'un ordre étranger. Après la mort du commandeur Jean de Soza, le prieuré devait revenir à son ancien état (et donc à la confrérie de Roc-Amadour).

Plus tard, à la prière du roi Alfonse V, Sixte IV permit que, même après la mort de Jean, la commanderie de Soza restât à la milice de Saint-Jacques-de-l'Épée et que le prieuré, l'ordre ou confrérie et la dite dépendance fussent définitivement supprimés, réservant au roi et à ses successeurs le patronat et le droit de présentation (14 mars 1477).

Mais Alfonse céda le patronat et le droit de présentation à Jean de Soza et à ses héritiers. Jean demanda confirmation de cette cession ; mais Sixte IV étant mort avant que les bulles fussent faites, Jean de Soza, qui était alors ambassadeur du roi de Castille auprès du Souverain-Pontife, demanda la même grâce au pape Innocent VIII. Il en avait obtenu des lettres le 21 juillet 1492, mais les bulles n'étaient pas fulminées que le pape Innocent mourait à son tour. Alexandre VI, sollicité par le même personnage, permit que les bulles eussent leur effet à partir de cette date du 21 juillet 1492. — E. A.]

(2) Verb. et lieu cités.

M. Coelho explique fort bien, dans une lettre en réponse à mes diverses observations, que les confréries de pélerins tombèrent en Portugal [comme ailleurs je suppose] parce que les pélerinages avaient cessé. « Depuis 1414, écrit-il, après la conquête de Ceuta en Afrique,

que ses membres ont été bien considérés et respectés par le peuple tout le temps qu'ils ne se sont pas écartés de la primitive observance, mais à la fin ils s'occupaient plus de leurs intérêts que de la fidèle administration des hôpitaux.

Et un peu plus loin, le même écrivain ajoute (textuel) : que la fin de ces hospitaliers fut si misérable que la reine Dona Éléonore, femme de Dom Jean II, en fondant l'hôpital de Caldas da Rainha, déclara que d'aucune manière cet hôpital ne pourrait être administré par des moines.

Malgré cela, cet hôpital et encore d'autres ont été administrés par des religieux de Saint-Jean l'Évangéliste ou de Saint-Éloi; le peuple les surnommait « les moines seringues », surnom plus grossier que déshonorant.

Voilà comment s'est terminé l'ordre et confrérie des Pélerins de Notre-Dame de Roc-Amadour à Soza, et de même toutes les autres maisons qui en dépendaient (1).

Mais le contraire est arrivé aux institutions hospitalières dont elle fut l'origine, car celles-là se sont fortement enracinées en portant de splendides fruits, comme on le verra.

---

par le roi don Jean I[er] et son fils, le Portugal ne pensait qu'aux aventures, aux navigations, aux découvertes et conquêtes d'outre-mer (« *I Shall not howerer find space enough in this work to write the history of the world during two centuries, because in two hundred years Portugal represented all that was grand, noble. and chivalrous* » Sellers, *Oporto old and new*, London, 1899, chapt. V, page 31). Et l'esprit religieux qui n'a jamais abandonné le Portugais l'a aussi suivi sur ce point. Au-delà de la mer il y avait les ennemis de la foi qu'il était nécessaire de combattre..... Les temps et la société étaient différents. La lance remplaçait le bourdon et l'armure la *romeira*. »

(1) Cette dépendance, par rapport à la confrérie de Soza, des autres confréries du royaume, qui ne ressort pas très bien des documents cités par M. Coelho, est cependant, paraît-il, hors de doute. Mais les archives ou les ouvrages qui en parlent ne laissent pas voir de quelle nature était cette dépendance, ni à quelles dates elle a commencé ou fini. Il est probable que cette dépendance s'explique par l'existence du prieuré de Roc-Amadour à Soza; une fois le prieuré disparu, la relation entre la confrérie de Soza et les autres disparaît aussi. Cette explication peut être confirmée par ce fait que les confrères de Roc-Amadour, m'écrit M. Coelho, étaient régis par la règle bénédictine. E. A.

II

Donations faites à Notre-Dame de Rocamadour dans le Portugal (1)

Tandis que l'ordre et les confréries de Notre-Dame de Roc-Amadour florissaient en Portugal par leurs vertus, par leur foi et encore par leur altruisme, les rois et les nobles, de même que le peuple, non seulement n'oubliaient pas la glorieuse et miraculeuse image, mais encore ils n'ont laissé de fournir d'abondantes et constantes donations à leurs églises et à leurs hôpitaux.

Et ils ne se tenaient pas là, ils leur léguaient parfois des biens considérables, beaucoup laissèrent *mandas* particulières (des obligations testamentaires), c'est-à-dire qu'ils léguaient certaines sommes à des personnes qui tiendraient leur place pour faire des pélerinages au très célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour, en France.

Nous pouvons présenter les exemples suivants, abstraction faite de ceux que nous avons déjà indiqués :

Dom Alphonse II, roi de Portugal, dans son testament fait en novembre de l'ère 1259 (an. chr. 1221), avait mis le legs suivant : « *Sanctæ Mariæ de Rocamadour ij*c (200) *morab.* (morabitinos) *pro meo anniversario* (2). Brandao (3) affirme que ce testament contenait encore cette disposition : « *Et* que du même tiers devaient être donnés : trois mille maravédis au Pape, deux mille au monastère d'Acobaça, pour mon anniversaire, et à Sainte-Marie encore deux mille avec la même destination (4).

(1) Pour ce paragraphe, voir la Préface où l'on voit que la plupart de ces donations sont faites au sanctuaire du Quercy. — E. A.

(2) Tour du Tombo. *Liv. IV des Droits régaliens*, cité par Brandao, ouv. et lieu cités. Chaque morabitino correspondait à 500 reis (2 fr. 95). Pinho Leal, ouv. cité, verb. *Coïmbre* et *Ceâ*, vol. 11, pages 326 et 223).

(3) Souza, *Hist. généal. da C. R. P.*, tome Ier, pages 17, 34 et suiv.

(4) Chaque maravedi correspondait alors à 102 reis actuels (0 fr. 50). [La donation d'Alfonse II est mentionnée dans l'*Hist. du Quercy* de Guillaume Lacoste (Cahors, Girma, 1883), tome II, p. 216, avec un chiffre différent. — E. A.]

Le même roi Dom Alphonse II faisant application de certaines rentes de son épouse, la reine dona Urraca, dans un diplôme écrit à Coïmbre, le 7 décembre de l'Ere 1258 (an. ch. 1220) disait : « *Ad Sanctum Jacobum de Galliciœ et ad ecclesiam de Toleto* (Tolède) *et ad Sanctam Mariam de Rocomador et ad Sanctam crucem de Colimbria* (Coïmbre) *similiter unicuique illorum mille morabitinos et in omnibus istis locis cantent cotidie pro illa unam missam et faciant quator anniversaria in quolibet anno* (1). »

Le roi Dom Sancho, le père de ce roi, laissa en testament différents legs à des hôtelleries hospitalières de pauvres voyageurs et pélerins de Portugal, mais comme il n'en a pas indiqué l'invocation religieuse, on ne sait s'il y a incluses celles de Sainte-Marie de Roc-Amadour qui existaient alors; cependant il faut croire qu'elles y étaient incluses.

Le roi Dom Alphonse III laissa mille livres à toutes les hôtelleries hospitalières et hôpitaux de Portugal. « *Item omnibus hospitalibus et albergariis Regni meï mille libras* (testament fait à Lisbonne le 11 kal décembre de l'Ere 1309 (an. ch. 1271 (2) », que les hôpitaux et les hôtelleries de Roc-Amadour fussent aussi compris dans cette disposition, il ne peut y avoir doute.

On trouve aux « *enquêtes de Dom Alphonse III* », que Martin Flariges et Payo Gonçalvès, du village de Saint-Jean de Pesqueïra, près Lamégo, sont devenues confrères de l'ordre de Sainte-Marie de Rocamadour et ont donné par testament au sanctuaire de Notre-Dame tout ce qu'ils possédaient. « *Dixit quod Martim Floriges et Pelagius Gonsalvis, S. Joannis de Fiscaria, fecerunt se confleires de Ordiné S. Mariæ de Ripa Amatoria et ad mortem prœdictorum leixaverunt-quantum habebant S. Marie de Ruppa Amatoria.* »

---

(1) Figanière, *Memorias das Rainhas de Portugal.* Lisbonne, 1859, page 242. *Tour du Tombo gav., 13, maço q. n° 8.*

(2) *Tour du Tombo, Liv. I des Rois, pag. 79,* cité par *Brandaô, ouv. cit.* tome V, page 284 et tome IV, liv. XIII, page 297, chap. XXVI.

La reine de Portugal, sainte Élisabeth, particulièrement dévouée à la miraculeuse et célèbre image de Notre-Dame de Roc-Amadour, de même que l'était sa tante la reine de Hongrie, sainte Élisabeth, ne l'a pas oubliée dans ses deux testaments.

Dans le testament que la glorieuse et charitable reine fit à Santarem le 19 avril, Ere 1352 (an. ch. 1314), on trouve cette disposition : « *Item a todos os ospitaes e albergarias do Senhorio do Reino de Portugal quinhentas liberas pera roupa e mando aos meus testamenteyros q. as conpren pera eles como viren q. he bem...* »

« *...Item mando as ospital de Roçasvalles* (Roncevaux) *quinhentas liberas pera os enffermos. Item mando aa Santa misericordia de Rocamador huâ vestimenta boa e hum calix com q cante hû clerigo* (1). »

Traduction française : « Item, à tous les hôpitaux et hôtelleries hospitalières du Royaume de Portugal, cinq cents livres pour linge et j'ordonne à mes exécuteurs testamentaires qu'ils l'achètent eux-mêmes comme ils le trouveront le mieux... »

« ...Item j'envoie à l'hôpital de Roncevaux cinq cents livres pour les malades. Item j'envoie à la *Sainte Miséricorde* de Rocamadour un habit sacerdotal et un calice avec lequel un prêtre puisse chanter (sous-entendu, la messe). »

Et dans le testament que la même sainte Reine fit à Coïmbre, le 22 décembre, Ere 1365 (an. chr. 1327), on lit encore cette disposition parmi d'autres très valables aumônes à tous les hôpitaux et hôtelleries de Portugal :

« *Item mando ao hospital de Roçasvalles quinhentas li-*

---

(1) Soüza, *ouv. cit.*, Provas, tome I, page 117. Figanière, *ouv. cit.* page 280 et 281.

Chaque libra correspondait alors à 875 reis (4 fr. 75). Figanière, *idem*, page 319. [*Sancta Misericordia* est évidemment une fausse lecture d'abréviation, pour *S. Maria*. — E. A.]

bras pera os enffermos ». « *Item mando a Santa Maria de Rocamador trezentas libras* (1). »

Traduction française : « Item j'envoie à l'hôpital de Roncevaux cinq cents livres pour les malades. Item j'envoie à Sainte Marie de Roc-Amadour trois cents livres. »

Il est courant que la même sainte Reine fut la fondatrice en 1310 de l'hôpital et hôtellerie de Notre Dame de Roc-Amadour au village de Torres Védras, lequel lui appartenait, car toute cette terre faisait partie de sa dot (2).

Les sommes ci-dessus indiquées, il est bien vrai qu'aujourd'hui elles semblent peu importantes, surtout pour un roi ou une reine, mais on doit remarquer qu'alors l'or et l'argent avaient une valeur bien supérieure à l'actuelle.

Dans le testament de Dona Marie d'Aboïm, seigneur du château et village de Portel, Mafra et Ericéïra, seconde épouse de Dom Jean Fernandès de Lima, *rico homme*, et fille de Dom Jean d'Aboïm, grand chambellan et ami particulier du roi Dom Alphonse III de Portugal, testament fait à Lisbonne par le notaire Etienne Fernandès le 30 juin, Ere 1375 (an. chr. 1337), on trouve la suivante disposition : « *Mando à Santiago de Galliza hum marco de prata et mando a Santa Maria de Rocamador hum marco de prata* (3). »

Traduction française : « J'envoie à Saint-Jacques de Gallice un marc en argent et j'envoie à Sainte-Marie de Rocamadour un marc en argent. »

L'infant Dom Jean, oncle du roi Dom Denis de Portugal, ordonna par testament, qu'après sa mort et pour son âme, deux hommes honnêtes fussent envoyés en pélerinage : l'un

(1) Souza, *ouv. cit.* Provas, tome I, lieu cit.

Lacerda, *Histoire de Sainte Izabel*, page 288 et 291.

Figanière, *ouv. cit.* page 285 et 286.

(2) Victor Ribeiro, *Hist. da Bénéficencia Publ. en Port.*, publ. dans la revue scientifique *O Instituto*, vol. 49, n° 5, mai 1902. Cf. 3e partie, § 2.

(3) Tour du Tombo, *Liv. du couvent de Saint-Dominique de Lisbonne*, n° 9, fol. 376, cité par l'*Archive historique Portug.*, 1906, vol. IV, page 184 et suiv.

à l'église de Saint-François d'Assise, et l'autre au sanctuaire de Notre-Dame de Rocamadour en France (1).

Dans le testament d'Elvira Michaellis, daté du 18 février, Ere 1305 (an. chr. 1267), on trouve la suivante disposition : « *Item mando quod dent cuidam homini vel mulieri qui, vel que, vadat ad Sanctam Mariam de Rocamador pro me, triginta morabitinos* (2). »

Dans le testament de Juiao Duraes, fait à Guimaraes par le notaire Pero Salgado, on lit cette disposition : « *Item mando vinte libras a hum homem que va a Rocamador, e sinco libras que oferesça esse homem qui alo for ao altar de Rocamador* (3). »

Traduction française : « Item je lègue vingt livres pour un homme qui aille à Rocamadour, et encore cinq livres, que l'homme qui y ira, devra offrir à l'autel de Rocamadour. »

Dans le testament de Nicolas Giraldës, marchand de Guimaraes, daté du 3 septembre, Ere 1388 (an. chr. 1350), on trouve cette disposition : « *Item mando que pelo meu auer enviem hum homem a Santa Maria de Rocamador que van alo por mim em romaria, e mando alo diser hua missa e ponha hi hua candeâ e hua obrada por mim e fassa certo por escriptura publica como alo foi* (4). »

Traduction française : « Item j'ordonne de que mes biens il soit envoyé un homme à Sainte-Marie de Rocamadour qui y aille pour moi en pélerinage, et je lui demande d'y faire dire une messe et de mettre un cierge et une offrande en mon nom et qu'il démontre, par écriture publique, qu'il y a été. »

Dans le testament de Dom Pedro Lourenço, daté du mois

(1) August. de Sainte-Marie, *Sanct. Mar.*, lieu cité.

(2) Arch. de l'église collégiale de Sainte-Marie da Oliveïra à Guimaraes. *Liv. II des testaments et donations*, doc. n° 25. Reproduit au XVIII[e] siècle.

(3) Arch. de l'église collégiale de Sainte-Marie da Oliveïra à Guimaraes, *Livre II des test. et don.*, doc. 39, repr. au XVIII[e] siècle. Le testament est daté du 7 décembre de l'Ere 1335 (an. chr. 1297).

(4) Id., id. *Liv. I des test. et don.*, doc. n° 71, id.

mois de mars, Ere 1286 (an. chr. 1258), il existe la suivante disposition : « *Item ad Sanctam Mariam Rupis Amatoris quatuor morabitinos* (1). »

Dans le testament de Marinha Pirès, veuve d'Alphonse Pacs, daté des Nones décembre, Ere 1305 (an. chr. 1267), on trouve le legs suivant : « *Item mando Sancte Marie d'Rochamador VII mr* (morabitinos) *et heres meus persolvat illos cuj pro bono viderit* (2). »

Et dans le testament de Jean Diogo daté des kal. oct., Ere 1301 (an. chr. 1263), on trouve le legs suivant : « *Item Sancte Marie de Rupe amatoris V mr* (morabitinos) (3). »

En outre de ces biens que nous venons d'indiquer, l'ordre et les confréries de Notre-Dame de Roc-Amadour grâce aux donations des rois. aux testaments et donations des nobles et finalement grâce aux aumônes ou aux offrandes du peuple possédaient bien encore d'autres biens.

On lit dans la *Nova historia da Ordem de Malta en Portugal* (4) que les peuplades portugaises de Argueriz, Crasto, Midoês, Sao-Fins et Péreiro, situés tout près du village de Chaves, province de Tras os Montes, appartenaient tous soit à la noble famille des Bragançois, soit à l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem généralement connu sous le nom d'Ordre de Malte, soit enfin à Sainte-Marie de Rocamadour (5).

Viterbo (6) nous affirme aussi qu'aux enquêtes du roi Dom Alphonse III, pour les environs de Chaves, année 1259, il apparaît un très grand nombre de terres appartenant à Notre-Dame de Roc-Amadour.

---

(1) Arch. de l'église collégiale de Sainte-Marie de Oliveïra à Guimaraes, *Liv. II des test. et don.*, doc. n° 62.

(2) Id., id.

(3) Id., id. [Ce qui suit se rapporte non plus à Roc-Amadour en Quercy, mais aux divers sanctuaires de ce nom en Portugal. — E. A.]

(4) Figueiredo, *ouv. cit.* tome II, § CXVI, page 165.

(5) « Todos eram domees filhos dalgo dos Bragançaos e do espital e de Santa Maria de Recamador e traziam tudo por Honra ». (Figueiredo, *ouv. et lieu cit.*)

(6) *Elucidario*, verb. *Roca-Amador*.

Aux environs de la ville de Pinhel, province de Beïra, il existait une peuplade (bourgade) portant le nom Rocamador (1), et dans la ville de Covilha, une des plus anciennes paroisses, c'était celle de Sainte-Marie *intra-muros* ou Sainte-Marie de Rocamadour (vulgairement désignée sous le nom de Reclamador); il y existait un vicaire, un curé et sacristain anciennement payés par une commanderie de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem avec siège dans l'église de Saint-Jean de Malte de la même ville.

Dans la même province de Beïra au nord de la ville de Guarda il y a une peuplade avec 178 habitants et 48 maisons, nommée (Rocamondo) jadis Rocamondor, qui est certainement la corruption de Rocamador (Rocamadour); et dans la même province, municipe de Sabugal, paroisse de Baraçal, il existe une autre peuplade nommée Roca-Amador.

Encore dans la même province, au village de Castello-Rodrigo, l'église principale est consacrée à Notre Dame de Roc-Amadour (2).

Le notaire Pierre Annes et sa femme Guiomar Martins, demeurant au Castello, près Lamêgo, dans leurs testaments datés de 1348 et existant dans les archives du diocèse de Lamêgo, nous parlent d'une vigne à Parêdes, laquelle ils nommaient *de Roc-Amador*, certainement parcequ'elle était ou avait été propriété de l'Ordre ou de quelqu'une des confréries de ce nom (3).

Dans l'ancienne province de Entre-Douro et Minho, Notre-Dame de Roc-Amadour avait quelques domaines acquis par testaments parmi lesquels les suivants :

En 1258, un grand domaine dans le hameau de Picotas, paroisse de Saint-Martin, près de Païva, lequel lui fut légué par la comtesse Dona Toda Palazim, veuve de *rico homme*

---

(1) Brandao, *Monarch. lusit.*, lieu cit., Pinho Leal, *ouv. cit.*, verb. Covilha.

(2) Azevedo, *Hist. eccl. du diocèse de Lamego*, Porto 1877, p. 227.

(3) Viterbo, *Elucidario*, verb. Roca-Amador.

Dom Ruy Vasques, puissante *rica donna* et seigneur de toutes les terres situées entre les fleuves Taméga et Douro (1).

En 1308, six domaines dans le Paço, paroisse de Sainte-Marie de Seixezello, près la villa Nova de Gaija, qui lui avaient été légués par Dom Gil Vasques, rico homme (2).

Deux domaines dans la paroisse de Saint-Sauveur de Fréamunde, tout près d'Aguiar do Souza (3).

Différents biens dans la paroisse de Saint-Nicolas, près de Mézao-Frio dans la province de Traz-os-Montes (4).

Cent rentes et redevances dans la ville de Porto et différents autres en des domaines aux environs.

Différentes propriétés dans la ville de Porto, qu'en 1317 lui légua par testament Dom Martin Mendes Paes, chanoine maître des écoles dans la cathédrale de la même ville, dont nous nous occuperons tantôt (5).

III

A quelle époque remonte le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal

Il semble qu'on croit généralement en France que ce fut en 1212 après la bataille *de Hisn-ab-Akab* ou *Muradal*, plus vulgairement connue par la désignation de bataille *das Navas de Tolosa* que le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour se généralisa par la Péninsule.

Nous ne croyons pas que même en Espagne ce fut ainsi ; mais en Portugal nous ne l'admettrons jamais.

Si en Espagne le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour existait, déjà bien vulgarisé, avant cette époque-là, en Por-

(1) *Arch. du Municipe de Porto,* liv. gr. fl. 155, v. col. 2 à fl. 156, col. 1.
(2) id. liv. gr. fl. 68 v.
(3) id. liv. gr. fl. 118, col. 2.
(4) id. liv. gr. fl. 180 à fl. 181 v.
(5) *Arch. de la Miséricorde de Porto,* 2ᵉ vol. de testam. en parchemin, fl. 1. Reprod. liv. II, n° 1, fl. 3. (Voy. note 73 de la 2ᵉ partie et fig. 6).

tugal il n'y a point de doute que ce culte avait déjà été admis bien avant cette célèbre bataille.

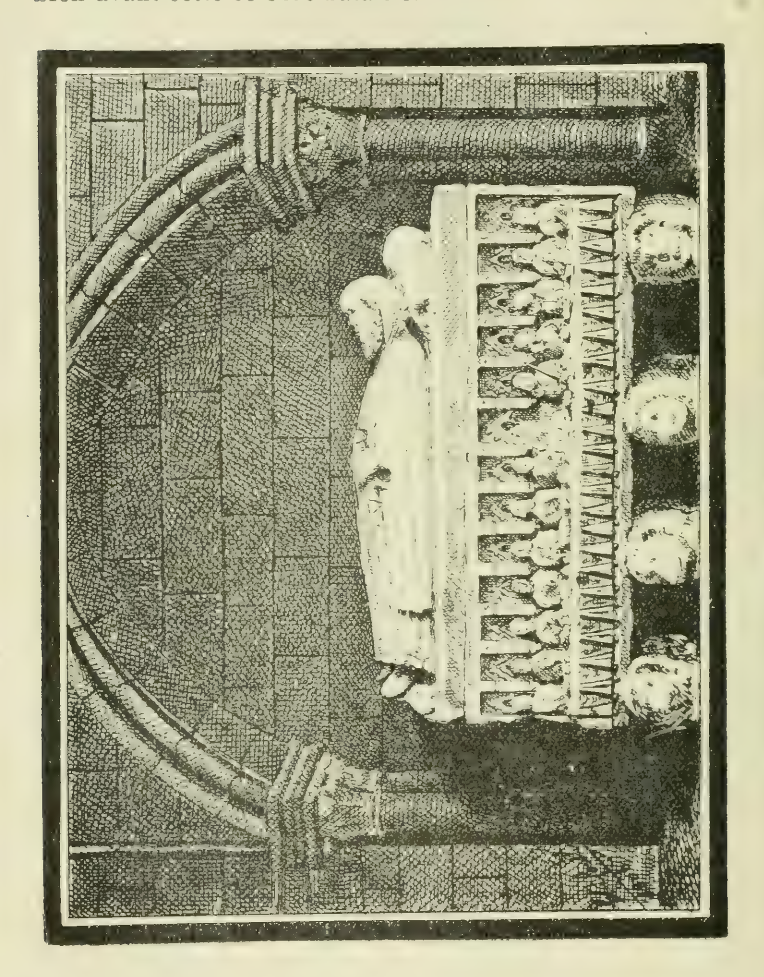


Fig. 6. — Tombeau de Dom Paes a Porto (1)

Le Portugal n'a pas pris partie dans la bataille de Navas de Tolosa, seulement quelques chevaliers du Temple portu-

(1) Tombeau de Dom Paes, à Porto; du moins on suppose, écrit l'auteur au revers du dessin, que ce tombeau qui se trouve dans la cathédrale de Porto est celui du chanoine bienfaiteur de Notre-Dame de Roc-Amadour. (D'après un dessin à la plume de M. Coelho).

gais s'y trouvèrent sous le maître Dom Gomes Ramires, et parmi eux les célèbres guerriers Jean Guelmires, Dalmão de Cresil et Alphonse de Menêzes.

Le roi Dom Alphonse II de Portugal suivit l'exemple du roi Dom Alphonse IX de Léon, soit qu'il n'ait pu, soit qu'il n'ait pas voulu s'y trouver, et ceci c'est le plus certain.

Et alors, tandis que le roi Dom Alphonse de Léon profitait, de la manière la plus déshonorante, de l'absence du roi de Castille pour attaquer ses états, le roi Dom Alphonse II de Portugal, employait son temps à dépouiller ses sœurs : Dona Théreza, reine douairière de Léon, du château et de la terre Monte-Mor-O-Velho et Esgueïra, et Dona Sancha, du village d'Alemquer, que par testament leur père le roi Dom Sancho I de Portugal leur avait légués (1).

Dans quelle époque serait-elle alors entrée en Portugal, l'institution du culte, des hôpitaux, des hôtelleries hospitalières de Sainte-Marie de Roc-Amadour ?

Il est presque impossible de l'indiquer avec exactitude. Les écrivains portugais qui s'en sont occupés, attribuent l'entrée de cette dévotion et institution hospitalière en Portugal à des ermites de Notre-Dame de Roc-Amadour qui suivaient la règle de Saint-Augustin.

Frey Antoine Brandão, le premier écrivain portugais qui s'en est occupé et qui nous en parle plus largement (2) assure que l'institution apparaît dans ce royaume quand en 1190 fut venue à Lisbonne une armée de croisés formée de chevaliers français et flamands et beaucoup d'autres religieux venus au secours de Dom Sancho I contre le Miramolin de Maroc, lequel était entré à Lisbonne avec une puissante armée mauresque. Le même écrivain assure encore que dans cette armée se trouvaient aussi les susdits ermites augustiniens de Notre Dame de Roc-Amadour, et encore l'image de la sainte Vierge, laquelle fut placée à Soza, tout près de la ville d'Aveïro.

---

(1) Ch. Romey, *Hist. d'Espagne*, tome IV, chap. V, page 287.
(2) *Monarch. lusith.*, tome V, liv. XVII, chap. XL, page 272.

D'autres écrivains portugais, comme Augustin de Sainte-Marie (1), indiquent la date 1190 comme celle du secours et par conséquent celle de l'entrée de ce culte d'institution hospitalière de Sainte-Marie de Roc-Amadour.

Viterbo et d'autres, assurent que les ermites augustiniens de Notre-Dame de Roc-Amadour entrèrent en Portugal au temps de la prise de Silves, dans la province des Algarves, par les Maures, en 1189, et ils affirment encore qu'ils sont venus avec les croisés français et flamands qui portaient secours au roi Dom Sancho I de Portugal, dans son attaque pour reprendre la ville (2).

Une telle série d'assertions ne peut être admise comme véritable, et elle n'est fondée que sur de simples conjectures.

Premièrement, d'après ce que l'on peut lire aux manuscrits qui existent encore dans les Archives de la Miséricorde de Porto, quand Dom Martin Mendes Paes, chanoine, écolâtre de la cathédrale de cette ville, institua en 1317 dans le vieux cloître de cette église une chapelle et légua des biens à la confrérie et hôpital de Notre-Dame de Roc-Amadour de Porto, cette institution et ce culte existaient dans cette ville depuis longtemps (3).

Secondement, d'après les dates des manuscrits des mêmes archives, quand Alphonse Thomé, provéditeur de l'hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Roc-Amadour de Porto, a fait, devant le juge, en 1498, avec serment, le témoignage du cartulaire des hôpitaux (à propos de l'institution, des biens et des obligations de cet hôpital, chapelle et hôtellerie), il affirme que quoique manquassent les documents, il était

---

(1) *Sant.-Mariano*, tome IV, liv. II, tit. CXVII, p. 708.

(2) Viterbo, *Elucidario*, verb. Roca-Amador. [L'erreur de Viterbo et des autres au sujet des prétendus ermites de Roc-Amadour, vient de ce que : 1° plusieurs des hôpitaux et des établissements des confrères furent fondés sur l'emplacement d'anciens ermitages (voir 3e partie); 2° on se servait du mot *orden* pour indiquer la confrérie de Roc-Amadour. — E. A.]

(3) *Arch. de la Miséric. de Porto*, 2e vol. de *Testam.*, en parchemin, fl. 1 et liv. 2 n° 1, fl. 3.

certain qu'à Porto ils existaient depuis plus de trois cents années, ce qui remonte à une date bien antérieure à l'année 1198 (1).

Encore, dans la *Relation des évènements des croisés qui partirent pour la terre sainte en 1189*, écrite par un de ces mêmes croisés (2), il n'est fait aucune mention de ces ermites.

Cette armée était une partie de l'armée de croisés de Frédéric I Barberousse, laquelle sortant des Pays-Bas faisait voile vers la Palestine, et elle n'était formée que par beaucoup de seigneurs, chevaliers et populaire du Danemark, de de la Frise, des Pays-Bas, des Flandres et de France, tous sous le commandement de Jacques, seigneur d'Avesnes et maréchal de Brabant, et entre eux il se trouvait aussi de différents pelerins anglais avec un prêtre originaire de Flandre qui fut plus tard l'évêque de Silves (3).

Mais encore disent les écrivains portugais déjà indiqués que les ermites mentionnés appartenaient à la regle de Saint-Augustin; une telle assertion est inadmissible, car l'Ordre des Ermites Augustiniens ne date que du XIIIe siècle : le pape

---

(1) *Arch. de la Miséric. de Porto*, sect. H, banc VI, n° 3. Pinheiro, *Liv. da Administ. da Casa*, p. 361 e seg., et sect. H, banc VI, n° 2. *Liv. des Chapes*, fl. 185 et suiv.

(2) *Publication de l'Acad. royale des sciences de Lisbonne*, édit. de 1844, traduct. du latin par S. Lopes. Cette relation fut publiée en Italie en 1840 par l'*Acad. des sciences de Turin*. — Mathieu, Paris, *Hist. maj. Angl.* ad ann 1189. Romey, *Hist. d'Espagne*, chap. V, p. 221 et 222.

(3) Exercitus autem regis multus, erat équitum, peditum et galeatorum et erant cum eo milites qui ferunt gladios in vestibus (chevaliers de l'ordre de Saint-Jacques) qui ducunt mulieres, et assidue movent guerram cum Saracenis, et tamen regulariter vivunt : Item milites de Ordine Cisterciensi qui tamen eam indulgentiam habent quod carnibus vescuntur III diebus in epdomada, sed una vice et uno ferculo cum domi sunt, sed cum in expeditione, sicut reliqui homines, quorum caput est Callatriva in regno Castellœ et Ebora in regno Portugalensi, sed Callatriva mater est, Elbora filia (Ordre d'Avis) Ita Hierosolymitarum allii erant de Templo alii de Sancto Supulchro, alii de Hospitali, et singuli habent reditus in tera illa... *Relat. citée.*

Alexandre IV l'institua en 1256 (1) et alors bien après l'année 1189.

Mais plus encore, dans la Bulle du pape Alexandre VI sur l'église de Soza, près de la ville d'Aveiro, on voit que l'ordre qui jusqu'alors existait dans cette église, c'était celui de Saint-Benoît, *tunc ordinis Sancti-Benedicti* (2).

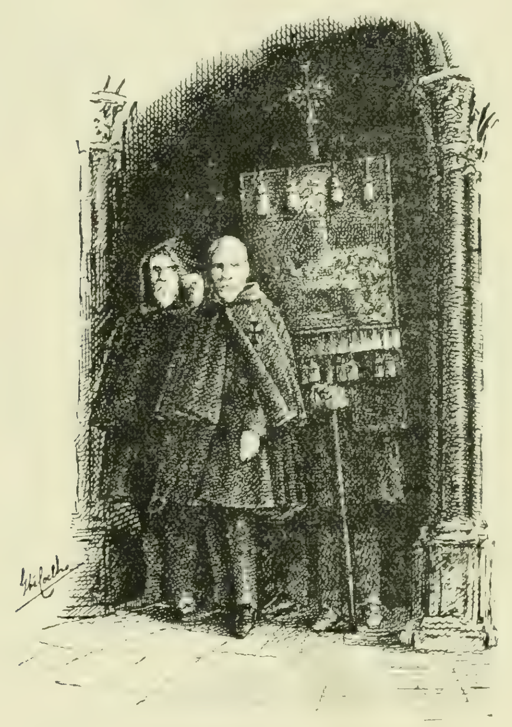


Fig. 7. — Confrères de la Miséricorde (3)

Et il faut remarquer qu'encore aujourd'hui les habits des confrères de la Miséricorde du royaume, successeurs des

(1) Cheruel, *Dict. histor. des institut. de la France.* Paris, 1880, verb. Abbaye, page 3.

(2) Voyez cette Bulle transcrite à la fin, aux pièces justificatives.

(3) Confrères de la Miséricorde, revêtus du *balandras*, avec leur bannière (d'après un dessin à la plume de M. Coelho).

hôpitaux de Sainte-Marie de Roc-Amadour sont tout noirs comme ceux des moines bénédictins (1) et la croix qu'ils portent sur les habits comme signe distinctif a la forme des croix pattées de Saint-Benoît (2).



Fig. 8. — Croix pattée (3)

Et quand tous ces arguments ne suffiraient pas à démontrer que le culte et institution hospitalière de Notre-Dame de Roc Amadour étaient entrés chez nous bien avant la date de la conquête de Silves en 1189, une autre circonstance nous porterait à cette conclusion. C'est l'inscription tumulaire de Pierre Escuro, chevalier et conseiller du roi Dom Alphonse Henriques, dans l'église de l'hôpital de Jésus-Christ, à Santarem, province d'Extremadure. Cette pierre sépulcrale se trouve tout près du maître-autel de l'église, côté de l'Epitre, et contient gravée la suivante épitaphe (traduction littérale) :

---

(1) Cet habit dénommé « balandrau », (du français *balandran* et *balandras*), c'est un vêtement uni, entier et court avec une pélerine et un petit capuchon, le tout boutonné au devant et sans manches.

(2) Cette croix d'après quelques-uns est symbolique des morts du Christ, Saint-André, Saint-Pierre et Saint-Barthélemy (cf. E. Rupin. *L'Abbaye de Moissac*, p. 303 et 325), et selon d'autres elle représente sur chacune des faces de la croix la corde de 12 coudées qui entourait chacune des 2 colonnes du temple de Salomon à Jérusalem (Jérémie, *prophete*, chap. LII-21), et sur chacune de ses 8 pointes une des huit béatitudes).

(3) Croix pattée, dite de Saint-Benoit, en Portugal.

« Sépulture de Pierre Escuro, conseiller du roi dom Alfonse Henri/ques, à qui le même seigneur, pour conquérir cette/ville sur les Maures, donna en charge la porte de Va/llada, par laquelle on entra, et en mémoi/re on le fit ensevelir tout près de cette [porte], et depu/is, pour avoir institué l'hôpital de/Recalamador et Palmeiros (Pélerins) ordonna le roi/dom Manoel [de] transporter ses os en ce/tte église où il y a une messe quotidienne. »

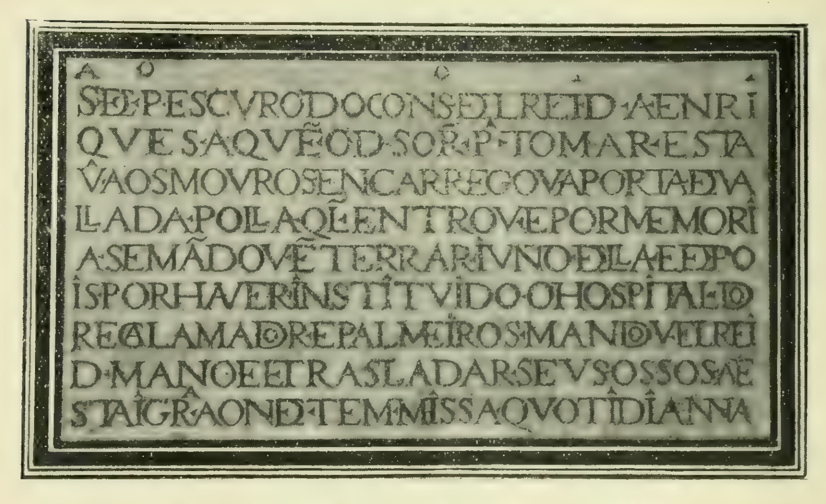


Fig. 9. — Épitaphe de Pierre Escuro, à Santarem (1)

Cette épitaphe nous prouve bien que ce célèbre chevalier, compagnon d'armes du roi Dom Alphonse Henriques, le

(1) Épitaphe de Pierre Escuro, à Santarem :

Sª de Pº Escuro do cons̃. del rei d. a. Enriques, a quẽ od. Sor̃ p. tomar esta
Vª aos Mouros encarregou a porta de Vallada polla ql. entrou ; e por memoria semandou enterrar iunto della ; e depois, per haver istituido o hospital de
Recalamador e Palmeiros, mandou el rei d. Manoel trasladar seus ossos a esta igr. a onde tem missa quotidianna.

père de Dom Sancho Ier, fut le fondateur, dans cette ville portugaise qu'il a aidé à conquérir sur les Maures en 1147, des hôpitaux de Rocamadour et des *Palmiers* (Pèlerins) (1), et on en peut tirer les conclusions suivantes :

1° Que l'institution hospitalière de Roc-Amadour, si elle ne remonte pas chez nous à une époque antérieure, va du moins au règne de Dom Alphonse Henriques, le premier roi de Portugal.

2° C'est l'année 1147 que Santarem a été conquise sur les Maures par le susdit roi Dom Alphonse Henriques, l'institution des hôpitaux et hôtelleries de Roc-Amadour en Portugal ne peut ni doit y trouver sa date plus loin.

3° La circonstance de Pierre Escuro être un des conseillers du roi Dom Alphonse Henriques, dans une époque où à côté de la prudence et savoir, était surtout nécessaire l'expérience que seulement l'âge peut donner, ce fait nous conduit à la conclusion qu'un tel chevalier devait être du même temps du comte Dom Henri de Besançon le père du susdit roi Dom Alphonse Henriques.

4° Que ces institutions charitables et religieuses, nonobstant ces caractères et leur invocation, avaient cependant une forme laïque et séculière, seulement présidées par un *vicaire* et plus tard par un *provéditeur* qui les administrait (2).

---

(1) On nommait ainsi en Portugal les pèlerins de Jérusalem à cause de la palme bénite qu'ils portaient et qui leur servait de signe distinctif. Ils l'apportaient de l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en souvenir d'y avoir été.

(2) Il nous semble que M. Coelho tire beaucoup trop de conclusions de l'épitaphe susdite. 1° Escuro ne semble pas avoir fondé deux hôpitaux mais un seul : l'hôpital de Roc-Amadour et des Pèlerins, fondé très probablement pour le service des pèlerins de Roc-Amadour. Je dois dire pourtant que M. Coelho insiste dans une lettre particulière sur les deux hôpitaux d'Escuro. 2° L'épitaphe ne donne aucune date : la prise de Santarem étant de 1147, la fondation est donc postérieure ; mais nous ne savons pas à quelle époque est mort le noble chevalier. Sur son âge même on ne peut faire que des hypothèses. 3° Quant à la dernière conclusion, elle n'a aucun rapport direct avec l'épitaphe ni avec ce qui précède, quelle que puisse être d'ailleurs la vérité de fait de ces affirmations. — E. A.

IV

Explications de l'antiquité du culte de Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal

L'introduction du culte de Notre Dame de Rocamadour, de même que l'institution hospitalière, en Portugal, ne doit être attribuée, d'après notre opinion, qu'aux relations alors existantes entre ce pays et certaines provinces françaises, notamment avec l'ancien Quercy, et très spécialement avec l'ordre monastique de Saint-Benoît.

De 1090 à 1109, quand le Portugal avait alors une extension de territoire très limité (1), était archevêque métropolitain de Braga *saint Géraud*, moine français du monastère bénédictin de Moissac (Tarn-et-Garonne) au temps de l'abbé de ce monastère, Ansquitilis (2), issu d'une ancienne et puissante famille noble du Quercy, prélat plein d'instruction et de vertus (3) et alors très estimé et respecté dans la cour de Dom Henri, comte et seigneur de tout le Portugal « *Comes et totius Portugalis dominus* ».

---

(1) La seigneurie, ou comtat, avec lequel Dom Alphonse VI de Léon a doté le comte Dom Henri de Besançon et son épouse l'infante dona Tareja, était limité au Nord par le fleuve Minho, au Sud par le fleuve Mondégo ; et y étaient comprises les provinces de Beira, Douro, Minho et Traz-os Montes, et encore quelques terres de Gallice, jusqu'au château de L'Obera.

En 1097 le comtat augmentait par conquête jusqu'au fleuve Tejo ; et plus tard et encore par conquête, il est allé plus loin du côté de l'Orient, jusqu'à Zamora et Astorga et vers le Nord, entre le fleuve Minho et Bivey, jusqu'à Tuy et Orense.

[Nous avons déjà fait observer, dans l'Introduction, combien ce paragraphe IV était hypothétique. Il n'en reste pas moins intéressant. Il s'inspire d'ailleurs, en le complétant, du travail de M. E. Depeyre, que cite M. Coelho, sur *les Quercynois en Portugal*. — A. E.]

(2) Ernest Rupin, *L'Abbaye de Moissac*, page 64.

(3) Depeyre, *Les Quercynois en Portugal*. Cahors, 1898, page 5. La fête de Saint-Géraud, encore de nos jours est célébrée en Portugal le 5 décembre.

Vers la même époque (1030 à 1064) (1), était évêque de Porto Dom *Hugues Ier*, qui a consacré le monastère de Moreira, aux environs de la ville de Porto, sous l'invocation de Saint-Sauveur, la même d'une des églises du sanctuaire de Rocamadour, certainement fondée de 1035 à 1053 par Bernard III, évêque de Cahors.

De 1097 à 1110 était évêque de Coïmbre, le célèbre Dom Maurice Bourdin, originaire du Bas-Limousin, en France, sur les frontières du Quercy, moine bénédictin du monastère d'Uzerche (Corrèze), près de Tulle (2). Cet évêque réunit sous sa crosse les diocèses portugais de Lamego et Vizeu (3) et

---

(1) *D. Rodrigo da cunha. Catal. dos Bisp. do Porto*, 1re partie, chap. XVI, page 294. — Cardozo, *Agiologio lusitan*, tome II, page 452. [Il y a bien d'autres églises de Saint-Sauveur en Quercy, notamment à Figeac. De plus la fondation de Bernard n'est pas certaine. Dom Hugues n'était pas Français.]

(2) Maurice Bourdin, moine du monastère d'Uzerche, fut amené en Espagne par l'archevêque de Tolède, Dom Bernard, aussi Français et moine bénédictin, qui en fit son archiprêtre. Dom Maurice était un cerveau bien doué, et l'archevêque Dom Bernard, alors légat apostolique en Espagne, le fit élire évêque de Coïmbre.

Maurice Bourdin a été, avec le comte Dom Henri, avec Dom Tello, archidiacre de Coïmbre et fondateur du monastère de Sainte-Croix de cette ville, avec Guy de Lusignan et d'autres chevaliers et ecclésiastiques, en pélerinage et dans une croisade à la terre sainte, dans une armée qui de Gênes passa à la Palestine en 1103. Il resta trois années à Jérusalem, fut ensuite à Constantinople, et de retour en Portugal succéda à saint Géraud dans l'archevêché de Braga.

Étant allé à Rome, il reçut du Pape la confirmation de son titre et le pallium. Il conserva son archevêché de 1110 à 1118.

En 1118 il fut déposé de l'archevêché par un bref pontifical.

Dom Maurice Bourdin mourut en 1122, emprisonné dans le château de Fumone, tout près d'Alatri, sur l'ordre du pape Calixte II, et tout à fait abandonné par l'empereur Henri V, qui l'avait élevé au pontificat sous le nom de Grégoire VIII. Leitao Ferreira, *Catal. dos Bisp. de Coïmbra*, dans le tome IV de la collection de *l'Acad. Royale d'Hist. de Port.* Lisbonne, 1724, page 51.

(3) Comme après l'expulsion des Maures, il n'y avait pas à Lamégo de prélat, l'évêque de Coïmbre y plaçait un prieur ou archidiacre, auquel il commettait la juridiction spirituelle pour le gouvernement de

passa de 1110 à 1119 à l'archevêque métropolitain de Braga, en succession de saint Géraud, qui mourut vers la même année 1110. Et de 1119 à 1137 fut archevêque de Braga Dom Payo Mendes, fondateur de l'ermitage et hôtellerie de cette même ville et qui fut consacré par Dom Bernard, archevêque de Tolède, moine bénédictin et légat apostolique en Espagne, comme nous l'avons déjà dit.

Par cette même époque (1114 à 1136), était évêque de Porto Dom Hugues II (1), autre prélat français, archidiacre de l'église de Saint-Jacques-de-Compostelle, que quoiqu'il nous fait croire qu'il était Breton, il ne laisse moins d'être Français et originaire d'une province française, où la Vierge de Roc-Amadour était vénérée sous l'invocation d'Étoile de la Mer « Stella Maris » (2).

De 1128 à 1147 était évêque de Coïmbre Dom Bernard, moine bénédictin du monastère de Moissac [Tarn-et-Garonne en France], d'où il était venu avec Dom Bernard, archevêque de Tolède qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, était moine bénédictin d'un monastère dépendant de Cluny. Cet évêque fut disciple de saint Géraud, son compagnon et son archidiacre à Braga, et succéda dans le diocèse de Coïmbre, le

---

la cathédrale et de l'évêché. Le pape Paschal II confirma cette disposition, en écrivant à Dom Maurice Bourdin de prendre possession des évêchés voisins : Lamego et Vizeu, *Episcopalium quondam cathedralium ecclesiar. lamecum et vizeum tuæ tuorumque cure provisionem committimus.*

Brandao, *Mon. lus.*, tome III, n° 14.

(1) D. Rodrigo de Cunha, *ouv. cité*, p. II, pages 15 et 278.

(2) Du voyage que, d'après la légende, Zachée et Véronique ont fait par la Méditerranée et l'Atlantique, il résulte pour les maritimes la foi avec laquelle ils invoquaient Notre-Dame de Rocamadour, et comme ça ils imitaient Zachée, qui dans son long voyage a eu la Sainte-Vierge comme son étoile-guide. Et voilà le motif pourquoi la dénomination : « Stella-Marie », comment elle est connue spécialement chez les Bretons.

[La légende de Zachée n'avait pas encore été formée à cette date. Quant à l'argument tiré de ce que Hugues était breton, je n'ai pas besoin de faire voir sa faiblesse. — E. A.]

siège étant resté vacant de 1125 à 1128 après la mort de l'évêque, à Dom Gonçalo, successeur lui-même de Dom Maurice Bourdin, qui avait gouverné le même diocèse de 1110 à 1125 (1).

Vers ce temps-là et avant l'année 1172, Géraud d'Escourailles, abbé de Tulle et Roc-Amadour, faisait le pélerinage de Saint Jacques-de-Compostelle précisément vers l'époque des luttes entre Tulle et Marcillac sur la possession de l'église de Rocamadour, et au moment où partout se répandait la renommée de ce célèbre sanctuaire, et où l'on faisait le récit de cent vingt-neuf miracles accomplis par l'intercession de Notre-Dame de Roc-Amadour entre les années 1166 et 1172, miracles qu'un notaire spécial consignait religieusement sur un registre particulier (2). Ce voyage de pélerinage nécessairement devrait faire impression ou exercer une certaine influence sur les esprits des évêques de Portugal de ce temps-là, surtout sur ceux d'origine française.

La simple énumération de ces prélats, leur origine et la règle monastique qu'ils suivaient, suffiraient à nous convaincre que sans doute l'un d'entre eux fut l'introducteur du culte de Notre-Dame de Rocamadour et de son institution hospitalière en Portugal, si l'énumération de beaucoup d'autres dignitaires ecclésiastiques et moines originaires de l'an-

---

(1) Leitao Ferreira, *ouv. cit.*, pages 58 à 67.

(2) Géraud d'Escorailles était issu d'une très ancienne et noble famille d'Auvergne, et il était fils de Begon II d'Escorailles et d'Almondis de Castelnau de Bretenoux, neveu de Géraud-Hector, évêque de Cahors et frère de Maffre ou Mainffroy d'Escoraille, doyen de Mauriac (Cantal). Géraud d'Escorailles fut abbé de Tulle et Roc-Amadour de l'année 1152 au 12 décembre 1188. Il fut confirmé dans la possession de l'église de Roc-Amadour par bulles d'Adrien IV (25 décembre 1154) et d'Alexandre III (4 kal. aprilis) [1159-1189].

Edmond Albe, *Les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour*, pages 134 et 135, note 3. — Ernest Rupin, *Roc-Amadour*, pages 92, 103, 111, 320. [Plusieurs des miracles du recueil sont antérieurs à l'année 1166. — E. A.]

cien Quercy, lesquels sont venus en Portugal spécialement durant la première dynastie et encore une partie de la deuxième, ne venait confirmer encore plus notre assertion.

V

Conclusions sur les Origines du culte de Notre-Dame de Rocamadour en Portugal

Et alors de tout ce que jusqu'ici nous avons exposé, on peut conclure :

1° Que les bénédictins français, évidemment les originaires des monastères de Tulle, Marcillac, Moissac, ou de n'importe quel monastère prochain, ou qui en fût dépendant, ou situé aux environs du célèbre sanctuaire de Rocamadour, furent les véritables introducteurs en Portugal, du culte de Notre Dame de Roc-Amadour, et c'est à eux que l'on doit attribuer la création et le développement des confréries, hôpitaux et hôtelleries du même titre par tout le petit Portugal de cette époque-là.

2° Qu'il faut attribuer l'entrée de ces bénédictins en Portugal à la grande estime et vénération qu'avait pour eux et pour le monastère de Cluny, et pour leur abbé Dom Hugues, le roi de Léon, Dom Alphonse VI, beau-frère et oncle par affinité, du comte Dom Henri, à qui ce roi avait donné la seigneurie de tout le Portugal (1). Comme nous l'avons déjà dit, sont innombrables les monastères de cet ordre que ce roi et même son gendre, le comte Dom Henri, ont fondés dans leurs domaines avec des moines venus de France, spécialement des provinces méridionales.

3° Que l'ordre secondaire de Notre-Dame de Roc-Amadour et ses confréries hospitalières étaient en Portugal, des corporations laïques ou séculières relevant du monastère des bénédictins français de Soza, aux environs de la ville d'Aveiro,

---

(1) Cf. Lorain. *Hist. de l'abbaye de Cluny.* Paris, 1845, 2e édit. chap. VIII, p. 52.

ayant seulement comme administrateur un *vicaire*, certainement subordonné au prieur de ce monastère de Soza.

4° Que cette institution religieuse et hospitalière devait avoir fait son entrée en Portugal après l'entrée des prélats français, bénédictins des monastères situés dans l'ancien Quercy, dans les diocèses de Porto, Braga, Lamego, Vizeu et Coïmbre, aux premiers temps de la monarchie, à la fin du XIe siècle ou commencement du XIIe.

5° Qu'en de telles circonstances, l'archevêque de Braga, saint Géraud, le comte Dom Henri aussi d'origine française, ou son compatriote l'astucieux politique et inséparable compagnon de pélerinage, l'évêque de Coïmbre, Dom Maurice Bourdin, ne doivent pas être étrangers à l'entrée de ce culte et institution hospitalière (1).

6° Qu'ayant commencé le gouvernement du comte Dom Henri au mois de décembre de l'ère 1133 (an. chron. 1095) et terminant à l'ère 1150 (an. chron. 1112), ce qui est à peu près l'époque où ces prélats français ont gouverné respecti-

(1) Le comte Dom Henri était le quatrième fils du duc Henri de Bourgogne, petit fils de Robert Ier, duc de la Basse Bourgogne, le père de Hugues Capet, et arrière petit-fils de Robert le Pieux, roi de France. (Souza. *Hist. généal. da C. R. Port.*, liv. I, chap. I.)

Figueiredo. *Mem. da Acad. royale des sciences.* Lisbonne, 1825, tome IX, page 270.

Le comte Dom Henri et le comte Bourguignon Reymond, qui étaient parents, étaient venus en Espagne avec une nombreuse phalange de chevaliers nobles de la France méridionale on ne sait dans quelle année. Ils s'y placèrent sous la bannière du roi de Léon et Castille, Dom Alphonse VI, parent de Dom Henri. Le roi Dom Alphonse VI s'était marié avec Dona Constance de Provence, tante du comte Dom Henri, et sœur de son père, le duc Henri de Bourgogne.

Le comte Dom Henri, d'après ce qu'affirment différents écrivains, a été deux fois en Palestine. La première fois entre les années 1094 ou 1099, au moment de la conquête de Jérusalem. (Alexandre Ferreira. *Mem. da Ord. do Templo*, tome I, chap. I, p. 44). La seconde, en 1103, en faisant partie de l'armée que de Gênes passa à la Palestine. Ce fut dans ce second pélerinage que le comte Dom Henri fut accompagné par l'évêque de Coïmbre, le célèbre Dom Maurice Bourdin (v. note 2, p. 615) et par l'archidiacre Dom Tello.

vement les diocèses de Braga, Lamego, Vizeu et Coïmbre, c'est à cette période qu'il faut attribuer l'entrée en Portugal du culte de Notre-Dame de Roc-Amadour et son institution charitable et hospitalière.

7° Que l'époque de l'entrée de ce culte et institution à Porto bien antérieurement à l'année 1198 d'après la déclaration d'Alphonse Thomé en 1498, — à Braga antérieurement à l'année 1137 par l'archevêque Dom Payo Mendes, — et à Santarem, peu après 1147, selon ce qu'on peut déduire de l'épitaphe de Pierre Escuro, conseiller et compagnon d'armes du roi Dom Alphonse Henriques, de plus en plus nous rapprochent de la date où Dom Maurice Bourdin fut évêque de Coïmbre, Vizeu et Lamego, et archevêque de Braga.

8° Qu'étant l'église de Soza le siège de l'ordre et confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal, et la plus ancienne des donations faites par les rois portugais à cette institution et culte, et de plus étant cette église située dans l'ancien diocèse de Coïmbre, ces circonstances nous font considérer l'évêque Dom Maurice Bourdin comme le véritable inspirateur, introducteur, ou du moins le propulseur principal du culte et institutions charitables et hospitalières de la Sainte-Vierge de Roc-Amadour, en tout le Portugal de ce temps là (*vid.* note 1, § IV), soit qu'il eût apporté cette dévotion de la Palestine, où Notre-Dame de Roc-Amadour était vénérée spécialement à Saint-Jean-d'Acre, en Syrie (1), soit qu'il l'eût apportée du midi de la France, ce qui est le plus naturel.

Et dans ce cas la donation de l'église, rentes, domaines et village de Soza par le roi Dom Sancho Ier en 1192, ce fut plus une confirmation qu'une donation.

9° Et que l'institution et le culte ont été créés et patronnés

---

(1) L'auteur s'appuie, pour cette affirmation, sur le récit du recueil des *Miracles de Roc-Amadour*, op. cit. p. 77 (livre I, n° 64) où il est dit que la renommée de la vierge de Roc-Amadour était allée jusqu'en Orient, puisqu'un ouvrier vint en pélerinage de Saint-Jean d'Acre. — [E. A.]

par les évêques, on peut aussi l'inférer de ceci qu'un archevêque de Braga, Dom Payo Mendes, fut le fondateur de l'hôpital et hôtellerie de cette ville, et de cette circonstance que, à Porto, le lieu où se vénérait la célèbre Vierge était dans la cathédrale, et le lieu où se trouvaient édifiés l'hôpital et l'hotellerie de Roc-Amadour, était un terrain appartenant à la mitre, avec la redevance de 97 *reaes* et 2 *ceitis* (1).

10° Les évêques de Porto étaient les seigneurs des terrains situés au nord de la cathédrale, et, se trouvant dans cette direction édifiés l'hôpital et hôtellerie dont nous venons de parler, avec beaucoup plus de raison devons-nous conclure que cette dévotion et institution fut établie dans cette ville avant le règne de Dom Sancho Ier. Mais il n'en fut pas de même avec les biens laissés plus tard à l'hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Roc-Amadour, car la nouvelle population s'étant donné une municipalité, ce fut celle-ci qui dorénavant concéda le domaine direct de ces terrains à de nouveaux édificateurs et possesseurs.

11° Cependant, il semble aussi qu'à l'institution hospitalière et culte de Notre-Dame de Roc-Amadour, ne furent pas étrangers les Templiers, car ils se présentent à nous établis en quelques lieux du pays où peu après ont existé des églises, des chapelles ou ermitages consacrés à cette Vierge.

Ce fut ce qui arriva, par exemple, dans les villes de Lamego, Braga et Covilha et encore au village de Soza avant l'entrée des bénédictins dans ce monastère.

Et les Templiers, ordre militaire, qui a eu une grande importance en Portugal, et auquel appartenait le propre roi Dom Alphonse Henriques (2), devaient avoir fait leur entrée

---

(1) *Archives de la Miséricorde de Porto*, Tombo dos bens.

(2) Il fut admis chevalier-templier dans l'année 1129.

« .....Et pro amor cordis mei quem erga vos habeo et quoniam in vestra fraternitate et beneficio omni sum frater ». Era 1167, 2 id mart. Doc. cit. par Henri Schœffer. *Histoire de Portugal*, trad. franç. d'Henri Soulange-Bodin, Paris 1846, liv. I, chap. I, p. 38 note (3). »

dans ce royaume aux commencements de la première dynastie, car on croit généralement qu'ils sont venus vers les premières années du XIIe siècle, après le retour de la Palestine du comte Dom Henri, dont nous avons déjà parlé (1).

---

(1) Voici en réalité les conclusions plus précises auxquelles M. Coelho est arrivé dans sa réponse à mes observations.

« Je n'admets pas plus que vous et je n'ai jamais admis qu'en Portugal il ait existé un *ordre* sous le titre d'Ermites de N.-D. de Roc-Amadour, et encore moins que celui-ci suivait la règle de Saint-Augustin. Dans mon étude je n'ai d'autre but que de décrire tout ce que les écrivains portugais affirment sur le sujet. Et s'il est certain qu'en différents points j'ai employé le mot *ordre*, cela ne se rapporte qu'à l'ordre (prieuré) bénédictin de Soza, duquel j'admets que beaucoup de confréries de Roc-Amadour en Portugal étaient dépendantes.

« En conclusion, j'admets :

« 1° L'existence à Soza d'un monastère de l'ordre Bénédictin avec de grandes rentes et domaines, et des églises dépendantes;

« 2° Que ce monastère était sous l'invocation de Sainte-Marie de Rocamadour;

« 3° Que dans le même monastère il y avait une confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour avec hôpital et hôtellerie adjacent;

« 4° Que cette confrérie dépendait de quelque manière de l'archiconfrérie du Quercy dont vous parlez;

« 5° Que de la confrérie de Soza dépendaient d'une certaine manière les autres confréries du Portugal, soit parcequ'elle était la principale de toutes celles qui existaient, soit parce qu'elle était plus directement en relation avec celle du Quercy ». (Voir la préface). — [E. A.]



Fig. 10. — Vue partielle de la ville de Porto
(Vue prise d'une des tours de la cathédrale de Porto, d'après une photographie)

NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR A PORTO

2me PARTIE

§ Ier

Comment fut organisée à Porto la Confrérie de N.-D. de Roc-Amadour

« Pour comprendre l'originalité d'une ville, il faut connaitre ses efforts séculaires, il faut entendre battre son âme. »
Gevaërt. *Psychologie d'une ville*, préface, page IV.

L'hôpital, la chapelle et l'hôtellerie de Notre-Dame de Rocamadour à Porto étaient situés dans l'ancienne *rue de Soüto*, dans la partie aujourd'hui comprise par l'extrême sud de la *rue dos Baldeïreiras*, en face de la vieille rue de *Mend' Affonso* (1) (aujourd'hui *Logos*), les parties postérieures regardant le lieu où passe de nos jours la rue das Flores, qui dans ce temps-là n'existait pas encore, et où alors il n'y

(1) Ce Mend' Affonso, confrère et bienfaiteur des institutions charitables de Rocamadour en Portugal, peut-être même chevalier templier, est enseveli dans l'église de Sainte-Marie d'Alcaçova à Santarem où, il semble, était sa terre natale. L'épitaphe sépulcrale de ce vertueux ami des malheureux, écrite en latin, dit ce qui suit : « *A l'année de l'Incarnation du Seigneur 1236, Ere de Cœzar 1274, le 11 mai, Mend' Affonso de pieux souvenir, le père des orphelins, le juge des veuves, le défenseur de l'église, l'amateur et pieux hébergeur des hôtes, s'en est allé au Seigneur. Que son âme soit en paix et ainsi soit-il. Qu'il soit tout près du Christ celui qui gît dans cette sépulture.* »

C'est vraiment l'épitaphe caractéristique et vraiment synthétique d'un remarquable confrère d'une institution telle que l'était celle de Notre-Dame de Rocamadour.

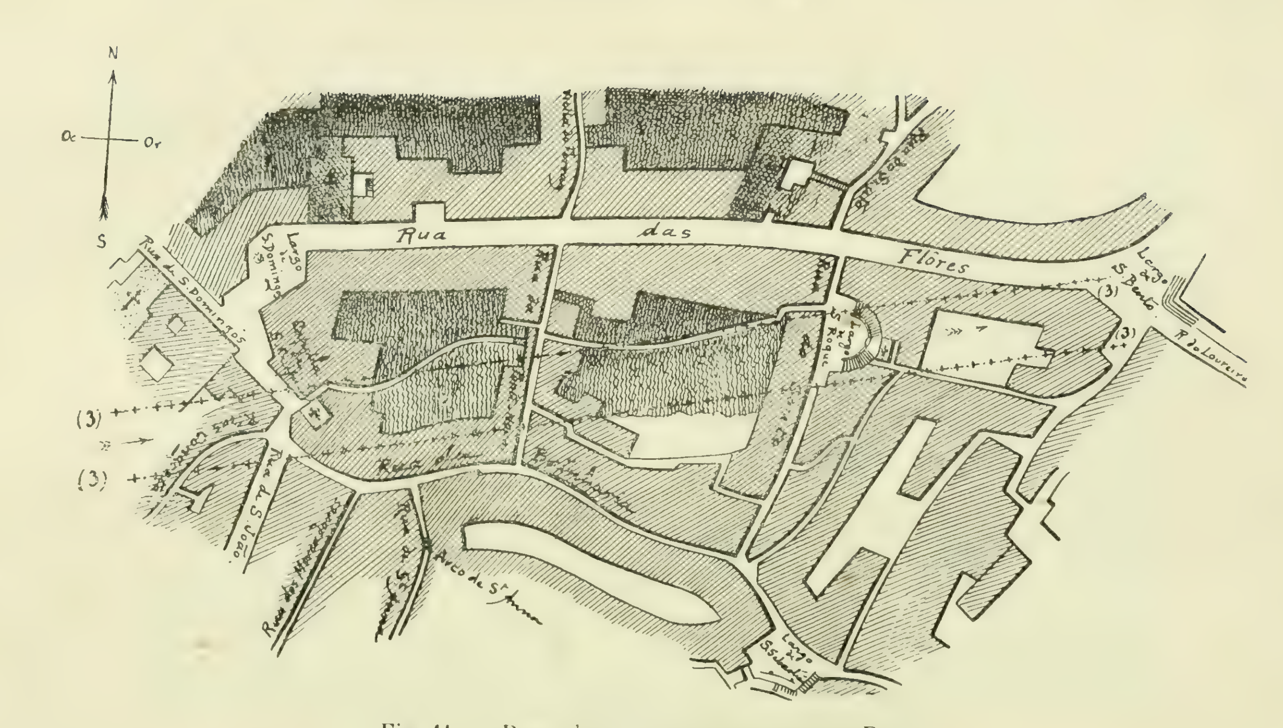


Fig. 11. — Plan d'une partie de la ville de Porto

N° 1. Église de Notre-Dame de la Miséricorde. — N° 2. Place des anciens hôpitaux de Roc-Amadour, de dom Lôpo, et hôtellerie de Sainte-Marie de Roc-Amadour. — N° 3. Coupe de la rue actuelle Morezinho da Silveira.

avait que des champs et des enclos la plupart attenant à l'hôpital.

On peut encore voir les traces de ces très anciennes constructions dans la cour intérieure de la maison n° 43 de la rue des *Baldeïreiras* par où il semble que devait passer autrefois l'ancienne *rue do Soüto*.

Qüel aurait été le plan de ces édifications, nous ne le savons pas au juste, mais, heureusement, il nous reste leur description faite en 1498 par le provéditeur Alphonse Thomé. Voici ce que nous y trouvons (1) :

A l'entrée même de la *rue de Soüto* une maisonnette, en arrière de laquelle se trouvait une petite chapelle. La maisonnette avait de longueur, jusqu'à l'entrée de la chapelle 5^m,85 et de largeur 4^m,4. Par un des côtés de la maisonnette on passait à l'*hôtellerie*, ou maison des pauvres, qui avait de longueur 24^m,4 et de largeur 9^m,9. A l'extrêmité de celle-ci, serrée sur soi, et au rez-de-chaussée, il y avait l'hôpital ou *maison de l'hospitalité*, avec 18 lits pour les malades pauvres distribués en deux lignes; — et à l'extérieur il y avait une petite cour ou petit cloître « châo de crasta » avec la longueur 6^m,9 et la largeur 4^m,95. On dit que cet hôpital avait communication avec la chapelle, de manière que les malades pouvaient entendre la messe qui s'y célébrait tous les jours.

Il y avait encore une autre maison adossée à l'antérieure, d'un seul étage avec de longueur 15^m,2 et de largeur 5^m,5 qui était connue sous la désignation de la *maison des hommes honrados* hommes de qualité). Dans le seul étage dont elle était formée, il y avait cinq chambres à héberger des hommes de condition qui voulaient y passer la nuit (2) et au rez

(1) *Arch. de la Miséricorde de Porto*, Tombo dos bens en 1498. *Livre das chapas*, doc. cités. Voyez *Pièces just.* VI, à la fin du travail.

(2) Entre les personnes de qualité qui s'y sont hébergées, on peut mentionner *saint François de Borja*, quand au commencement du mois d'août 1510 il est venu à Porto expressément pour fonder dans cette ville le collège des P. P. Jésuites de Saint-Laurent.

Cienfuegas. *Vida del grande S. Franc. de Borja*. Madrid, 1702; liv. IV, chap. XXIII, § 2, page 381.

de-chaussée il y avait un magasin à garder des ustensiles et le bois de construction de l'hôpital.

En arrière de cette maison et suivant un peu sur la partie du sud il y avait un enclos, sous la forme d'un trapèze, ayant de longueur 39m,6 et dans la partie la plus large 17m,6. Il y avait dans cet enclos de différents arbres fruitiers et il confrontait au nord, avec un autre enclos de l'hôpital; à l'occident, avec deux enclos, l'un de l'armurier Jean Annes et l'autre de l'hôpital — ce dernier avec 22m,25 de longueur et de largeur 13m,2. Au sud, il confrontait avec l'étendu « *Champ des Baïnheïras* par où passent aujourd'hui les rues : *das Flores* et *Moussïnho da Silveira.* »

La dépense ordinaire de l'hôpital, hôtellerie et chapelle de Sainte-Marie de Roc-Amadour, à Porto, non comprises les grandes fêtes qu'on célébrait dans la cathédrale, montait au xve siècle à l'importance de 51.920 reis.

La recette et les rentes du même hôpital, abstraction faite des aumônes et secours des dévots et bienfaiteurs, se limitaient aux rentes de diverses maisons (1), cent redevances dans la ville de Porto et d'autres imposées en des domaines aux environs, lesquelles d'après des documents des archives de la Miséricorde de Porto montaient au total, annuellement, à 80.000 reis.

La confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour à Porto, vivait toute seule du dévouement, des offrandes et de la piété de ses confrères, d'aumônes, des legs testamentaires et donations de ses bienfaiteurs et finalement de la charité publique et à cet effet il y avait des *confrères demandeurs* comme

---

(1) Spécialement les propriétés laissées en testament par le chanoine écolâtre dom Martin Mendes Paes en 1317. (Voyez 1re partie, § 3). Ces propriétés étaient « quelques maisons dans la cordonnerie du château de Porto, quelques autres aux environs, d'autres dans la rue qui va à la Ribeïra, d'autres à côté de celles-ci, d'autres plus au fond dans la Ribeïra, d'autres sous celles-ci, et encore d'autres à Saint-Nicolas, deux adossées au four qui appartenait à Dominique Soares, et enfin quelques autres qui faisaient face au four de Dominique Lobo et à l'arrondissement des femmes publiques de la ville. »

plus tard, les Miséricordes du royaume, qui avaient succéde aux hôpitaux et hôtelleries de Sainte-Marie de Roc-Amadour, avaient, avec le même objectif, les *Frères servants*.

Selon ce que nous pouvons conclure de différents documents (1), dans la chapelle de Sainte-Marie de Roc-Amadour, à Porto, on célébrait des messes tous les jours de l'année, raison pourquoi la confrérie avait un chapelain privé et destinait à cette dépense la somme annuelle de 30.980 reis, elle dépensait encore 200 reis avec l'huile pour les lampes à allumer durant la célébration des messes.

Les dimanches, la messe était célébrée par un prêtre différent.

L'hôpital et hôtellerie avaient encore le devoir :

a/ De soigner, accueillir, soulager et guérir des malades pauvres, et à cet effet il y avait une hospitalière, avec une rente annuelle de 600 reis.

b/ Enterrer ceux qui mouraient, dans un cimetière privé qui était joint à la chapelle de l'hôpital, et à cet effet la confrérie leur fournissait comme vêtement mortuaire un linceul, ordonnant que fussent dites des messes pour leurs âmes, avec offrande, et les heures des morts.

c/ Héberger les voyageurs et pélerins qui y viendraient chercher abri fournissant à ceux-ci secours, protection, confort, soulagements, et la chaussure pour suivre leur long et difficile voyage de piété.

d/ Célébrer des anniversaires pour les bienfaiteurs décédés.

e/ Distribuer des aumônes, faire d'autres dépenses avec

(1) Archives de la Miséricorde de Porto. *Tombo orig. do Hosp. de Sta Maria de Roca de Amador,* fait en 1498 par le Prov. Aff. Thomé, ff. 23 et 28. Gavêta dos Hosp. — Pinheiro. *L° da adm. da Casa*, secc H, Banco VI, n° 3, fl. 361 et 362. — *Liv. des chapes*, p. 185 et suiv. secc H, Banco VI, n° 2. — *Testam. de D. Mart. Mendes Paes*, II vol. de *Test.* en parch. fl. 1 et liv. II, n° 1, fl. 3.

œuvres méritoires auxquelles se dépensait annuellement l'importante somme de 10.200 reis, prise des rentes de l'hôpital.

La confrérie de Sainte-Marie de Roc-Amadour avait encore l'obligation de donner aux pauvres dans la nuit de Noël, des fruits, du vin et du bois à brûler, et elle destinait à cette dépense, annuellement, la somme de 100 reis. Et dans les quatre fêtes de l'année : Noël, Pâques, Pentecôte et *Sainte-Marie d'Août* (textuel, le 15 août) on allumait dans la cathédrale de Porto, au compte du même hôpital et hôtellerie, un grand *lampadaire* avec 60 lampes et 4 gros cierges de cire, et on célébrait avec toute la splendeur : vêpres, matines, et la grand'messe du jour; avec l'huile qui restait de ces fêtes, et avec d'autre qu'on achetait, on allumait jour et nuit une lampe devant l'autel du Saint Sacrement dans la même cathédrale.

Dans la petite chapelle de l'hôpital on allumait tous les samedis une lampe après les vêpres, et de même dans les vêpres de l'Assomption de Notre-Dame, dans la cathédrale.

La chapelle de l'hôpital possédait entre divers ornements et vêtements, un calice en argent, un goupillon, un bénitier, des burettes et vases en étain.

La confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour était primitivement administrée par des *vicaires;* mais à partir d'une certaine époque elle fut gouvernée par des *provéditeurs*, nommés par élection du Sénat principal de Porto et subordonnés supérieurement et directement aux deux *juges* du même Sénat.

Au mois de juillet 1418 par exemple, était provéditeur encore avec le nom de *vicaire*, excellent homme (ou prud'homme), Pierre Vincent (1), et en 1498 était provéditeur de l'hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Rocamadour à Porto, Alphonse Thomé.

---

(1) *Arch. du Sénat municipal de Porto,* Liv. II des Parchemins, fl. 35.

Les provéditeurs avaient comme rémunération de leurs services dans la réception des rentes, administration hospitalière et célébration des anniversaires, le montant annuel de 10.040 reis.

§ II

Comment et dans quelles conditions fut supprimée la confrérie de N.-D. de Roc-Amadour à Porto

En 1498, le 15 août, le moine trinitaire Frey Michel de Contréras, confesseur de la reine dona Éléonore, sœur du roi dom Manoel I, et veuve du roi dom Jean II de Portugal (1), profitant de sa grande influence dans la Cour, obtient la création de la confrérie de la Miséricorde de Lisbonne, dont la fin était l'union des hommes devant l'Évangile, le secours des malades, le confort de ceux qui étaient en prison, le rachat des captifs, la charité envers les suppliciés, la protection des veuves et jeunes filles pauvres, l'abri aux orphelins et pélerins, la sépulture à ceux qui mouraient pauvres et abandonnés.

Cette institution, à vraiment dire, n'était pas nouvelle. Le roi dom Jean II de Portugal se rapportant dans son testament à « l'hôpital de Todos os Santos » de Lisbonne voulait qu'il fût administré d'une manière semblable à celle qui réglait les hôpitaux de Sienne et de Florence. Dans cette dernière ville, de même qu'à Rome et en d'autres villes d'Italie, il y avait des confréries *de la Miséricorde* avec l'obligation d'assister les suppliciés, de soigner les malades et d'accompagner et ensevelir les morts (2). L'institution de la confrérie

---

(1) Michel de Contréras est né en Espagne, d'après quelques-uns à Valence, d'après quelques autres à Ségovie en 1431, et il est mort à Lisbonne le 29 janvier 1505. Ce charitable moine demandait l'aumône par les rues de Lisbonne en faveur de son institution, et il était accompagné d'un nain qui guidait un âne. D'ailleurs il était un bon prédicateur.

(2) Victor Ribeiro. *Hist. da Beneficencia em Port.* publiée dans la Revue scientif. de Coïmbre : *L'Institut.*

de la Miséricorde de Lisbonne, cependant fut si agréable à l'esprit essentiellement centralisateur du roi dom Manoel I qu'il fit de son mieux pour la généraliser par le pays.

Dans cette pensée, il adressa le 14 mars 1499, une lettre au Sénat municipal de Porto dans laquelle il demandait la création dans la ville de cette confrérie. (Voyez la *Pièce justif.* nº III). Cependant il n'atteignit pas le résultat aussi vite qu'il espérait.

Ce fut seulement trois années après, le 7 août 1502, que la confrérie fut fondée et installée à Porto, et obtint un lieu fixe pour se réunir.

Ce fut dans la chapelle de Saint-Jacques, qui existait alors dans le vieux cloître de la cathédrale, démoli au XVIIe siècle, pour la maison du chapitre et archives de la même cathédrale.

Le provéditeur de cette confrérie, d'après la provision du 2 mai 1502, était viager, mais le Sénat municipal de Porto, pria le roi dom Manoel I de permettre la nomination par élection. Le roi comprenant l'esprit de la prétention et se servant du sophisme accorda que quand *Vasco Carneïro* (qui alors l'exerçait) serait mort, si la personne élue *n'était pas approuvée par le monarque, ce serait lui qui nommerait le provéditeur parmi les citoyens de Porto.*

Le Sénat municipal de Porto comprit bien la portée de cette restriction et vit dès lors avec la plus grande indifférence la nouvelle institution, d'autant plus qu'il ne pouvait pas y trouver une seule fin ni nul nouvel objectif que la ville n'eût déjà vu, favorisé et créé dans ses confrérie, hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Rocamadour déjà séculaires.

De cette indifférence on voit bien qu'il résultait naturellement l'échouement de la tentative royale. Et ce fut tel que seize années après, le 17 mars 1518, le roi dom Manoel I adressa une lettre au Sénat municipal de Porto, dans laquelle il déclarait qu'il avait remarqué le peu d'attention de la ville envers la nouvelle confrérie, et il affirmait aussi que celle-ci se trouvait en train de disparaître (1).

---

(1) Jannuario L da costa. Repert. alphab. dos. doc. da. Cam. do Porto, fl. 87.

Par la deuxième fois dom Manoel I ne réussit pas dans sa tentative. Le Sénat municipal fit la sourde oreille à la prétention du roi, et celui-ci en voyant que trois années s'étaient passées dans la même indifférence, ordonna alors par lettres du 15 mai 1521, que le Sénat municipal devrait rendre à la confrérie de la Miséricorde. les hôpitaux de *Sainte-Claire* (1) et *de Cima de Villa* (2) et de plus l'administration de la chapelle, hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Roc-Amadour avec toutes ses rentes, héritages, legs, propriétés, domaines et redevances.

Le Sénat municipal aurait bien voulu résister encore aux ordres du roi. Cependant le roi dans cette prévision agit d'autorité et, déclarant que l'on ne devait pas considérer ni recevoir des embargos d'aucune espèce que la ville aurait voulu présenter, il ordonna par charte du 16 mai 1521 à Martin Lopes d'Azevêdo, chevalier de sa maison, et provéditeur des hôpitaux et chapelles d'Entre-Doüro et Minho, de s'emparer tout de suite des hôpitaux et dépendances, de l'argent et des valeurs qui s'y trouveraient en caisse. (Voyez *Pièces justif.* IV et V). Et pour faire face à la manutention et au possible développement de l'hôpital de Roc-Amadour, le roi dom Manoel I ordonna encore au Sénat de Porto d'imposer tout de suite sur toute la ville et ses environs une contribution, sans s'admettre aucune exemption.

Ce fut ainsi que la ville de Porto dut céder devant les violences de ce roi et de cette manière là, elle dut attribuer à la confrérie de Notre-Dame de la Miséricorde, l'hôpital et hôtellerie de Notre-Dame de Roc-Amadour que, durant plus de trois siècles, elle avait vu se maintenir et développer, grâce à l'énergie de sa foi, à la générosité de son cœur, à ses nombreux sacrifices particuliers.

---

(1) C'était un hospice de vieilles invalides. Jadis il était situé sur le lieu actuellement occupé par les maisons nos 110 et 112 de la rue de Saint-Jean et 149 à 153 de l'ancienne rue dos Mercadores. Actuellement il abrite 16 veuves pauvres.

(2) C'était un hospice de vieux invalides. Actuellement il abrite 28 invalides. (Voyez *Pièces justif.* n° IV, p. 79, à la fin du vol.)

Mais pourquoi le Sénat municipal de Porto avait-il agi ainsi ?

Le type le plus parfait et complet de la liberté et autonomie municipale portugaise, ce fut sans contredit le Sénat municipal de Porto durant le règne du roi dom Denis, et il obtint cette autonomie et liberté graduellement, sous les règnes des successeurs de ce roi, soit de la première, soit de la deuxième dynastie, et à mesure que la ville étendait ses relations mercantiles avec d'autres pays, et spécialement avec la Flandre.

Dom Denis fut le premier roi portugais qui garantit aux bourgeois de Porto par une loi spéciale, le constituant en privilège de la ville, l'*Accordam* que le Sénat municipal de la ville de Porto avait déjà par écrit, et dans lequel il était défendu à quelque noble, *rico homme*, écuyer, chevalier noble et prélats, de vivre ou de rester dedans l'enceinte de la ville, plus de trois jours sans antérieurement avoir demandé et obtenu la permission expresse du même Sénat.

Cette disposition si originale et extraordinaire avait un double but :

1° Faciliter aux marchands de la ville de Porto, de faire les longs voyages qu'ils entreprenaient constamment, sans avoir peur que leurs femmes et filles fusent exposées à la brutale cupidité des nobles et des puissants de ces temps-là.

2° Terminer les luttes entre les nobles, qui regardaient le commerce comme une chose plébéienne, et les bourgeois de Porto toujours fiers de leurs richesses, qui ne voulaient jamais s'assujettir à l'orgueil et au mépris de la noblesse.

La défense de ce privilège fut souvent la cause de difficultés, même quelquefois de batailles ; il faut notamment remarquer celle qui a eu lieu entre les bourgeois et le peuple de la ville d'une part, et le premier duc de Bragance, fils naturel du roi dom Jean I.

On voit bien cela dans la fière et sérieuse représentation que les procureurs de la ville de Porto firent en 1436 à dom Quarte et dans la noble, attentive et digne réponse que leur fit ce prince. C'est un document très important pour

l'histoire de Portugal et spécialement pour celle de Porto, car on y prouve que non seulement le peuple de la ville avait eu en héritage et su conserver noblement le grand esprit de liberté et d'indépendance qui toujours le caractérisa, mais aussi que, sans l'intervention de la ville de Porto, ses sacrifices, son courage et les moyens qu'elle mit en œuvre, ni l'indépendance du Portugal ne serait sortie des évènements de 1383 et 1385, ni la dynastie d'Avis ne se serait assise sur le trône portugais, mais bien au contraire la nation serait tombée ou aux mains du roi dom Jean I de Castille, ou dans celles des deux fils de Dona Inèz de Castro, le crédule et ambitieux Dom Jean, assassin de sa femme, ou Dom Denis, orgueilleux, traitre et faux patriote, qui n'hésita pas à prendre les armes contre sa patrie.

Cependant ce privilège fut dérogé en 1503. Ce fut le premier coup que le roi Dom Manoel I essaya contre la fierté et l'indépendance de la ville de Porto.

Mais il y en eut encore d'autres.

Quand Dom Manoel I monta sur le trône, l'administration municipale de Porto continuait, comme elle l'a toujours été, d'être exercée indépendamment de toute juridiction étrangère, par un Sénat composé de la manière suivante :

Deux *juges*, quatre *régisseurs* ou *véréadores*, un *procureur du peuple de la ville*, différents *procureurs des métiers*, (mestères) nommés par ceux-ci, et un certain nombre d'*hommes bons* (prud'hommes) ou hommes d'une autorité et respectabilité reconnue, que le Sénat enrôlait, lesquels avaient l'obligation d'assister tous ou quelques-uns, aux sessions avec voix consultative et délibérative ; c'est parmi eux que le peuple élisait les deux *juges*, les quatre *véréadores* et le *procureur de la ville.*

Le Sénat était présidé par les *juges* et ceux-ci jugeaient certains crimes et toutes les questions passées en ville, et tous les deux mois, soit l'un, soit l'autre, ils faisaient au nom du Sénat visite de *Corrégidor* dans tout le municipe et ses environs. Tandis qu'un des *juges* exécutait ce service, l'autre restait en ville à la tête du Sénat ; si la visite juridic-

tionnelle était finie avant que fussent terminés les deux mois, alors les *juges* assistaient tous les deux à la session.

Le procureur du peuple avait le devoir de veiller et réclamer tout ce qu'il imaginait nécessaire au bien-être et sécurité de la ville et à la manutention et intégrité de ses *foros* et privilèges.

Mais il n'y avait pas seulement ces *officiers* du Sénat. Souvent tout le peuple ou une partie du peuple de la ville, assistait et délibérait par votation aux sessions dans des occasions exceptionnelles et graves ou d'importance pour la ville et alors il était convoqué d'avance par un officier, au son des trompettes et roulement des tambours.

La réunion des *juges*, *véréadores* et *procureur du peuple* avait la dénomination de *Vereaçao*. La réunion de la *Vereaçao*, des hommes bons et du peuple, avait la désignation de *Camara*, et la décision qui alors y était prise avait le nom d'*Accordam em Rollaçom*.

Les *hommes bons* étaient choisis d'entre toutes les classes : avocats, médecins, notaires, armuriers, tailleurs, fourbisseurs, cordonniers, etc. Il en était de même d'ailleurs pour les *juges*, les *véréadores* et le *procureur de la ville*. Sans doute l'on préférait ordinairement pour ces charges, des membres de la classe commerciale, la plus importante de la ville, mais souvent aussi on élisait pour le même effet des membres d'autres classes sociales. (On a vu plus haut que c'était parmi les prud'hommes qu'on choisissait les juges, etc.)

Les qualités qui servaient pour l'élection aux diverses charges, furent toujours la dignité, l'honnêteté, le savoir, l'expérience et le respect, car ce fut en tout le temps l'esprit d'indépendance et d'égalité qui toujours domina le peuple de la ville de Porto, et en fit dans toutes les occasions les indomptables lutteurs de la liberté en Portugal.

Ces sentiments d'égalité, de fierté et d'indépendance ont fait que les bourgeois de Porto considéraient les rois de Portugal, non comme des seigneurs absolus du pays, mais seulement comme des chefs du gouvernement de la nation.

Mais certainement ceci ne pouvait pas plaire ni convenir au gouvernement centralisateur du roi Dom Manoel I, et celui-ci fit bientôt voir son intention d'en finir avec un tel esprit de liberté, et il chercha à établir solidement le principe du despotisme royal.

Mais l'emploi de moyens décisifs, ou en quelque manière violents, était périlleux et le roi connaissait bien par son expérience et par celle de ses prédécesseurs, qu'il était difficile de traiter et de s'imposer de cette façon-là avec les fiers et hautains habitants de Porto.

Cependant l'astuce a mis les mains à l'œuvre.

Le roi commença par la révision et réforme des *Foraes* (chartes municipales) et ce fut fait bien facilement. Les extraordinaires résultats des découvertes portugaises en Asie, Afrique et Amérique tellement préoccupaient et aveuglaient l'esprit du peuple, qu'ils lui faisaient presque oublier les nobles et fiers sentiments des époques antérieures.

L'abolition du privilège de la ville de Porto faite en faveur des nobles, dont nous avons parlé, permit au roi Dom Manoel I de voir la portée de la mesure et de l'étendre conformément à ses désirs et plans absolutistes.

En 1503 il ouvrit les portes de la ville de Porto aux nobles afin que ceux-ci par leur puissance, puissent gagner tout de suite la majorité aux élections municipales.

L'entrée de la noblesse dans cette administration correspondait au domaine absolu sur l'esprit des gens de Porto, et Dom Manoel I savait bien qu'ils devaient devenir la base sur laquelle il pouvait assurer son régime despotique. Mais son calcul échoua sur ce point et l'élection continua de prendre les *hommes bons* de la ville pour les charges municipales.

Treize années s'écoulèrent ainsi toujours sans résultats. Passé ce temps, reconnaissant l'impossibilité de faire cesser la forme habituelle et invétérée de l'élection populaire, le roi Dom Manoel I lui vibra le coup décisif.

Le 1er janvier 1518, se trouvant à Almeïrim, le roi expédia une provision par laquelle il ôtait au peuple de Porto le droit

d'élire (1) et créait la *Maison des vingt-quatre* (2) à la manière de l'organisation municipale de la ville de Lisbonne.

L'élection municipale d'après cette réforme appartenait exclusivement aux 24 métiers, avec d'autres 24, qui à cet effet étaient dans cette occasion élus.

Il est certain que les 24 ne pouvaient assister aux sessions du Sénat municipal, comme ceux de Lisbonne, mais ils choisissaient d'entre-eux un procureur, qui devait être appelé seulement quand on verrait que l'intérêt du peuple l'exigerait, et quand ce serait nécessaire serait leur représentant devant le roi.

La première élection en harmonie avec ce nouveau régime eut lieu sous la surintendance de Pierre Vaz, corrégidor de Porto.

Il est facile de comprendre quelle était l'idée de Dom Manoel I en décrétant une telle organisation. Il était bien plus facile de conquérir et de soumettre 24 hommes, qu'une ville entière, et en effet l'idée a excellemment réussi. Le Sénat fut dorénavant dominé par la noblesse et par conséquent par le souverain.

Les sentiments d'autonomie et indépendance ne s'étaient pas entièrement effacés chez les bourgeois de la ville de Porto, et comprenant enfin le piège et l'astuce royale, ils employèrent à leur tour leur astuce.

Dom Manoel I fut forcé, malgré lui, de publier une nouvelle Provision qui portait à deux le nombre des procureurs, nommés par les métiers (mestères); ceux-ci étaient obligés d'assister aux sessions du Sénat dès qu'il était question de l'administration économique de la municipalité, et leur vote était décisif.

Le roi voyant rapidement la portée du piège où à son tour

(1) *Archives municip. de Porto*, L[o] I das *Proprias*, fl. 109. L[o] I das *Chapas*, fl. 302.

(2) C'était une corporation de 24 membres, créée par le roi Dom Jean I de Portugal, et destinée à veiller au bon gouvernement de la ville. Les membres de cette corporation étaient élus entre les métiers qui travaillent le fer, ou avec le feu.

il était tombé, ordonna par lettres du 10 septembre 1519, que l'on mît immédiatement en vigueur la réforme créée par la Provision du 1er janvier 1518.

Cette organisation du Sénat municipal de Porto fut confirmée par le roi Dom Jean III, par charte royale du 24 juillet 1525, mais non sans de nouvelles résistances qui se sont manifestées en 1536 et 1562 dans des évènements d'une certaine importance (1).

Telle fut la période que Porto traversa quand le roi Dom Manoel I eut l'idée de créer dans cette ville la confrérie de la Miséricorde tout à fait modelée sur celle de Lisbonne ; et ce fut une des causes principales de la résistance et de l'antipathie pour la nouvelle institution religieuse et hospitalière dans laquelle on ne voyait certainement plus qu'une nouvelle restriction aux droits et attributions de la ville et de son Sénat municipal.

§ III

Notre-Dame de Roc-Amadour à Porto, après la suppression de la confrérie

Cependant l'institution hospitalière de Notre-Dame de Roc-Amadour n'était pas morte. Tout au contraire, ses vigoureuses racines, créées et développées aux siècles antérieurs, n'ont fait que devenir plus grosses et plus robustes, faisant le tronc plus rameux, touffu et abritant, et le remplissant des fruits les plus beaux et les plus éclatants.

En 1559, trente années après ces événements, la confrérie de Sainte-Marie de Roc-Amadour, maintenant baptisée de nouveau, ou mieux confirmée de vive force sous le nom de confrérie de Notre-Dame de la Miséricorde, fut transférée de la chapelle de Saint-Jacques, qui se trouvait dans le vieux cloître de la cathédrale, en l'église que les confrères

---

(1) *Archives municip. de Porto*, L. V das *Proprias*, fl. 108. Lr I des *Sentences*, fl. 170. Liv. II *das Proprias*, fl. 209.

avaient fait bâtir tout exprès dans la rue *Das Flores*, ouverte à cette même époque (1).

Quant à l'Hôpital, il était à ce temps-là commis à l'ordre monastique des chanoines séculiers de Saint-Jean l'Évangéliste (*Loyos*) (2). Le 29 janvier 1584 mourait à Madrid le plus grand de ses premiers bienfaiteurs, *Dom Lopo d'Almeïda*, prêtre de l'habit de Saint-Pierre, conseiller du roi, confesseur de l'infante Dona Marie, fille du roi Dom Jean III de Portugal et femme de Dom Philippe II roi d'Espagne (3), qui dans son testament légua ses biens à la confrérie de la Miséricorde de Porto, afin d'en fonder un grand hôpital pour les malades pauvres.

D'après une inscription gravée sur une pierre, qui de nos jours est encore conservée dans la cour intérieure du secrétariat de la Miséricorde où elle fut placée le 28 octobre 1886 (4), cet hôpital fut fondé le 8 février 1605 en l'adossant à l'ancien hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Roc-Amadour, lequel conservait encore ce nom (5).

---

(1) D'après ce que l'on voit aux chartes royales adressées au Sénat municipal de Porto du 26 novembre 1594 et 30 décembre 1548 (*Archives municipales de Porto*, la nouvelle église de la rue *Das Flores* fut commencée en 1544 et consacrée le 13 décembre 1559 par l'évêque de Porto, Dom Rodrigo Pinheiro. L'église reçut la consécration le 6 avril 1590. La confrérie de la Miséricorde de Porto était restée dans la chapelle de Saint-Jacques de la cathédrale cinquante-sept années, du 7 août 1502 au 13 décembre 1559.

(2) Zéph. Bradaô, *Monuments de Santarem*, Lisbonne, 1883, chapitre VIII, page 323.

(3) Il était fils de Dom Antoine d'Almeida et de Dona Marie Paes et frère de Dom François d'Almeida, vice-roi des Indes.

(4) *Archives de la Miséricorde de Porto*, offᵉ à Méza, 28 octobre 1886.

(5) L'hôpital et hôtellerie de Sainte-Marie de Rocamadour avaient été rendus au Sénat municipal de Porto en 1649, en échange d'une redevance dans la rue *Da Beïnhara*, qui appartenait au Sénat municipal, à y établir un hospice d'enfants trouvés nommé *Roda*, qui se conserva jusqu'à l'année 1826. (*Archives de la Miséricorde de Porto*, Tombo 1, fl. 482.)

(*Roda*), en français *le Tour*, était un appareil de forme cylindrique tournant sur un pivot, placé dans l'épaisseur du mur de façade, et avec

L'édifice de l'hôpital de Dom Lopo s'est conservé presque intact jusqu'en 1859, où il fut vendu par la Miséricorde à des particuliers.

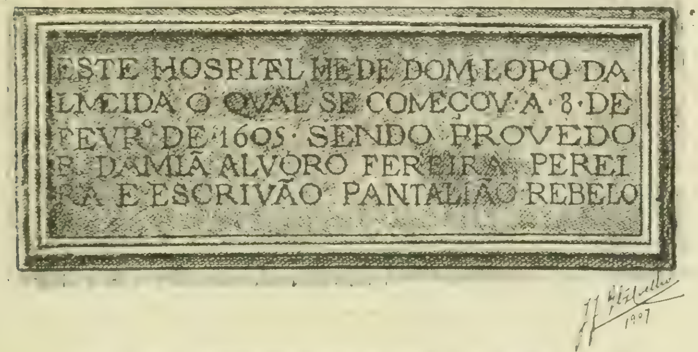


Fig. 12. — Inscription de l'Hôpital de Dom Lopo (1)

La façade regardait la rue *Das Flores*; il y avait deux étages : le premier avec des fenêtres, et le second avec des balcons.

A la façade il y avait une porte large d'entrée, avec deux colonnes latérales et un linteau avec l'inscription que l'on trouve à la cour intérieure du secrétariat de la Miséricorde, dont nous avons déjà parlé (2).

---

deux portes, l'une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur. La personne chargée d'exposer un enfant tirait le cordon d'une sonnette, et aussitôt une femme tourière venait recueillir le petit enfant, en faisant tourner le tour à cet effet.

(1) Inscription de l'Hôpital de Dom Lopo :

Este hospital he de dom Lopo dA-
lmeida, o qual se começou a 8 de
fevrº de 1605, sendo provedo-
r Damian Alvaro Fereira Perei-
ra e Escrivano Pantaliào Rebelo.

Inscription de la cour intérieure du secrétariat de la Miséricorde de Porto. Jadis elle était sur la porte principale de l'hôpital de Dom Lopo.

(2) Cette inscription se trouvait jusqu'alors dans l'enclos des maisons nos 159 à 165 de la rue *Das Flores*, précisément au lieu où avaient existé les anciens hôpitaux de Dom Lopo et Roc-Amadour.

A l'intérieur l'hôpital n'avait plus que quatre infirmeries disposées en croix, et sur le fond de chaque bras de la croix se trouvait un petit autel en pierre et une niche destinée à la collocation d'un saint de l'invocation de chaque infirmerie. Ces infirmeries étaient éclairées par des arcs construits aux murs latéraux.



Fig. 13. — Partie de l'ancien Hôpital de Rocamadour, à Porto (1)

Sous chaque arc il y avait un espace où se trouvait un lit pour un malade, et sur chaque bras de la croix il y avait de chaque côté six arcs, soit une douzaine par infirmerie, ce qui faisait un total de quarante-huit lits.

En des certaines occasions on plaçait six lits de plus au centre de chaque infirmerie, soit un total de vingt-quatre lits. L'hôpital contenait alors, dans des cas de plus grande agglomération de malades, soixante-dix ou soixante-douze lits.

Dans les espaces compris entre les quatre bras de la croix

(1) Partie de l'ancien Hôpital de Rocamadour, à Porto, occupée au XVII[e] siècle, et même au début du XIX[e], par le Tour des enfants trouvés. État actuel d'après un dessin à la plume, de M. Coelho.



Fig. 14. — Hôpital général de Porto
Miséricorde de Porto Hôpital royal général de Saint-Antoine, d'après une photographie.

étaient disposées les autres dépendances de l'hôpital. La pharmacie (*botica*) était située à côté de la porte principale qui faisait face à la rue *Das Flores* (1).

Du côté de la rue *Das Baldeireiras*, sur l'emplacement d'une partie de l'ancien hôpital de Sainte-Marie de Roc-Amadour, il y avait un passage particulier destiné à l'entrée et sortie des voitures.

En 1769, considérant l'insuffisance de l'hôpital de Dom Lopo et de la petite partie, dont l'on profitait encore, du vieil hôpital et hôtellerie de Roc-Amadour, la confrérie de la Miséricorde acheta pour la somme de 5,290,000 reis (à peu près 2,800 francs), un vaste terrain près le lieu de *La Cordoaria*, pour y édifier son nouveau et grandiose hôpital, et le 15 juillet 1770 furent commencés les travaux.

Le 14 août 1795 y furent transportés les premiers malades. Le plan du majestueux édifice fut fait en 1769 par le remarquable architecte de York, John Karr, qui pour ce travail reçut 500 livres sterling.

L'invocation de *Saint-Antoine de Lisbonne* donnée à cet hôpital, fut décidée au sort, en session de la Miséricorde du 15 juillet 1770, étant provéditeur Dom Antonio de Lencastre, alors colonel au 1er régiment de la garnison de Porto.

La forme donnée sur le plan à l'édifice est la forme quadrangulaire, chaque façade ayant, E. et O., 184 mètres en longueur et les autres deux, 179 mètres 33.

L'édifice, à trois étages, devait contenir 159 salles et salons, 142 infirmeries, 20 portes et 609 fenêtres, 28 statues de 3 mètres 96 en hauteur, 100 pyramides, 5,586 balustres, 56 escaliers principaux divisés en deux courses et avec plus

---

(1) .....pero sobre todos es el de la Misericordia llamado de Roque Amador en la calle de las Florês, junto al qual fabrico la Misericordia una gran Botica surtida de todo medicamento, que se da a menor precio que en las demas, y tiene estos versos sobre la puerta :

Hic pariter dives pariterque medicamina pauper.
Sumptibus et morbis quœ medeantur habent.

Flores, *Espana Sagrada*, tome XXI, page 261.

de 3,000 degrés, 166 colonnes la plupart ayant 8 mètres 80 de hauteur ; et nous ne parlons pas des vastes souterrains, des dépendances et encore de la grande église de Notre-Dame de la Miséricorde, qui devait être placée au milieu de l'édifice, tenant la façade regardant l'Orient, et avec une grande cour intérieure, ou cloître, adossée à la partie postérieure de l'église, avec 132 mètres 22 de l'Est à l'Ouest et et 128 mètres 86 du Nord au Sud.

On voit bien que le plan est gigantesque ; il est si colossal que de nos jours même, il n'a pas encore été possible de le compléter. On trouve seulement complète la façade principale, abstraction faite du fronton, la plus grande partie des façades Nord et Sud, et comme dépendances de cet hôpital la buanderie à vapeur, les services de désinfection et deux pavillons pour les maladies infectieuses.

La Miséricorde de Porto a mérité constamment la faveur publique, et d'une telle manière que de nos jours cette grande institution, la plus remarquable de Portugal et certainement une des premières de l'Europe, possède un capital de plus de 35,000,000 de francs, dont plus de 28,000,000 en titres de rente portugaise.

Et ce fonds augmente de plus en plus toutes les années.

Voilà bien la preuve la plus complète et l'exemple le plus parfait du pouvoir de la bienfaisance privée, car le gouvernement portugais ne fait pas la moindre dépense pour cette sublime institution de charité, et tout au contraire il lui fait souffrir de lourds impôts.

Mais grâce à son capital la Miséricorde de la ville de Porto maintient à présent un grand nombre d'institutions de bienfaisance, parmi lesquelles se distinguent, par leur étendue, le grand Hôpital Général de Saint-Antoine, pour toutes les maladies médicales et chirurgicales, abritant annuellement plus de 7,000 infirmes, avec un effectif normal de 600 malades, et avec une dépense annuelle de plus de 670,000 francs ; celui du comte de Ferreira pour les aliénés, abritant à peu près 440 aliénés des deux sexes, et l'Institut Araujo Portô, pour les sourds-muets.

Mais les bienfaits de cette institution vont encore plus loin. Elle donne annuellement plus de 36,000 consultations gratuites, fournit des remèdes et plus de 47,000 pansements à des infirmes du dehors en nombre supérieur à 84,000 par an ; accorde des dots à des jeunes filles pauvres ; maintient les infirmeries des prisons, des hôpitaux d'invalides des deux sexes ; abrite les vieilles et les veuves pauvres ; élève des orphelins, des aveugles, des sourds-muets ; soutient des asiles d'enfants pauvres ; fournit des aumônes et des vêtements ; distribue des secours à domicile, etc.

La Miséricorde de Porto ne reçoit de secours officiels d'aucune espèce et elle est tout seulement administrée, sans aucune espèce d'intérêt, par le dévouement des confrères, elle ne vit que de ses rentes, et pourvoit à toutes les nécessités des malheureux grâce aux donations, aux aumônes, aux legs testamentaires de ses bienfaiteurs et confrères, ainsi que de ce qu'il lui advient généreusement de la charité publique.

L'administration supérieure, d'après le compromis du 22 mars 1886, est confiée à un comité de 14 membres (*mêza*), sous la présidence d'un provéditeur, et à un corps consultatif et délibératif de 20 membres (*définitorio*), tous élus annuellement par l'assemblée générale des confrères et ne recevant aucune rétribution.

Relativement au service divin, aux legs et suffrages pour les confrères et bienfaiteurs décédés, la confrérie de la Miséricorde maintient toujours dans son église de la rue *Das Floras*, un chœur formé de 12 chapelains et 7 auxiliaires.

Dans l'église on célèbre différentes fêtes parmi lesquelles celle de la patronne, nuit de Noël, semaine sainte, Visitation de Notre-Dame, etc.

L'office est ordinairement récité posément ; cependant il y a quelques jours et heures canoniques, où il est chanté, comme dans les fêtes de la Nativité du Christ, la Circoncision, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Visitation de Notre-Dame, la fête de la patronne, la semaine

sainte, la Fête-Dieu, etc., dans lesquelles on chante les vêpres, complies, prime, tierce, martyrologe et matines (les leçons de matines chantées devant le lutrin, comme dans la cathédrale de Porto).

§ IV

L'Image de Notre-Dame de Rocamadour à Porto

Suum cuique tribuere.

Tout en face la porte de la cathédrale de Porto, il existe une chapelle, construction du XVII[e] siècle, dans laquelle est vénérée sous le nom de sainte Marie d'Août, une très belle image de Notre-Dame.



Fig. 15. — Cathédrale de Porto (1)

Jusqu'aujourd'hui personne n'a sûrement dit, ni avec exactitude, d'où est venue cette image et à quelle époque précise elle fut apportée dans notre ville, ni même le véritable motif pourquoi de nos jours elle est encore très vénérée.

(1) Cathédrale de Porto. Façade occidentale (d'après une photographie).

Sur son origine il est certain qu'il y a deux versions : 1° qu'elle est plus ancienne que la cathédrale de Porto ; 2° que cette image fut apportée du monastère de Carquere, tout près de la ville de Lamegò, province de Doüro, monastère fondé par le roi Dom Alphonse Henriques et qui, ayant été abandonné par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, fut donné en 1575 aux P. P. jésuites de Coïmbre par le roi Dom Sébastien (1).

Cette seconde version n'a pas le moindre fondement, et les écrivains qui l'affirment (2) ne présentent aucun document ou preuve pour confirmer leur assertion.

En notre très humble opinion, cette image n'est ni plus ni moins que celle de Notre-Dame de Roc-Amadour, la patronne de l'ancien hôpital et hôtellerie de Porto.

Après la création de la confrérie de la Miséricorde, en 1502, les longues difficultés qui furent entre le Sénat municipal de Porto et le roi Dom Manuel Ier, les alternatives que cette confrérie dut souffrir dans cette ville, et qui amenèrent sa translation en 1559 à sa nouvelle église dans la rue *das Flores*, église qui fut dès lors sous l'invocation de Notre-Dame de la Miséricorde, et dont l'image, d'après la statue de Notre-Dame de la Conception de l'église de la Conception vieille de Lisbonne, fut alors exécutée expressément pour un des autels du nouveau temple, que pouvait bien représenter en ce moment pour la nouvelle corporation charitable l'ancienne image de Notre-Dame de Roc-Amadour ?

Elle laissa donc cette image dans la cathédrale, tout à fait abandonnée et oubliée, bien qu'elle eût été durant des siècles comme l'ange tutélaire des sentiments charitables de la ville de Porto.

L'image fut alors prise sous la protection de la confrérie des Tailleurs, qui, dans la même chapelle où elle était encore

---

(1) P. Leal, *Port. ant. et mod.*, vol. II, page 116, vol. VII, page 409.

(2) V. g. Aug. Sainte-Marie. *Sant. Marian.*, tome V, titre XXIX, liv. I, page 89. — P. Leal, *ouv. cit.*, etc.

vénérée, fêtaient dès la fin du XIVe siècle, leur patron, saint Bonhomme ; plus tard elle fut transportée dans la chapelle où elle se trouve maintenant, quand, à cause de la démolition du vieux cloître pour l'édification de la maison et de l'*Archive* du diocèse, ils furent obligés d'en sortir.

L'on peut déduire de différents documents que, dans la ville de Porto, on vénérait Notre-Dame de Roc-Amadour en deux temples : dans la petite chapelle de l'hôpital, et très spécialement dans la cathédrale.

Dans le testament de Jean Domingues de Guimaraes, citoyen de la ville de Porto, fait dans cette ville le 4 des nones d'août, ère 1321 (an. chron. 1283), il est fait allusion à ce dernier lieu de culte. Jean Domingues y ordonne son ensevelissement dans le cimetière de Sainte-Marie de la cathédrale de Porto, *dans le cloître* et dans le monument, sous l'arcade que lui avait donné un évêque, et il adjoint encore cette disposition : *Item altari Sancte Marie de Rupe Amatoris tres liberas* (1) : « Trois livres pour l'autel de Sainte-Marie de Rocamadour. » Notre opinion, c'est que la désignation de Notre-Dame d'Août, par laquelle l'image est encore aujourd'hui généralement connue, provient d'avoir sa fête le 15 août, comme il était d'usage dans tous les hôpitaux et chapelles de Portugal connus par l'invocation de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Et s'il est ainsi, Januario Luiz da Casta (2) avait bien raison, dans sa conjecture, que l'image de Notre-Dame de Roc-Amadour de Porto, c'était la même qui se trouvait dans le petit ermitage tout près de la cathédrale, quand il était question de la donation de l'ermitage de Sainte-Marie à Porto par la comtesse-reine Dona Tareja à l'évêque Dom Hugues II, le 14 kal. Mai, ère 1158 (an. ch. 1120) (3).

---

(1) *Arch. de l'égl. coll. de Saite-Marie da Oliv. em Guimaraes.* Liv. I des *Testaments et don.*, doc. n° 35, reproduit au XVIIIe siècle. Communicat. de l'abbé de Falgide, M. le docteur Oliva Guimaraes.

(2) *Index chronolog. des doc. du Sénat mun. de Porto*, 4 janvier 1844. *Index des Propres*, année 1836.

(3) Le 18 avril 1120. *Corp. cod.*

Il ne s'est trompé que sur l'image, car il supposait que l'on traitait de Notre-Dame du Roncier (da Silva) (1), quand il est certain que c'était l'image actuellement nommée Notre-Dame d'Août. Et le fait que l'image se trouvait jadis dans une chapelle, tout près de la cour du palais épiscopal, confirme pour nous cette assertion, car elle est d'accord avec la donation de la comtesse-reine Dona Tareja (2). D'ailleurs le testament de 1317 de Dom Martin Mendes Paes, chanoine maître d'école (*scolasticus*) de la cathédrale de Porto, archidiacre de Bemviver et Gouveia, et un des plus grands bienfaiteurs de l'hôpital de Roc-Amadour de Porto, de plus en plus nous fait sûrs de notre assertion.

Ce chanoine a fait bâtir une chapelle et une autre à Saint-Martin, dans le cloître ancien de la cathédrale (3), en la donnant avec différentes propriétés (4), et il a encore ordonné que les vicaires de la confrérie de Sainte-Marie de Roc-Amadour, à laquelle il léguait ainsi quarante sols, fussent toujours ses administrateurs.

Or nous ne pouvons croire que cette chapelle eût été confiée à de tels vicaires s'ils lui étaient tout à fait étrangers.

D'après le susdit testament, les biens de cette chapelle

---

(1) Cette célèbre image, aussi d'origine française, est très vénérée en la ville de Josselin (Bretagne).

(2) « .....*a doaçam que fora feita aa egreja do porto de huma ermida que estava hu hora esta a SSé e hũm burgo que hi estava a par da dita ermida.* » *Enquêtes du roi D. Aff. IV. — Mem. das Inq.*, page 22.

« .....*que a doaçom que a Rainha dona tareija fezera aa egreja aa egreja do porto e a dom Hugo bispo que fora de huma ermida que em esse tempo estava hu hora esta a SSé e de huum burgo pequeno que estava a par dessa.* (*Arch. mu. de Porto. Corpus Cod.*, page 21.)

(3) « .....e a capela do dito meestre, q ell hordynhou na clastra da SSé do porto. » *Testam. de D. Mart. Mendes Paes.* Ère 1355 (année chron. 1317). — *Archiv. de la Misér. de Porto*, 2me vol. de testam. en parchemin, fl. 1, traslado L° 2, n. I, fl. 3.

(4) « .....*deo e outhorgou pera ssempre aa conffraria de Ssanta Maria de rrocamador da cydade do porto toda llas cassas e herdamêtos q aa dita capela pertecem — Iem Zd.* (voyez les notes 42 et 73).

appartenaient à cette confrérie seulement comme administratrice, et ce fut elle qui en a pris la possession (1).

On affirme que le lieu où elle était bâtie était celui où existe encore de nos jours la maison et archive du chapitre, tout près la cour du palais épiscopal, et où se trouve le tombeau que l'on suppose de Dom Martin Mendes Paes; ce fut de là qu'en 1630 elle fut transférée dans le lieu où elle se trouve maintenant et qui fut concédé expressément par le chapitre moyennant la redevance annuelle de 100 reis payée par la confrérie des Tailleurs.

Et c'est une coïncidence curieuse que la chapelle ait été confiée à la confrérie des Tailleurs, exactement comme il arriva à Torres Védras avec le petit ermitage de Sainte-Marie de Améal ou de Roc-Amadour.

Cette chapelle n'avait rien de commun avec la chapelle de Saint-Martin dans la cathédrale de Porto, on le voit bien par le testament du susdit Dom Martin Mendes Paes (2).

Le chapitre de la cathédrale de Porto avait jadis l'usage de sortir tous les samedis en communauté après les vêpres, en allant en procession devant l'image, en face de laquelle on brûlait de l'encens, et on chantait le *Magnificat.* Et on faisait de même les après-midi de l'octave de l'Assomption de Notre Dame.

Jadis, en la petite chapelle de l'hôpital et hôtellerie de Roc-Amadour, en même temps qu'à la cathédrale, on allumait une lampe aux vêpres de l'assomption de la Vierge.

La fête de la cathédrale, le 15 août, d'après les expressions

---

(1) *Mandou e outhorgou q a dita conffraria ffosse logo metuda em verdadeira possissom das ditas cassas...* » *Idem.*

(2) *E q depos nom sse possa meter contenda ssobre llos bees q. perteencem aa dita Capela e ao alumeamento das lampadas e a ssa* (sa) *Capela e da SSé do porto q o dito Mestre scola estabelecèo. (Testament de Dom Martin Mendès).* — M. Coelho m'explique dans une lettre particulière que « Don Martin Mendes avait fondé deux chapelles dans le cloître de la cathédrale, l'une confiée aux vicaires de la confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour, l'autre consacrée à Saint-Martin de Tours; chacune avait ses rentes propres, indépendantes l'une de l'autre ». — E. A.

textuelles du Cartulaire original de l'hôpital de Roc-Amadour de Porto de 1498 se nommait la fête de *Sainte-Marie d'Août* (1). Dans cette fête, comme dans les fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, on allumait devant l'image, dans la cathédrale, un lampadaire de soixante lampes et quatre gros cierges en cire au-dessus, aux vêpres, matines et grand'messe du jour, et cette fête appelée, nous l'avons dit, « Sainte-Marie d'Août », était la seule fête que l'on fît en l'honneur de Notre-Dame aux dépens de l'hôpital et hôtellerie de Roc-Amadour de Porto (2).

L'invocation de la chapelle actuelle est bien Notre-Dame de l'Assomption. Cependant il est certain que l'image que l'on vénère au maître-autel n'est pas et n'a jamais été l'image de Notre-Dame de l'Assomption, car elle porte l'Enfant-Jésus sur son bras gauche, et certainement la main droite tenait un autre attribut qui n'existe plus, du moins la position de cette main le démontre (3).

C'est bien expressif le fait que les chanoines de la cathédrale de Porto vénéraient jadis cette image, ayant dans la cathédrale une autre Notre-Dame de l'Assomption, la patronne de la même cathédrale.

Si l'image de Notre-Dame qui est connue sous le nom de Notre-Dame d'Août avait la même invocation de Notre-Dame de l'Assomption, à quoi bon deux fêtes tout à fait distinctes à Notre-Dame, dans la cathédrale et toutes les deux le même jour ? (4).

L'image doit avoir été nouvellement ciselée, très proba-

---

(1) *Doc. des Arch. de la Misér. de Porto*, Sect. H, banc VI, n° 3.

(2) *Ibid.* n° 2, — *Liv. des Chapes*, ff. 185.

(3) Dans un très grand nombre d'églises dédiées à Notre-Dame d'Août, la statue de la Vierge est aussi une vierge mère. — E. A.

(4) De ce que le même jour on vénérait deux statues, l'une dans la cathédrale, l'autre dans le cloître de la cathédrale, cela ne prouve pas que les deux statues n'eussent pas la même invocation, bien au contraire, surtout quand on sait qu'en France et notamment dans notre Midi, on appelait également *Notre-Dame d'Août* la fête de l'Assomption. — E. A.

blement, dans le même temps où, d'après ce que l'on raconte, fut aussi reciselée l'image de Notre-Dame du Roncier (da Silva) de la même cathédrale.

La seule figure qui conserve encore des traits primitifs est celle de l'Enfant-Jésus. La peinture des deux images doit dater du XVIIe siècle, époque où celle du cloître fut transférée de sa primitive chapelle dans la chapelle actuelle.

La Vierge est très belle. Elle et l'Enfant-Jésus sont sculptés dans un seul bloc de pierre de 1 mètre 54 de hauteur. La Vierge est représentée debout (1).

La primitive chapelle était très ancienne ; certains auteurs assurent que sa date est antérieure au règne de Dom Alphonse Henriques, le premier roi de Portugal ; peut-être est-ce une fondation de la comtesse-reine Dona Tareja, ou encore mieux de quelqu'un des évêques du temps du comte Dom Henri, son mari et le père du susdit roi (2).

---

(1) Comme celle du rétable peint de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Séville, en Espagne. (Paul de Fontenilles, *Notre-Dame de Roc-Amadour en Espagne*, pages 6 et 7.)

(2) P. Leal, *Port. ant. et mod.*, vol. VII, page 409.

3me PARTIE

Le Culte de Notre-Dame de Roc-Amadour

DANS D'AUTRES VILLES DU PORTUGAL

1. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Lisbonne

L'ermitage, l'hôpital et l'hôtellerie de Roc-Amadour à Lisbonne étaient situés contre les murs de l'église de Saint-Julien, jadis Saint-Giaoou, Saint-Gens, côté Sud, sur la fontaine des chevaux en bronze de l'ancienne rue *Nova-das-Mercadores* ou *das Capellistos*, actuellement rue *Nova-d'el Rei.*

L'ermitage fut fondé en 1200 par Pierre Estèves et sa femme, Claire Géraldes, originaires de Guimaraes.

Il semble que la primitive invocation était Notre-Dame-da-Oliveira, certainement dérivée de la désignation du local qui était alors tout parsemé d'oliviers.

En 1300, sous le règne du roi Dom Denis, la confrérie de Notre-Dame-de-Roc-Amadour y fut établie.

L'image de sainte Marie de Roc-Amadour, d'après ce que l'on affirme, était très-belle et mesurait 1m 10 de hauteur. C'était une image à vêtir; elle possédait de très riches vêtements, joyaux et ornementations; elle était vénérée sur un très riche autel doré, et c'est la tradition que l'image était très miraculeuse. Elle n'avait pas l'enfant-Jésus sur ses bras, mais au contraire elle avait les mains jointes.

Cette image de Notre-Dame de Rocamadour était spécialement vénérée par les marins et pêcheurs de la ville de Lisbonne; et ils la comblaient d'offrandes et d'*ex-voto*, et lui faisaient des fêtes magnifiques à Noël, Pâques, Pentecôte et

à l'Assomption de la Vierge, exactement comme dans les autres chapelles ou ermitages de Portugal où l'on vénérait cette célèbre image (1).

Au commencement, cette institution était administrée par des *Mordomos* présidés par un *vicaire*, et plus tard par des « *Provéditeurs* », de même que dans les autres hôpitaux et hôtelleries de Portugal, sous cette invocation.

L'hôpital était vulgairement connu sous le nom : *Hôpital du Frère Jean*, car on dit que son premier vicaire était un moine de la confrérie de Notre-Dame-de-Rocamadour, ainsi nommé et bien connu par son savoir et ses vertus.

L'hôpital et l'hôtellerie du Frère Jean, ou de Notre-Dame-de Roc-Amadour, furent annexés en 1498 à la confrérie de la Miséricorde de Lisbonne, de même que d'autres hôpitaux et asiles, et avec tous les biens qu'ils possédaient alors.

Curieuse est la légende relative à l'origine de la chapelle et de l'hôpital.

Pierre Estèves et sa femme, Claire Géraldes, vivaient au temps du roi Dom Sancho Ier, et demeuraient dans la même maison où fut établi l'hôpital. Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils firent des vœux à Notre-Dame. Claire Géraldes, peu de temps après, eut une fille, mais celle-ci, en arrivant à l'âge de se marier, mourut d'une fièvre maligne.

Une nuit, Pierre Estèves et sa femme étant couchés, entendirent dans la rue le tintement d'une clochette qu'il était d'usage de sonner en accompagnant les suppliciés, le bruit des gens et des hommes d'armes, et un héraut qui criait : « *Justice que fait faire le roi de Portugal sur cette femme pour avoir commis péché d'adultère contre son époux.* » Pierre Estèves se mit sur ses pieds, et, venant à la fenêtre, remarqua avec surprise et vive émotion que la suppliciée ressemblait entièrement à sa fille morte. Cependant, tout cela n'était qu'une vision, une espèce d'hallucination destinée à faire voir simultanément aux deux époux ce qu'il arriverait à leur fille si elle était encore vivante. En de telles circons-

---

(1) Voyez 1re partie, § IV.

tances et profondément impressionnés, les deux époux délibérèrent de donner tous leurs biens à Notre-Dame, en édifiant l'hôpital et l'hôtellerie, qui, plus tard, devaient tomber tout entiers en la possession de la confrérie des Pèlerins de Notre-Dame de Roc-Amadour.

La chapelle, l'hôpital et l'hôtellerie, avec tous les titres et documents qui y étaient gardés, furent détruits en 1755 par le grand tremblement de terre de Lisbonne ; ils ne furent jamais réédifiés, et même il n'a pas été possible de rencontrer l'ancienne et miraculeuse image.

2. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Torres-Védras

L'ermitage de Notre-Dame de Roc-Amadour, au bourg de

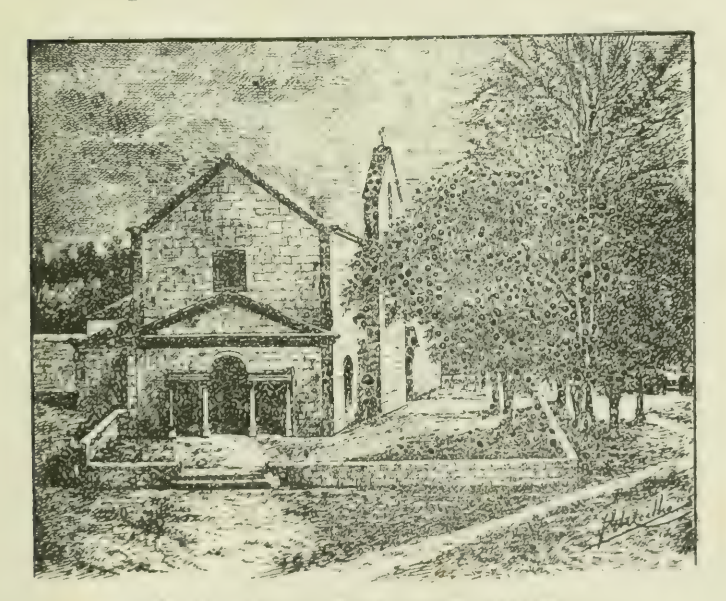


Fig. 16. — Ermitage de Torres-Védras (1)

Torres-Védras, dans la province d'Estrémadure, est situé tout près du Mont de Saint-Vincent, et à côté de la route

(1) Ermitage de Torres-Védras (vue d'ensemble). — D'après un dessin à la plume, de M. Coelho.

qui va à l'Orient et qui conduit à Caldas da Rainha, Lourinhâ, Obidos et Peniche.



Fig. 17. — NOTRE-DAME DE ROC-AMADOUR A TORRES-VEDRAS

Il est d'une origine si ancienne que plusieurs supposent non-seulement que la chapelle est la plus vieille des églises

du même bourg, mais encore qu'elle fut la première église paroissiale de Torres-Védras.

L'ermitage est aujourd'hui connu sous la désignation de Notre-Dame *do Améal* (de l'Aunaie), peut-être due au local où il est situé, tout parsemé d'aunes. Il fut jadis aussi connu sous le nom de Notre-Dame de l'Expectation, dû à une image de la Vierge sous cette invocation, qui existe aussi dans le



Fig. 18. — Ermitage de Roc-Amadour, a Torres-Védras (1)

petit temple, et encore sous la désignation de l'ermitage de Notre-Dame *do Pinheïro* (du Pin), parce qu'il y avait jadis tout près de la petite église un gros pin.

Cependant, la vraie invocation de l'ermitage était Notre-Dame de Roc-Amadour, puisque au-dessus de la porte transversale, évidemment la porte principale de l'église, existe encore, gravée en caractères, cette concluante inscription : « *Esta casa he de Nossa Senhora de Rocamador.* » (*Cette maison est à Notre-Dame de Roc-Amadour.*)

(1) Ermitage de Roc-Amadour, à Torres-Védras (porte transversale, côté Sud, jadis porte principale). — D'après une photographie.

L'image de cette célèbre et miraculeuse Vierge existe sur un autel, dans l'intérieur de l'ermitage, du côté de l'Évangile. Elle est assise sur une chaise, et sur ses genoux se trouve assis l'enfant Jésus que la Vierge soutient de sa main gauche, tandis que sur la droite elle a un fruit.

L'image n'est pas belle, cependant on la considère très miraculeuse, et si grande était la dévotion qu'elle inspirait, non seulement aux habitants de Torres-Védras, mais encore à ceux des alentours, même les plus distants, qu'ils ordonnaient dans leurs testaments que leurs corps fussent enterrés, soit dans l'intérieur du temple, soit aux parois de l'ermitage.

En exemple nous avons Agnès Pires, du hameau de Ramalhal, qui, dans son testament de l'année 1435, ordonna d'être enterrée dans l'ermitage de Notre-Dame de Roc-Amadour, dans le lieu *où se trouvait déjà ensevelie sa mère*, « *onde, ja estava sepultada sua mae* ».

L'image de la Vierge est sculptée en bois, mais elle est si vermoulue que l'on ne peut presque y toucher. La Vierge, de même que l'enfant Jésus, portent sur leurs têtes de hautes couronnes en argent, lesquelles, d'après leurs style et forme, nous démontrent qu'elles sont un ouvrage d'orfèvrerie du XVIIe siècle.

Jadis on célébrait annuellement 171 messes, et on faisait chaque année une grande fête à cette miraculeuse image le 15 août, et d'autres encore à Noël, à Pâques et à la Pentecôte, et aussi dans les autres six fêtes principales de Notre-Dame.

Tout cela se trouve écrit sur une pierre sertie dans la muraille, tout près de l'image, où l'on peut lire ce qui suit : « Cette maison de Notre-Dame est tenue de faire chanter 62 messes annuellement, plus 52 aux 52 lundis de l'année, avec les vêpres, et 3 dans les trois fêtes de l'année : Noël, Pâques et Saint-Esprit, et 7 dans les 7 fêtes principales de Notre-Dame qu'il y a durant l'année, et 47 autres pour les biens légués à la confrérie par les défunts en 1506. »

L'ermitage, d'une seule nef, a 17^{m}50 de longueur sur 6^{m}00

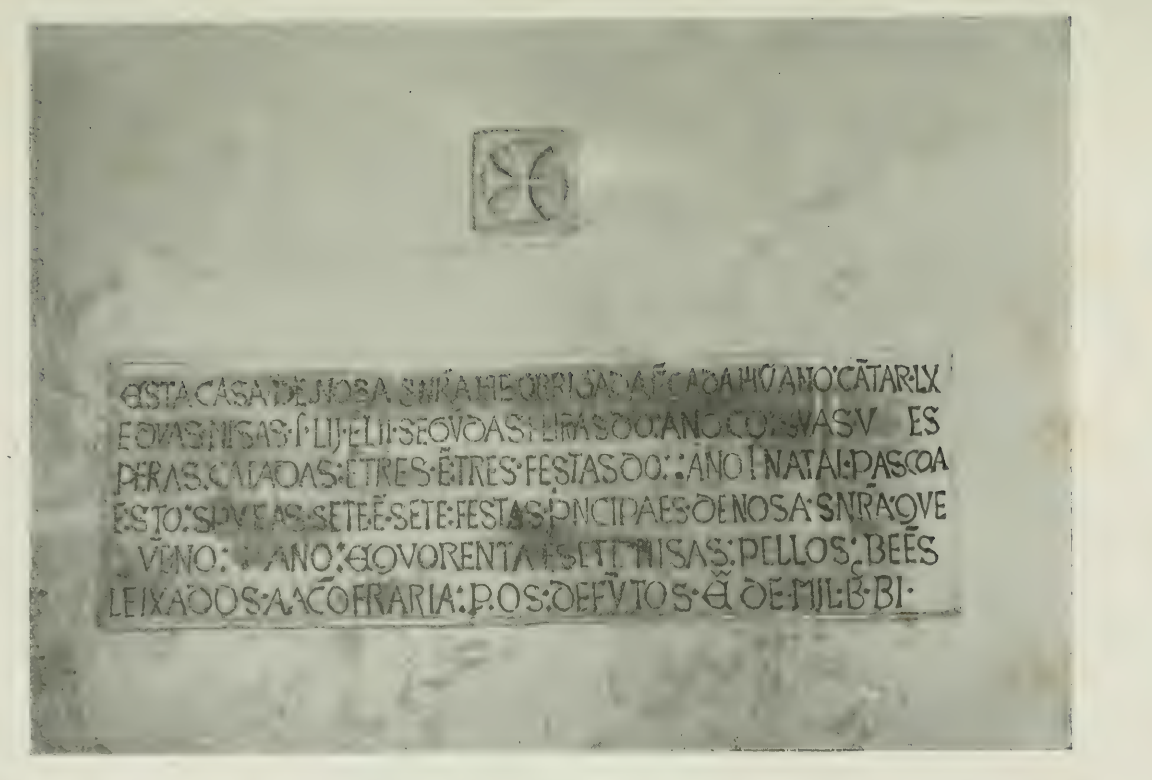


Fig. 19.— Inscription dans la chapelle de Roc-Amadour, a Torres-Védras (D'après une photographie)(1)

(1) Esta casa de nosa Snra he obrigada en cada huano cantar LX
e dvas misas e LII en LII segvndas ferias do ano con svas vesperas cantandas, e tres en tres festas doano in Natal, Pascoa,
e sto Spv. e as sete en sete festas principaes de nosa Snra que
venno inano, e quorenta e sete missas pellos beens
lexados a a confraria p. os defvntos. E. de Mil. B° BI.

en largeur; on y voit deux autels : celui de Notre-Dame de Roc-Amadour est en face de la porte transversale située au Sud.

L'autel de Notre-Dame est très enfoncé dans le mur; il a été fait en 1719. Jusqu'alors l'image était mise dans une niche ménagée dans l'épaisseur de la muraille, au-dessus d'un petit autel en pierre qui existait à la même place que l'autel actuel.

La porte principale actuelle est tournée vers l'Occident; elle a un porche voûté et soutenu sur des colonnes.

Pour aller au parvis, qui était entouré de hauts murs, on montait, jusqu'à l'année 1788, par deux escaliers avec beaucoup de degrés. l'un en face de la porte transversale et l'autre vis-à-vis la porte principale; tous les deux de nos jours sont presque enterrés.

L'escalier de la porte transversale, qui était certainement la porte principale du temple, était jadis gravi à genoux, dans le plus profond recueillement religieux, le jeudi saint, par les dévots et pèlerins, en égrenant le rosaire et récitant un *Ave Maria* sur chaque degré, peut être en souvenir de l'escalier de 216 marches conduisant aux chapelles, ou seulement de celui de 76 degrés donnant l'accès à l'enceinte sacrée du sanctuaire de Roch-Amadour.

Cet ermitage contenait jadis différentes reliques précieuses, gardées dans une châsse, que l'on indiquait comme étant : *Un écheveau de fil de lin filé par Notre-Dame, un peloton de fil et deux aiguilles avec lesquelles la Vierge cousait un morceau de la petite chemise avec laquelle fut entouré l'Enfant Jésus dans la crèche de Bethlem, et enfin une ampoule en cristal, avec quelques gouttes de lait de la Vierge Sainte-Marie.*

Ces reliques, les seules qui existaient encore au commencement du XVIIIe siècle, sont disparues.

L'intérieur du temple, de même que le porche et le parvis, sont tout pleins de sépultures et quelques-unes de personnes de qualité.

Quand, en 1719, fut construit le nouvel autel, on a trouvé,

sous le petit autel en pierre, un petit coffre ou tombeau plein d'ossements. Comme il n'y avait point d'inscription, on en ignore la provenance. Cependant on dit qu'il appartenait à un évêque de nom inconnu.

La pierre du susdit tombeau portait, sur le côté extérieur, une croix, de la forme dénommée processionnelle, tout à fait semblable à celles que l'on trouve sur les parois du

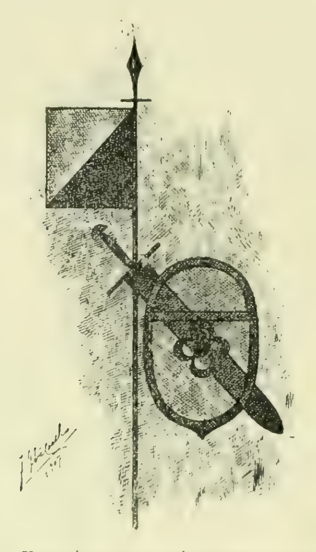


Fig. 20. — Emblèmes gravés dans la chapelle (1)

temple en signe de sa consécration : et il y en avait une autre au-dessus de l'inscription, sur la pierre dont nous avons déjà parlé.

Au temps de la démolition de l'autel primitif, cette croix, la seule chose du tombeau qui se présentait aux regards, était un objet de parfaite dévotion. Tous les pèlerins et fidèles qui entraient dans l'ermitage avaient coutume de la baiser. Cet usage était très ancien. On ignore le motif de

(1) Emblèmes gravés dans la chapelle de Torres-Vedras, sur la pierre sépulcrale d'un chevalier Templier, tout près de l'autel de Notre-Dame de Rocamadour.

cette spéciale dévotion. Cependant, il faut croire que le symbolisme de cette croix (1) devait y avoir sa partie.

Le tombeau et les os restèrent au même lieu.

Il y avait dans l'ermitage, depuis l'ère 1375 (année chrét. 1337), la confrérie des tailleurs, qui avaient l'image de Notre-Dame de Roc-Amadour pour patronne; son but était de secourir les pauvres, les pèlerins et les abandonnés en leur donnant l'abri, l'alimentation et les remèdes pour les maladies, et, comme obligations religieuses, celles qui étaient contenues sur la pierre qu'on voit sertie dans la muraille et dont nous nous sommes déjà occupé.

L'ermitage avait un chapelain privé et un laïc ermite hospitalier; tout près, en effet, il y avait jadis un hôpital et une hôtellerie pour les pèlerins, que la reine de Portugal, sainte Elisabeth, donataire du bourg de Torres Védras et dévote de la miraculeuse et célèbre image de Notre-Dame de Rocamadour, avait fondés l'ère 1348 (année chrét. 1310).

Il semble que la *confrérie des Tailleurs* s'était bien oubliée de l'accomplissement des obligations religieuses dont nous venons de parler, car après l'année 1464, c'étaient les Bénéficiers de l'église collégiale de Saint-Michel de Torres-Védras qui s'en chargèrent volontiers, et cela dura jusqu'à ce que l'ermitage, en 1595, fût annexé avec son hôpital et hôtellerie de Roc-Amadour, ainsi que tous les biens qui lui appartenaient, à la confrérie de la Miséricorde de Torres-Védras, sous laquelle elle se conserve encore de nos jours.

L'hôpital et l'hôtellerie ont disparu depuis une date inconnue.

Depuis un temps immémorial jusqu'à 1641, on faisait annuellement, dans le parvis de l'ermitage, l'office du dimanche des Rameaux, et il sortait de là une procession dans laquelle prenaient place les quatre églises collégiales du bourg de Torres-Védras, peut-être en hommage et reconnaissance de l'antiquité et primauté de ce temple.

---

(1) Voir 1re partie, § III.

3. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Santarem

L'ermitage et hôtellerie de Notre-Dame de Roc-Amadour, en la ville de Santarem (province de l'Estramadure), étaient situés dans la paroisse de Saint-Laurent, qui n'existe plus, et placés près de la porte de *Vallada*, une des plus anciennes des vieux remparts de cette ville.

Cette porte, située au couchant de la ville, était également connue sous le nom de *Porte de la Mère de Dieu*, invocation sous laquelle l'image de la Vierge de Rocamadour, qui était vénérée dans l'ermitage, était aussi connue.

L'image de Notre-Dame était une statue à vêtir; sa hauteur était de 1m 10; sur le bras gauche elle soutenait l'enfant Jésus. C'était une sculpture très belle et assez vénérée par le peuple de la ville de Santarem et des environs, à cause de plusieurs miracles que l'on obtenait par son intervention.

Tout l'ermitage était orné d'anciennes peintures, et la propreté et l'ostentation se voyaient partout. L'image possédait de riches vêtements et parures, la plupart offerts par ses innombrables dévots.

Ce fut, nous l'avons dit, Pierre Escuro, guerrier remarquable, conseiller du roi Dom Alphonse Henriques de Portugal, et peut-être même Templier, qui fonda cet ermitage, avec son hôpital et son hôtellerie, sur la susdite porte, ou tour de *Vallada*, à la suite de la conquête de Santarem, en 1147; c'est là même qu'on avait fait son tombeau, à cause d'un vœu singulier du célèbre chevalier. Pierre Escuro avait été chargé, par le roi Dom Alphonse Henriques, de prendre et garder la tour et porte de Vallada, au temps où Santarem était aux mains des Maures. Un Agarénien d'une taille athlétique voulut s'enfuir par là. Pierre Escuro lui barra le passage. Ils en vinrent aux mains, mais le Maure s'enfuit. Dès que l'Agarénien se trouva loin et libre, il se retourna vers le chevalier portugais, et plein d'insolent orgueil lui affirma « *qu'il viendrait un jour où ils se rencontreraient* ». Pierre Escure répliqua alors : « *Allez et revenez. Soyez sûr que vous me trouverez toujours ici, vivant ou mort.* »

Le Maure ne revint jamais, mais le vaillant chevalier chrétien, toujours fidèle à sa parole, ordonna, sur son lit de mort, que ce serait là que l'on devrait l'enterrer, et pas ailleurs, et l'on fit selon ses désirs.

Les ossements de Pierre Escuro furent plus tard transportés dans l'ermitage, par ordre du roi Dom Manoel Ier; en 1835, ils furent de nouveau transférés, cette fois, dans l'église de l'Hôpital de Jésus-Christ, où encore de nos jours ils sont conservés, tout près du maître-autel, du côté de l'Épître.

L'ermitage avait été tout entier et impitoyablement démoli après l'année 1834, par ordre du Sénat municipal de Santarem.

Il y existait, depuis des temps très reculés, la confrérie de Roc-Amadour formée de laïcs, présidés par un vicaire-provéditeur, sans doute subordonné au monastère de Soza, comme les autres du pays (1).

Dans le même ermitage, on faisait différentes fêtes parmi lesquelles il y avait une fête de Notre-Dame annuellement, le 15 août.

Tout près de l'ermitage se trouvait une petite hôtellerie destinée à héberger huit ou dix pèlerins, chacun n'y pouvant rester plus de trois jours, et un petit hôpital pour huit ou dix malades pauvres ou abandonnés.

Vers la fin du xive siècle était né dans cette ville *Jean-Alphonse d'Aguiar*, plus connu sous le nom de *Jean-Alphonse de Santarem*, ami et conseiller du roi Dom Jean Ier de Portugal et son compagnon d'armes à la bataille d'Aljubarrota en 1385, où il fut armé chevalier des mains de ce roi. Dans le palais même où il habitait, il fonda un hôpital qui fut nommé « de Jésus-Christ », lui laissant

---

(1) Mais s'il l'était, il est certain que ce monastère avait perdu ou mis de côté cette dépendance, car au règne de Dom Alphonse V, ce souverain nomma, le 14 août 1479, Alphonse Garcez, son secrétaire, provéditeur de cette institution. — Bramcamp Freïre, *Sépultures do Espinheiro.* (Lisbonne, 1901, pages 69 et 64.)

dans son testament du 6 décembre 1426, tout ce qu'il possédait.

Le roi Dom Jean Ier confirma cette disposition testamentaire en 1431 ; et le roi Dom Jean II obtint du pape Innocent VIII la bulle « *injunctum nobis de super* » du 21 février 1485, par laquelle il permettait d'abjoindre à cet hôpital toutes les hôtelleries et hôpitaux de Santarem, parmi lesquels se trouvait celui de Notre-Dame de Roc-Amadour. Cependant, ce roi mourut sans avoir mis cette bulle à exécution. Ce fut le roi Dom Manoël Ier, son successeur, qui fit accomplir cette décision en annexant tout à la confrérie de la Miséricorde de Santarem, ce qui fut confirmé spécialement le 20 mars 1567, par le cardinal Dom Henri, roi de Portugal, et le 25 juin 1608, par Dom Philippe II, roi de Portugal et d'Espagne, et l'union continue de nos jours.

4. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Guimaraes

Nonobstant l'affirmation de certains écrivains portugais, que la confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour s'était répandue parmi les hôpitaux des plus importantes villes de Portugal, il nous semble cependant qu'une telle assertion ne se peut confirmer entièrement pour tous les hôpitaux qu'ils indiquent.

Tout nous induit à croire qu'à Guimaraes, il n'a jamais existé aucun hôpital ou hôtellerie sous cette invocation, et s'il y en eut, alors la durée en fut bien éphémère, car il n'en est pas resté le moindre vestige.

Le *Tombo des Hôpitaux, Léproseries, Confréries et Hôtelleries de Guimaraes*, écrit en 1498 par Diogo Borges, contador des chapelles et hôpitaux de la province d'Entre-Doüro et Minho (1), ne mentionne aucune institution sous cette invocation, ni même il n'en existe pas la moindre allusion dans aucun des testaments que nous avons cités, où

(1) Voyez 1re partie, § II. Tour du Tombo, *Casa de Coróa*, liv. 62.



Fig. [illegible] — A[illegible] [illegible]

selon une hypothèse vraisemblable de M. Coelho, vénérée aux XIIIe

et XIVe siècles à Guimaraes.

(D'après une aquarelle de M. Coelho.)

se trouvent des legs à la Sainte-Vierge de Roc-Amadour (1), mais ce qui est certain, c'est que dans la vieille et glorieuse ville de Guimaraes, le culte de Sainte-Marie de Roc-Amadour s'était bien répandu, spécialement à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe.

Les testaments dont nous avons parlé prouvent bien cette affirmation. Ce qu'on ne trouve pas actuellement à Guimaraes, c'est une image connue sous la désignation de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Cependant, il faut remarquer l'extraordinaire ressemblance entre l'image de Roc-Amadour et une petite statue de la Vierge, conservée au musée de l'église collégiale de Sainte-Marie da Oliveira, de la même ville. La tradition veut, sans aucun document à son appui, qu'elle soit la primitive image de Notre-Dame da Oliveira, invoquée par le roi Dom Jean Ier de Portugal en 1385, avant la bataille d'Aljubarrata, à qui il promit (et il tint son vœu) de faire un pèlerinage à pied, depuis le lieu de la bataille jusqu'à Guimaraes, et à laquelle il donna en argent le poids de son corps, vêtu de toutes ses armes et armure, et encore de la cotte qu'il portait le jour de la bataille, en reconnaissance de la grande victoire qu'il avait obtenue sur les Castillans.

Cette statue, tous ses détails le démontrent, est une sculpture du XIIIe siècle ; elle fut découverte, au XVIIe siècle, derrière le maître-autel de l'église de Notre-Dame da Oliveïra, sous le règne de Dom Pedro II de Portugal (2). L'image a 0^m^ 88 centimètres en hauteur. Elle est sculptée en bois et elle se trouve bien endommagée et vermoulue.

5. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Lamêgo

D'après ce que nous disent les auteurs et d'après ce que l'on peut conclure de quelques documents, nous ne pouvons

(1) Communication de M. l'abbé de Tagilde.
(2) Communication de M. l'abbé de Tagilde.

pas douter que le culte et la confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour n'aient existé jadis en la ville de Lamêgo (1).

On ne trouve pas de détails ni sur l'institution de cette confrérie, ni sur l'époque où elle fut introduite, ni même sur l'importance du culte qu'on y avait autrefois pour la fameuse image. L'on peut supposer avec vraisemblance que la date de son introduction à Lamêgo coïncide avec la date de son introduction dans le diocèse de Coïmbre (2).

Relativement à l'hôpital ou à l'hôtellerie sous cette invocation, tout nous conduit à croire qu'il devait jadis exister sur le « Verreïro da Sé », près le fleuve Coura, au même lieu où la confrérie de la Miséricorde, fondée à Lamêgo, le 20 avril 1519, construisit en 1727 son hôpital.

Il est bien possible que les Templiers ne furent pas étrangers à cette institution durant le temps qu'ils restèrent établis dans cette ville, où ils eurent un monastère (3).

6. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Braga

Au commencement du XIIe siècle, il existait, sur la place *dos Remédios* de la ville de Braga, un ermitage sous l'invocation du Saint-Esprit, avec un petit hôpital ou hôtellerie adjacent pour les malades et les pèlerins, que l'archevêque de Braga, Dom Payo Mendes, avait fondé et doté (4).

---

(1) Viterbo, *op.* et *loc. cit.* — P. Léal, *id.* Azevêdo, *Hist. eccles. de Lamêgo*, Porto, 1877, p. 306. Cf. note 36 et page 15.

M. Coelho nous communique la photographie d'une « image de Notre-Dame de Roc-Amadour, jadis existante dans un petit ermitage à *Cheires*, municipalité d'Alijo. On ignore sa primitive provenance. Cette image existe actuellement dans le musée de la ville de Porto. » Nous n'avons pas vu qu'il en fût question dans le texte de son ouvrage, mais il nous indique au dos de la photographie la page même consacrée à Lamêgo. C'est pour cela que nous reproduisons ici le dessin curieux de cette image.

(2) Voir la note 61, et p. 26 conclusion nos 6, 7, 8.

(3) Azevêdo, *op.* et *loc. cit.*

(4) Senna Freitas, *Mém. de Braga*, tome II, page 188.



Fig. 22. — Notre-Dame de R[illegible], à Cheires

L'archevêque Dom Jean Péculiar (1), son successeur, confirma, le mois d'août 1145, les fondation et donation de son prédécesseur, et à son tour il lui donna la moitié des dîmes de toutes les rentes de l'archevêché (2).

En 1146, le roi Dom Alphonse Henriques autorisa et confirma ces donations, en ordonnant que les fermes et domaines donnés par Dom Payo Mendes et usurpés après la mort de ce prélat lui fussent restitués.

Après l'entrée des Templiers en Portugal, vers l'année 1125, l'administration de l'ermitage et de l'hôpital constitua une commanderie de cet ordre militaire, à ce qu'il semble par donation de l'archevêque Dom Payo à son neveu Dom Gualdim Paes, maître de l'ordre du Temple en Portugal (3).

Ce furent les Templiers qui apportèrent à cet ermitage le corps de l'évêque-martyr saint Jean-Marc, qui y est encore conservé et vénéré de nos jours.

Le petit hôpital adjoint à l'ermitage constitua après cela l'hôpital de Saint-Marc, commencé par le chanoine Diôgo Gonçalves et auquel l'archevêque Dom Ferdinand da Guerra légua dix livres sur son testament du 2 septembre 1467.

C'était la confrérie des pèlerins de Notre-Dame de Roc-Amadour qui se chargeait des dépenses de l'hôpital, du culte et des suffrages dans l'ermitage jusqu'au moment de son extinction au XIVe siècle ; ses biens, de même que ceux d'autres institutions semblables de la ville de Braga, passèrent sous l'administration du Sénat municipal de la même ville.

On ne connaît pas quelle fut la date exacte de l'origine de cette institution à Braga, cependant nous ne doutons pas que

---

(1) Dom Payo fut consacré archevêque de Braga par Dom Bernard, moine de Cluny, archevêque de Tolède et légat apostolique en Espagne. Il gouverna le diocèse de Braga de 1119 à 1137. D. Rodr. da Cunha. *Hist. eccl. de Braga*, page II, chap. 52. Bellino, *Archéol. chr.*, page 60. Senna Freitas, *ouv.* et *lieu cités*.

(2) Dom Jean Péculier (nom dérivé du latin *Pecus*) gouverna ce diocèse de 1139 à 1175. Dom Rodr. da Cunha (*ouv. cité*, partie II, chap. 57) affirme que ce prélat était Français.

(3) Monast. de Thomar. *Liv. des Mestrados.*

l'archevêque Dom Payo Mendes n'ait été son introducteur, peut-être par inspiration, ou peut-être par simple imitation de son prédécesseur dans ce diocèse, Dom Maurice Bourdin, archevêque métropolitain de Braga de 1110 à 1119, lui-même successeur de saint Géraud (1).

La confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour fournissait spécialement des remèdes et donnait abri aux pauvres malades et pèlerins (2). Relativement au culte, elle avait un chapelain avec la charge de célébrer annuellement une messe de *Requiem* tous les lundis, une du Saint-Esprit tous les jeudis et une de Notre-Dame tous les samedis (2).

On célébrait aussi, aux dépens de la confrérie, 200 messes pour les âmes des bienfaiteurs décédés (3).

En 1505, l'archevêque métropolitain, seigneur de Braga et primat des Espagnes, Dom Diôgo de Souza (4), organisa, avec une plus grande amplitude, le grand hôpital de Saint-Marc.

A cet effet, le même archevêque lui adjoignit, avec les rentes et biens qu'elles possédaient encore, les léproseries de Saint-Lazare, Sainte-Marguerite et Saint-Laurent, l'hôtellerie de pèlerins de la rue Nova, la confrérie du Corps de Dieu, et encore celle de Notre-Dame de Roc-Amadour.

Cependant, l'administration de ses biens resta, comme jusqu'alors, entre les mains du Sénat municipal de Braga qui la conserva 50 années de plus, jusqu'au moment où Dom Frey Barthélemy des Martyrs, le charitable, le saint archevêque de Braga, la laissa définitivement, le 19 octobre 1559, avec le grand hôpital de Saint-Marc qu'il avait

---

(1) Voyez 1re partie, § IV, et l'Introduction.

(2) Il existe encore de nos jours, sur le compromis de la Miséricorde de Braga, l'obligation de donner aux pauvres du bois à brûler la nuit de Noël.

(3) *Arch. de l'hôpital de Saint-Marc de Braga.* Instit. de l'hop. par Dom Diôgo de Soüza. (Communication du docteur Manoël Monterio, illustre archéologue et avocat de cette ville.)

(4) Ce fut un des plus illustres prélats des diocèse et ville de Braga, laquelle lui doit plusieurs de ses meilleurs monuments.

aussi augmenté (1), à la confrérie de la Miséricorde de Braga créée encore au temps de l'archevêque dom Diògo de Soüza, et celle-ci encore de nos jours la conserve sous son administration.

En 1770 et 1780, l'hôpital et la chapelle de l'église Saint-Marc furent l'objet de considérables accroissements, d'après les plans de l'ingénieur Charles Amarante, et ne formèrent plus qu'un seul édifice vaste et majestueux. L'église est située au centre. C'est là que repose, depuis le 27 avril 1718, le corps du martyr saint Jean-Marc, transporté de son ancien tombeau; il y est encore devant le maître-autel, du côté de l'évangile.

L'hôpital de Saint-Marc a 11 infirmeries sous les invocations suivantes : Saint-Come et Damien, — Saint-Jean-de-Dieu, — Saint-Benoît, — Saint-Blaise, — Saint-Dominique, — Saint-André-Avellin, — Saint-Lazare, — Saint-Sébastien, — Saint-Roch, — Saint-Jean-Marc, — Saint-Marc.

7. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Chaves

Le village de Chaves, dans la province de Traz os-Montes, avait jadis deux hôtelleries de malades et pèlerins : l'une, fondée par Laurenço Pires de Chaves, l'autre fondée par la reine Dona Mafalda, épouse du roi Dom Alphonse Henriques, le premier roi de Portugal.

Très certainement c'était celle-ci qu'administraient les confrères de Notre-Dame de Roc-Amadour, et il ne serait pas difficile d'admettre que la reine eût eu une toute spéciale dévotion pour cette célèbre image de la Vierge, car dans les domaines de son père, sainte Marie de Rocamadour était très vénérée (2).

Cependant, ce qui est hors de doute, c'est que les deux

---

(1) Saci, *Vie du saint archevêque D. Barthélemy des Martyrs.* Paris, 1826, chap. VII, page 63.

(2) Edmond Albe, *Les Miracles de Roc-Amadour*, page 96, n° 12 et note 3. La reine Dona Mafalda était fille d'Amédée III, comte de Savoie et de Maurienne.

hôtelleries étaient très petites, malgré l'immensité de biens que la confrérie possédait dans tout ce territoire (1).



Fig. 23. — Notre-Dame de Reclamador (2)

L'image de Notre-Dame de Roc-Amadour n'existe plus à Chaves. Les confréries offraient une redevance annuelle (*census*) au sanctuaire de Roc-Amadour.

8. — L'Image de Notre-Dame de Roc-Amadour à Soza

D'après notre opinion, l'image qu'on vénère encore de nos jours dans un autel de l'actuelle église paroissiale de Saint-Michel de Soza, près Aveyro, n'est pas la primitive. Au con-

(1) Figueirêdo, *ouv. cit.*, tomes II et CXVI, p. 165. — Viterbo, *ouv. cit.*, verb. *Roca-Amador*.

(2) Notre-Dame de Roc-Amadour à Chaves. — Petite image polychromée en pierre, portant l'inscription : N.-D. de Reclamador ; elle existait autrefois dans une chapelle des environs de Noval, près Chaves (d'après un dessin à la plume de M. Coelho).

traire, tous les détails démontrent en elle une sculpture du XIVe siècle.

L'image de Soza a 0m 83 centimètres de hauteur et 0m 41 centimètres dans la base. Elle est toute taillée dans un seul bloc de pierre calcaire. La Vierge est représentée debout, tenant en sa main droite un fruit, une grenade, et sur le bras gauche elle porte l'enfant Jésus, vêtu d'une tunique de couleur marron foncé. La Vierge porte une cou-



Fig. 24. — Notre-Dame de Roc-Amadour à Soza (1)

ronne à fleurons dorés, et elle est vêtue d'un manteau bleu et d'une robe rouge. Les vêtements de la Vierge tombent droit et unis au corps et elle a les pieds chaussés. L'enfant Jésus soutient entre les mains un parchemin déroulé, certainement représentatif de l'Évangile : il a les cheveux coupés, suivant le costume portugais du XIVe siècle, et les pieds nus.

L'actuelle église paroissiale de Saint-Michel de Soza ne remonte qu'à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe.

(1) Notre-Dame de Roc-Amadour à Soza, près Aveïro (d'après une photographie).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Bulle du Pape Alexandre VI (*)

Alexander Episcopus servus servorum Dei in perpetuam rei memoriam. Rationi congruit et convenit honestati, ut ea quæ de Romani Pontificis gratia processerunt, licet, ejus superveniente obitu, literæ Apostolicæ super illis confectæ non fuerint, suum consequantur efectum; dudum siquidem felicis recordationis Pius Papa secundus, Predecessor noster, olim Prioratum Sancti Michaelis, villæ de Sôza, Militiæ Sancti Jacobi de Espada, Colimbriensis Diocesis, tunc Ordinis Sancti Benedicti, qui tunc a multis annis citra in commendam obtentus fuerat et quem claræ memoriæ Sancius, Rex Portugaliæ, et tunc Regina ejus uxor, de propriis ejus bonis dotaverunt atque illi villam prædictam cum omni jurisdictione Templi et nonnulla alia bona tunc expressa donaverunt, in Præceptoriam dictæ Militiæ, quam diu dilectus filius Joannes de Souza modernus illius Præceptor vixerit, auctoritate Apostolica erexit et Militiam in illa instituit, ipsiusque ordinem, et si quam dictus Prioratus tunc habebat dependentiam suppressit, volensque post obitum dicti Joannis ut prioratus prædictus in pristinum statum restitueretur; et deinde pro parte etiam claræ memoriæ Alfonsi, ejusdem Portugaliæ Regis, piæ memoriæ Sixto P. P. quarto, etiam Predecessori nostro, exposito quod ipse desideraret Preceptoriam prædictam, etiam post obitum dicti Joannis, perpetuo esse et remanere debere, idem Sixtus Predecessor, præfati Alfonsi Regis in ea parte supplicationi inclinatus, sub datum pridie Idus Martii, Pontificatus sui anno sexto, Preceptoriam præ-

(*) Soüza, *Hist. généràl. da Casa Real Port.* — *Provas,* volume VI, page 202, edic. 1748. — Nous avons fait quelques légers changements pour la correction grammaticale à ce texte assez défectueux. — E. A.

dictam post obitum Joannis præfatæ dictæ Militiæ preceptoriam perpetuo esse, et remanere, nec non Prioratum, ordinem, et dependentiam prædictos etiam perpetuo suppressos fore debere statuit et ordinavit, ac jus patronatus et presentandi Magistro dictæ Militiæ pro tempore existenti personam idoneam ad eamdem preceptoriam, dum illam pro tempore vacare contigerit, præfato Alfonsio, et pro tempore Regibus Portugaliæ existentibus in perpetuum reservavit, concessit, et assignavit; postmodum vero recolendæ memoriæ Innocentio P. P. octavo, etiam Predecessori nostro, pro parte dicti Joannis exposito quod præfatus Alfonsius Rex jus Patronatus et presentandi hujusmodi dicto Joanni ejusque hæredibus in perpetuum, et hanc donaverat prout in Pii et Sixti statuto plenius continebatur ordinationem et reservationem, concessionem et assignationem a Sixto Prædecessore hujusmodi, confirmari obtinerat, cum idem Sixtus Predecessor, antequam ejus literæ desuper conficerentur, sicut Domino placuerit fuisset rebus humanis exemptus, atque pro parte ejusdem Joannis, qui apud eumdem Innocentium Predecessorem, clarissimi in Christo filii nostri Joannis, moderni ejusdem Portugaliæ Regis illustris, orator designatus existebat, eidem Innocentio Predecessori humiliter suplicato ut donationi prædictæ pro illius subsistentia firmiori robur Apostolicæ confirmationis adjicere alias in præmissis oportune providere benignitate Apostolica dignaretur, idem Innocentius Predecessor, atendens sinceræ devotionis afectum, quem præfatus Joannes ad eum Romanamque gerebat Ecclesiam, et quia propterea merebatur utilia sibi posterisque suis favorabiliter concedi per que honor et utilitas eis accedere possit, præfatum Joannem de Souza a quibuscumque excommunicationis et interdicti aliisque Ecclesiasticis sentenciis censuris et pœnis a jure vel ab homine quavis occasione vel causa latis, si quibus quomodolibet innodatus existebat, ad efectum infrascriptum dumtaxat consequendum absolvens et absolutum fore censens, hujusmodis suplicationibus inclinatus, subdatum videlicet duodecimo K : Augusti, Pontificatus anno octavo, donationem prædictam ac prout illam concernebant, omnia et singula in literis Alfonsi Regis hujusmodi contenta et inde secuta quæcumque, auctoritate Apostolica et ex certa scientia aprobavit et confirmavit, supplens omnes et singulos defectus, si qui forte intervenissent in eisdem, et nihilominus potiori pro cau-

tella jus Patronatus et præsentandi personam idoneam dicto Magistro ad preceptoriam hujusmodi, dum illam pro tempore vacare contigerit, Joanni de Souza ac hæredibus et successoribus præfatis de novo in perpetuum dicta auctoritate conservavit, donavit, concessit et assignavit, non obstantibus præmissis atque constitutionibus et ordinationibus apostolicis, statutis quoque et consuetudinibus, stabilimentis, usibus et naturis (?), dictæ Militiæ juramento (?), confirmatione Apostolica vel quavis firmitate alia roboratis cœterisque contrariis quibuscumque; cum autem, de absolutione aprobatione confirmatione suplicatione, reservatione concessione et assignatione prædictis..... super illis..... Innocentii Predecessoris litteræ, ejus superveniente obitu, confectæ non fuerint, ne..... valeat quomodolibet hæsitari, dictusque Joannes de Souza illarum frustretur efectu, volumus et dicta auctoritate decernimus quod absolutio aprobatio confirmatio suplicatio reservatio, concessio et assignatio Innocentii Predecessoris hujusmodi perinde a dicta die duodecimo K : Augusti suum sortiantur efectum ac si super illis ipsius Innocentii Predecessoris literæ sub ejusdem diei data confectæ fuissent, prout superius enarratur, quodque præsentes literæ ad probandum plene absolutionem aprobationem, confirmationem, suplicationem, reservationem, concessionem et assignationem Innocentii Predecessoris hujusmodi ubique sufficiant, nec ad id probationis alterius adminiculum requiratur.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ voluntatis et consuetudinis? infringere vel ei ausu temerario contraire, si quis autem hoc atentare presumpserit indignationem omnipotentis Dei atque Beatorum Petri et Pauli Apostolorum se noverit incursurum. Datum Romæ, apud sanctum Petrum, Anno Incarnationis Domini milesimo quadragentesimo nonagesimo secundo, septimo K : Septembris, Pontificatus nostri anno primo.

II

Donation du Roi Dom Alphonse V de Portugal, a Dom Jean de Souza, de la Ville et Commanderie de Soza *jure hereditario* (1)

Dom Affonso, por Graça de Deos Rey de Castella e de Leao, de Portugal et de Toledo, de Cordova, de Sevilha, de Murcia,

(1) Soüza, *ouv. cit.*, tome VI, page 201.

de Jaen e dos Algarves, daquem et dalem, do Mar em Africa e de Gibraltar e dos Alfazemas, Senhor de Biscaya e de Molina. A quantos esta nossa carta virem fazemos saber que Joao de Soüza, fidalgo de Nossa Casa, do nosso Conselho, Commendador dos Povos e de Sòza, estando o muito tempo passado em còrte de Roma por nosso mandado em coüsas de muito nosso serviço como nosso Embaixador que era.....

..... e porque elle além de nos encaminhar e bem desembargar com o Santo Padre Sixto e Cardeaes, aquellas cousas para que la o enviamos, nos houve de Santo Padre o padroado da dita Egreja de Sòza e que para sempre fosse commenda de Santiago e sempre fosse de nosso Padroado e dos Reys que depois nos forem destes Reynos, trazendo nos dello bulla patente do dito Santo Padre.....

..... Querendo lhe nos em parte remunerar seus servicos.....

..... lhe fasemos pura doaçao entre vivos valedoura do dito Padroado da dita Egreja de Soza para elle, seus herdeiros e successores, *jure hereditario*.

III

Lettres du roi Dom Manoel Ier de Portugal au Sénat municipal de Porto (14 mars 1499) (1)

Juiz, Vereadores, Procurador, Fidalgos, Cavalleiros e Homens bons, Nos El Rey vos enviamos muito saudar. Crêmos que sabereis como nesta nossa cidade de Lisboa se ordenou huma Confraria para se as obras de Misericordia haverem de cumprir, especialmente acerca dos presos pobres e desemparados, que nao teem quem lhes queira seus feitos e soccorra as suas necessidades, e assim em muytas obras piedosas, segundo mais largamente em seu regimento se contem, do qual vos mandamos dar o traslado; e porque as obras de Misericordia que pelos officiaes desta Confraria cada dia se fazem, redunda em muyto louvor de Deos de que Nos tomamos muyto contentamento, por se em nossos dias fazer, folgamos muyto, que em todas as cidades, villas e lugares principaes do nosso Reyno, se fizesse a dita Confraria, na forma e maneyra, que no dito regimento se

(1) Miseric. de Porto. *Comprom de 1646*.

contem; e porem, vos encommendamos, considerando quanto isto é serviço [de Deos, vos queiraes ajuntar e ordenar como nessa cidade se faça a dita Confraria, e além de fazerdes serviço a Deas hé cousa, de que ante Elle havereis muytos merecimentos, e Nos vol o agradeceremos muyto, e teremos em serviço.

Escripta em Lisboa a 14 dias de Março de 1499. Vicente Carneiro a fez. Rey.

Por El Rey para o Porto, ao Juiz, Vereadores, Procurador, Fidalgos, Cavalleiros et Homens-bons.

IV

Lettres du roi Dom Manoel Ier de Portugal au Sénat municipal de Porto (15 mai 1521) (1)

Dom Manoel por Graça de Deos Rey de purtuguall e dos Algarves, daquem e dalem, maar em affrica, senhor de guinee e da conquista naveguaçao comercio da ethiopia, arabea, persea e da Indea et cetera. A quamtos esta nosa Carta virem ffazemos saber que sendo nos emformado que a Confraria da misericordio da nosa cidade do porto era asij bem regida e guovernada pelo provedor e officiaoes della, como compria a serviço de noso senhor e que os pobres e enfermos recebiam toda a caridade e consolaçom que se lhes devia ffazer cremdo que muyto milhor se faria se para yso tevesem Remda, Avendo Respeïto aos spritaaes que na dita cidade estam serem feitas e ordenadas principallmente pera a cura guasalhado dos pobres e emffermos, que he hua das principaaes obras de misericordia, pera que a dita Confraria ffoy estetuida e ordenada, por lhe ffazermos esmolla avemos por bem e nos praz de ajumtarmos e anexarmos a dita Confraria da misericordia da dita cidade os espritaaes do Recamador e o de Santa Crara e os de cima de villa que ora traz pero Guomez da maao dos officiaaes da camara da dita cidade com todas as suas Rendas e erançás que a elles pertencem, dos quaaes e de cada hu delles o proveador e Irmaaos da dita Confraria teram todo a menijstraçaao asij como atee quij teverem os officiaaes da dita cidade e pessoas que elles de sua maao punham, asij pera Recolherem e a Reca-

(1) Doc. do. Arch. da Miser. do Porto.

darem suas Remdas e foros e ffazerem todo o maijo que a elles comprijr, no quaes aforar o dito proveador e officiaaes guardaram o Regimento que temos dado, a noso Juiz dos Residuos e proveador dos ditos espritaaes de que elles tomarao o trelado..... etc. — Dada em a nosa cidade de Lixboa a quinze dias de mayo. Cosme Rodrigguez a ffez, anno de noso Senhor Jhesu Christo de mil quinhentos vinte e hu. — E porque Nos vijmos per hua carta testamunhavel, os embargos com que a cidade ja véo o se ijsto nom compryr, a Nos pratz que sem embarguo delles nem de outros nenhuus embarguos com que a dita cidade possa vijr, que toda vija se cumpra ijnteiramente, e mamdamos ao dito Juiz dos Resyduos e ao juiz da dita cidade e a outros quoaaesquer a que pertencer, que lhe nom recebam nenhuus embarguos. — El Rey.

V

Lettres du roi Dom Manoel Ier de Portugal a Martin Lopes de Azevêdo (1)

Nos El Rey fazemos saber a vos martim lopes dazevedo fidalguo de nosa casa e proveador das obras, terças, rresydos spritaaes e cappellas na comarqua de antre doiro e minho que a Nos praz fazermos esmolla ha confraria da misericordia da dita cidade, de todo o dinheiro que se achar deposyto nos espritaaes do Recamador e Santa Crara e os de cima de Villa que hora anexamos a dita Confraria. E por tanto vos mâdamos que loguo tomeis a conta dos ditos espritaes as pessoas que delles teverem carreguo..... etc.

Feyta em Lixboa, a deseseis dias de maio. Andre Pirez a fez no anno de mil quinhentos e vinte e hu. — El Rey.

VI

Description de l'Hôpital et Hôtellerie de Notre-Dame de Rocamadour de Porto

D'après le Tombo dos bems de 1498 (Alphonse Thomé)

Esta he a casa e asento do dito esprital. Primeiramente o dito eprital e casa dele estaa estituido e edificado na rua do Souto

(1) Doc. do. Arch. da Miser. do Porto.

da dita cydade; o qual tem aa entrada dele hua casa na qual estaa a capela em que se celebram os divinos oficios por os edificadores do dito esprital e per esta casa entram aa outra casa dos pobres; a qual casa tem de longo tee aa capela, cinquo varas de medir e duas terças, e de través de porta a porta. S : des a porta per onde entram tee aa porta per onde entram aa casa dos pobres quatro varas de medir escasas, a qual casa he de pedra de todalas partes. Outra casa dos pobres he de todalas partes de pedra, e a armaçom de telhado boa e alta mui espaçosa e he de longo vinte e duas varas de medir esforçadas e de través nove varas e dentro a hum cabo esta hûa casa terreira como o dito esprital, cerrada sobre si, pera a espritaleria em esta casa iazem de hûa parte e da outra dezoito camas de pobres e dentro desta casa iaz outra casa sobradada que tem de longo treze varas e terça e de través cinquo varas de medir; esta casa em cima tem cinquo casas pera homes honrados, e debaixo tem hu grande sootom estaa a mayor parte cerrada cô grades çô sua porta pera recolher algua madeira pera corregimento do dito esprital, e de fora estam duas barras pera cama, e detras da dita casa iaz hum enxido do dito esprital, que tem de longo trîta e seis varas de medir e de travéz no mais largo dez e seis varas; este enxido tem quatro larangeiras e duas figueiras e hûa moreira e trez ameixieiras e hûa ramadinha de sete ou oito pees de madeira, e parte de escontra os pelames, cô enxido que traz Joane Anes armeiro, de que a propriedade he do dito esprital e de escontra o vendaval cô o campo das bainheiras e escontra o aguiam, cô outro enxido que anda sobre si que he do dito esprital e no outro enxido ha de longo vinte varas e meia e de travéz doze varas; este enxido tem cinquo larangeiras e hum limoeiro e larangeiras, e da parte de escontra os pelames parte com outro enxido do dito esprital, e da parte do aguiam corre com a dita casa do esprital que tem as cinquo camaras e de tras cô o dito campo das bainheiras, e antre a dita casa do esprital e o dito enxido estaa hum châo de crasta que he de longo seis varas e terça e de travéz quatro varas e meïa..... etc. (1).

(1) Doc. do Archiv. da Miseric. do Porto.

VII

Les Candals (ou Lanternes-Signaux pour les Pèlerins)

« A onde īra aquel romeiro?
« Meu romeiro, a ondé ira?
« Camino de Compostela,
« Non sei s'ali chegara ....
« Os pés lleva chéos de sangre
« E non pode mais andar
« Mal pocado! Probe véllo!
« Non sei s'ali chegara!.... »

Vieil romance Gallicien.

Nous sommes arrivés à la fin de notre mémoire. Il nous reste seulement à dire encore quelques mots sur un point tout à fait en corrélation avec le sujet de notre travail : *les Candals.*

D'après Boyer d'Agen, les *Candal* ou *Candals* étaient des tours au sommet desquelles on allumait, au moyen âge, des fanaux qui éclairaient durant la nuit les chemins que devaient suivre les roumious (1) et les pèlerins qui visitaient les sanctuaires célèbres ou la terre sainte.

Le plus souvent, les candals servaient à indiquer de loin la proximité des ermitages, hôtelleries, monastères et hôpitaux de pauvres voyageurs et pèlerins.

Ces *chandelles* gigantesques étaient ordinairement situées sur les hauteurs à travers les montagnes, aux embranchements des chemins, ou alors tout près des populations.

Primitivement les pèlerins, pour marquer la route ou indiquer des haltes et des stations, entassaient des pierres dans certains lieux (2). C'est l'origine de ces croix ou petits oratoires

---

(1) En portugais : *Romeiras.* Leur nom provenait du nom de Rome, où ils s'en allaient pour visiter le Pontife et les sépulcres des deux apôtres saint Pierre et saint Paul.

(2) « .....Constituunt acervum lapidum et ponunt cruces. » (Cardinal Huguet de Saint-Clair-Del-Rio, raconte la même chese des pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle.) « Lapidum congéries..... Galli Mont-joyes vocant. » — Bourassé, *Dict. d'archéol. sacrée*, verbo *Montjoie.*

[Cet appendice a été inspiré par une page du livre de M. Ernest Rupin, *Roc-Amadour*, pp. 226-227, où l'auteur parle des *montjoie* faites sur les chemins de pèlerins, ainsi que des fanaux allumés au sommet de certains édifices ou sur des points élevés par où passaient les chemins que devaient suivre les pèlerins. La figure 43 donne le dessin d'une tour de l'hôpital Saint-Jean, commune de Sarrazac, canton de Martel, et la figure 44 celui d'une des aiguilles de

(Alminhas) qu'on rencontre fréquemment, éclairées d'une petite lanterne ou lampe, sur des tertres de gazon, aux embranchements des chemins et au long des routes, et dont l'usage s'est conservé chez nous, jusqu'à nos jours.

Plus tard se sont créés les *Candals*.

Fatigues et périls de toutes sortes attendaient les pauvres voyageurs et les pèlerins qui avaient eu le courage d'entreprendre de si lointains voyages, et certainement beaucoup auraient succombé toujours menacés de tous les dangers et tout à fait épuisés de leurs forces, si la charité chrétienne n'eût pourvu de cette manière avec la plus dévouée sollicitude à leur secours, à leur guide et à leur défense, créant des institutions hospitalières, comme celles dont nous venons de nous occuper, des stations, et même des postes militaires, assurant aux pauvres pèlerins leurs vies, la protection et tous les soins.

En France il y en avait beaucoup de Candals, dont le nom, plus ou moins modifié, se retrouve encore en plusieurs peuplades de ce pays-là : Puy de Candal près Rocamadour (1).

Du mot Candal s'est formé en Portugal le mot *Candello* (2) ou *Canidello*, et encore même *Candemil*, modification du mot gallicien *Candil*.

De nos jours il n'existe point de ces tours; elles devaient ressembler aux Fachos, ou Faros, qui se conservèrent et furent même utilisés en temps de guerre jusqu'au commencement du XIX[e] siècle; nous pouvons, des descriptions de ces Fachos, tirer comme conséquence quelle était la forme et disposition des anciens Candals.

Généralement les Fachos étaient de hautes tours cylindriques en maçonnerie ou en briques, avec quatre baies ou meurtrières aux quatre points cardinaux, destinées à l'observation des che-

---

Figeac construites dans le même but. M. Rupin rapporte également le passage de M. Delpon (*Statistique du département du Lot*, t. I, p. 516), où il est question d'un puy de Candal près de Saint-Céré, où l'on retrouve non seulement la même destination mais encore le même mot qu'en Portugal. Quant aux « moutjoies », on trouve ce nom entre Roc-Amadour et Mayrinhac-le-Francal ; un acte cité par M. Rupin fait allusion aux offrandes que les pèlerins déposaient dans quelque tronc, mis sans doute au pied de la croix surmontant le tas de pierres qui formait le signal.] — E. A.

(1) En réalité, près de Saint-Céré (Lot).

(2) Dérivé du français : *Chandelle*. Il semble que c'était une haute colonne ou pyramide, sur laquelle était accrochée une lanterne.

mins et à répéter des signaux d'une localité à l'autre. Les *Fachos* avaient des terrasses garnies d'un parapet crénelé, et sur lesquelles étaient clouées de solides barres de fer qui soutenaient des paniers formés de grilles en fer où brûlait quelque combustible, généralement des pelotons d'étoupe goudronnée ou mêlée de diverses matières colorantes. Cela était fait en temps de

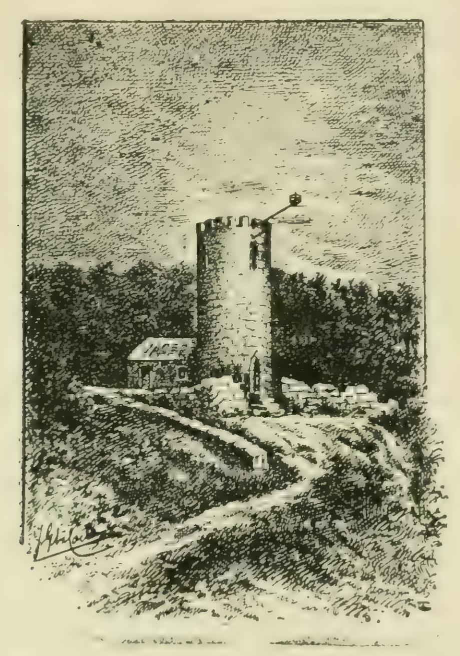


Fig. 23. — Tour-Signal près de Porto (1)

guerre ; en temps de paix les *Fachos* n'avaient ordinairement, durant la nuit, qu'une lanterne suspendue à un long croc de fer. Un des derniers *Fachos* qui ait existé en Portugal, fut celui du mont de Val-d'Amores, vis-à-vis la ville de Porto, lequel exista jusqu'en 1834 ; il occupait le lieu même où était situé autrefois un Candal. D'ailleurs, de ce qu'il en restait, on voyait bien qu'il était d'une construction très ancienne.

(1) Tour-Signal près de Porto, sur le mont de Valle-d'Amores, vis-à-vis la ville de Porto. — (D'après un dessin à la plume de M. Coelho.)

Ce Candal, qui peut-être jadis indiquait aux marins l'existence dans la ville de Porto, d'un hôpital et hôtellerie de Notre-Dame de Rocamadour, fut sans doute l'origine de la dénomination du pittoresque hameau où il se trouvait et qui porte encore ce nom de *Candal.*

Il y a encore en Portugal, différentes populations qui conservent les noms de *Candal, Canidello* et *Candemil*, parmi lesquelles on peut citer les suivantes :

Candals, *province de Doüro,* tout près Villa-Nova de Gaya, à 1 kilomètre et demi de la ville de Porto; — *idem,* tout près Feyra; — entre les hameaux d'Oleiras et Canêdo, à 17 kilomètres de Porto; — *idem,* près la paroisse de Loureiro, municipe d'Oliveira d'Azemeïs, à 30 kilomètres de Porto; — *idem,* dans le municipe d'Aroüca, près Albergarïa das Cabras, à 45 kilomètres de Lamêgo ; — *idem,* tout près Sanguêdo, à 15 kilomètres de Porto; — *idem,* tout près Paços de Brandaô, à 18 kilomètres de Porto ; — *province de Beïra,* municipe d'Alvaïazere, paroisse d'Almoster, à 36 kilomètres de Coïmbre; — *idem,* dans le municipe de Loüzâ, à 21 kilomètres de Coïmbre; — *idem,* municipe de Voüzella, à 35 kilomètres de Vizêu; — *idem,* sous la désignation *Candam,* dans le municipe d'Agueda.

Canidellos, *province de Minho,* municipe de Ponte do Lima, à 30 kilomètres de Braga ; — *province de Doüro,* municipe de Villa da Conde, à 20 kilomètres de Porto; — *idem,* dans l'ancien municipe de Maïa, à 16 kilomètres de Porto; — *idem,* municipe de Villa-Nova de Gaya, à 16 kilomètres de Porto; — *province de Beïra,* municipe de Vizêu, à 10 kilomètres de cette ville, dana sa paroisse de Cepoês.

Candemil, *province de Minho,* municipe de Valença, à 45 kilomètres de Braga; — *idem,* municipe d'Amarante, à 50 kilomètres de Braga; — *province de Beïra Alta,* municipe d'Oliveira de Frades, à 22 kilomètres de Vizêu.

VIII

Les Donations des rois d'Espagne (1)

A. — *Don de deux villas à Notre-Dame de Roc-Amadour par le roi de Castille Alfonse IX (1181)*

...Ea propter ego Aldefonsus Dei gratia rex Castellœ et Toleti, una cum uxore mea Alienor regina, et cum filio nostro rege

(1) Nous donnons ici, *à titre de comparaison,* sur la demande de M. Coelho, des extraits des chartes des rois de Castille en faveur de Roc-Amadour, pour

Sancio... facio cartam donationis et stabilitatis Deo et Beatæ Mariæ de Rupe Amatoris ecclesiæ et vobis dompno Geraldo Tutelensis ecclesiæ abbati, cunctisque successoribus vestris et universo ejusdem ecclesiæ conventui præsenti pariter et futuro in perpetuum valituram. Dono itaque vobis et concedo villam quam vocant *Fornellos*, quæ est in itinere sancti Jacobi sita inter Burgis et castrum Soriz : et insuper villam quam vocant *Orbanella*, prope Fornellos sitam, utramque ex integro cum... omnibus... pertinentiis suis jure hereditario in perpetuum habendas...

Concedo etiam vobis ut habitatores de Fornellos et de Orbanella. si eas populaveritis, numquam pergant in fossadum nec in apellidum, et cum fossaderam persolverint, tota præfatæ ecclesiæ contingat vel vicario ibidem constituto a vobis vel successoribus vestris...

Simili modo dono et concedo præfatæ ecclesiæ et vobis præfato abbati G. et omnibus successoribus vestris et omnibus vicariis in ecclesia de Fornellis et de Orbanella ad honorem Dei et gloriosæ virginis Mariæ de Rupe Amatoris constituendis ut scindatis et cortetis omne tempore ligna et maderiam sufficienter in nemoribus regis ad vestros proprios usus tam ecclesiæ vestræ quam vestrarum domuum, tam ad cremandum quam ad ædificandum...

Facta carta apud attentiam, aera MCCXIX, tertio idus julii anno quarto ex quo præfatus A. rex serenissimus Concham fidei christianæ... mancipavit, anno primo quo idem rex Infantaticum a rege Ferrando patruo recuperavit.

Ego rex Alfonsus... hoc prœsens privilegium... manu propria roboro et confirmo.

Mannus Burgensis electus confirmat.

Raimundus Palentinus episcopus confirmat...

Comes Petrus confirmat...

Rodericus Guttierez majordomus curiœ regil confirmat...

Didacus confirmat...

Petrus Roderici de Guzman confirmat (1)...

---

qu'on puisse se rendre compte de ce qui fut fait en Portugal. — (Voir l'Introduction. — E. A.)

(1) Je ne reproduis que quelques-uns des noms des grands d'Espagne qui confirment les chartes.

Magister Geraldus regis notarius, Petro de Cardona existentente cancellario, scripsit.

(D'après J.-B. Champeval, *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, n° 605.)

B. — *Don du roi Ferdinand III au prieuré de Hornillos (1217)*

...Ego Ferrandus, Dei gratia rex Castillæ et Toleti, una cum fratre meo Infante domno Alfonso, ex assensu et beneplacito dominæ Berengariæ reginæ genitricis meæ, facio cartam donationis... confirmationis et stabilitatis Deo et Beatæ Mariæ de Rupe Amatoris et vobis domno *Stephano instanti priore ecclesiæ de Fornellis totique ejusdem monachorum conventui...*, dono itaque vobis... et confirmo villam quæ Fornellos vocatur... villam etiam quæ Orbanella dicitur... cum eorum pertinentiis ex integro sicut illas avus meus dominus Alfonsus recordationis felicissimæ eidem ecclesiæ [de Rupe Amatoris] et vestris predecessoribus dedit habendas perpetuo. Habitatores tamen illarum, ab omni fonsato regio absoluti, pro illa absolutione persolvant vobis... fonsaderam etc.

...Facta carta apud Burgos, aera MCLL quinta.

Ego rex F. regnans in Castella et Toleto hanc cartam... roboro et confirmo.

Rodericus, Toletanus archiepiscopus, Hispaniarum primas, confirmat.

Mauritius, Burgensis episcopus, confirmat...

Johannes, domini regis cancellarius, abbas sancti Auderii, confirmat.

Rodericus Didaci confirmat...

Gonzalvus Roderici, major domus curiœ regis, confirmat...

Dominicus Petri Soriensis jussu domini cancellarii scripsit.

(*Ibidem*, n° 607.)

C. — *Don du roi Ferdinand IV au même prieuré (1304)*

...Nos don Ferrando, por la gracia de Dios rey de Castella, de Toledo, de Leon etc., viemos un privilegio del rey don Alfonso, senor de Castella et de Toledo, fecho en esta guisa (cf. plus haut A).

Et *Bertran de Murat, prior de Fornellos,* pidio nos merced qu'el confirmassemos este privilegio. Et nos... otorgamos este privilegio et confirmamos lo, et otrossi le confirmamos todos los otros *privilegios que ha la eglesia de Santa Maria de Roc Amador, de Fornellos et de Orbaneia,* e mandamos que vala assi commo valieron en el tiempo de los otros reys...

Fecho el privilegio en Burgos diez dias andados del mes de março en era de mill et CCC et quaranta e dos annos. Et nos el sobredicho rey don Ferrando regnant in anno con la reyna dona Costança mi muger... otorgamos este privilegio et confirmamos lo.

Don Mahomat Abevaçar, rey de Granada, vassallo del rey, confirmat.

El infante don Joan, tye del rey, confirmat.

El infante don Pedro, hermano del rey, confirmat...

Don Gonzalvo, arçobispo de Toledo, primado de las Espanas, y chanceller mayor del rey, confirmat.

Don Fray Rodrigo, arçobispo de Sevilla, confirmat... etc., etc.

(*Ibidem*, L. 608.)

D. — *Don confirmé par Alfonse XI (1318)*

[Après avoir donné *vidimus* des lettres patentes du roi Ferdinand IV et du roi Alfonse IX, il ajoute] :

Et nos el sobredicho rey don Alfonso, con consseio et con otorgamento de la reyna dona Maria nostra avuela et del infant don Johan et del infant don Pedro, nuestros tios et nostros tutores... por faser bien et merced *a la dicha orden de Sancta Maria de Rocamador* et a los dichos logars de Fornellos et de Orvaneia, otorgamos esto privilegio et confirmamos lo et mandamos etc.

Fecho et privilegio ex Valladolit, diez dias andados del mes de mayo ex era de millesima et tresientos et cinquanta et seys annos.

Et nos el sobredicho rey... confirmamos lo...

El infant don Pedro, tio et tutor del rey, confirmat.

Don Gutierre, arzobispo de Toledo, primado de las Espanas et chancellier mayor de Castiella, confirmat.

Don Fray Berenguel, eletto de Sant Yaguo, confirmat...

Don Frey Ferrant Rodrigues de Valbuena, prior de la orden del Espital de Sant Johan en Castiella et en Leon... confirmat...
Don Johan Alfonso de Haro... confirmat...
Don Gil Gonzalez, lo fiz, escrevi por mandado del rey...

(*Ibidem*, nº 609.)

IX

Donation du roi Sanche de Navarre (1202)

Notum sit... quod ego Sanctius per Dei gratiam rex Navarræ dono ad monasterium Sanctæ Mariæ de Rocamador... illum censum quem ego... percipere solebam *de veteri macello Stellæ* quod est juxta viam publicam quæ ducit peregrinantes ad limina beati Jacobi... et illum alterum censum quem similiter solebam percipere de illis *molendinis* quæ sunt ante populationem *villæ Tortæ*, in arenario... tali tamen convenientia totum prædictum censum dono integre jam dicto monasterio Sanctæ Mariæ de Roc-Amador quod clerici in eodem monasterio commorantes Domino Deo creatori et matri ejus servientes ponant quadraginta unum aureos de supradicto censu... in lumine illius monasterii Sanctæ Mariæ de Roc-Amador, scilicet quod sit ante altare beatæ Virginis cereus accensus tam in nocte quam in die in perpetuum et quod festis subsequentibus... ponant super altari Sanctæ Mariæ... viginti quatuor cereos... et quod donent etiam unum aureum... ad incensum unoquoque prædictorum festorum concremandum... donent etiam alterum aureum illi qui solet ante altare Sanctœ Mariæ dicti monasterii de Rocamador prædicare...

Facta carta apud Stellam, martii mense, aera MCCXXXIX, regnante me Sanctio rege in Navarra, Garsia existente episcopo in Pampilona, etc.

(*Ibidem*, nº 606.)

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

N.-D. de Roc-Amadour dans les autres villes de Portugal

PIÈCES JUSTIFICATIVES

TABLE DES GRAVURES

ERRATA

—

Page 25, note 1, 7me ligne avant la fin de la note, au lieu de *Blanzac*, lire : *Balanzac*. Balanzac est, comme Pont-l'Abbé, dans l'arrondissement de Saintes. Au même département, Blanzac est dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Page 52, note 2, ligne 6, au lieu de *Stella-Marie*, lire : *Stella Maris*.

Brive, imprimerie Roche, 27, aveue de la Gare.

